

Aujourd'hui: Ensoleillé
passages nuageux
Minimum 8° Maximum 18°

Demain: Ensoleillé
passages nuageux

DETAILS PAGE A2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le Maître Déménageur
Québec 376-5100 Ontario

MONTRÉAL, VENDREDI 10 JUIN 1988

104^e ANNÉE N° 228

70 PAGES, 4 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ Îles de La Madeleine: 90 cents

35¢

Aujourd'hui



L'agent Allan Gosset a été «négligent et insouciant»

La CUM compte congédier le policier, dit le président du Conseil de sécurité

JOYCE NAPIER
ET FLORIAN BERNARD

Le président du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, M. Jean Corbeil, a déclaré, hier, qu'il n'avait aucunement l'intention d'aller à l'encontre de la recommandation de la Commission de police du Québec de congédier l'agent Allan Gosset. La déclaration du maire d'Anjou indique déjà que le écus refuseront de conserver le policier à l'emploi de la CUM.

Dans une déclaration faite hier après-midi à La Presse, M. Corbeil a ajouté qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur la question. «La Commission, a-t-il dit, a fait un excellent travail en menant une enquête approfondie sur la mort du jeune Anthony Griffin». Il a toutefois ajouté que le comité exécutif de la CUM devra suivre les étapes prévues avant de prendre une décision. Le directeur du service de police, M. Roland Bourget, devra auparavant faire sa propre recommandation, qui ne le lie toutefois pas, et qui pourrait être contradictoire.

D'autre part, un porte-parole du bureau de M. Bourget a déclaré que ce n'est que le 29 juin que la décision de la Commission devrait être entérinée par la comité de discipline du service de police.

La Commission de police, qui a tenu des audiences publiques au mois d'avril, n'a pas uniquement recommandé, hier, que l'agent, responsable de cette mort violente dans le stationnement du poste 15, dans l'ouest de

VOIR GOSSET EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 6

Les trois évadés de Laval sont dangereux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
ET GEORGES LAMON

Le vétuste pénitencier du quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, a été le théâtre hier de l'une de ses évasions les plus spectaculaires en 115 ans d'existence lorsque trois détenus ont réussi à prendre la clé des champs, emmenant avec eux une gardienne du pénitencier.

Les fugitifs se sont servis d'un monte-charge et d'un boyau d'arrosage et, l'un d'eux, qui s'était emparé des armes de la gardienne — une carabine automatique de calibre AR-15 et un revolver .38 —, a même fait feu en direction des autres gardiens afin de protéger la descente d'un complice le long du mur du pénitencier. Un gardien a été blessé à une épaule.

Une fois rendus à l'extérieur des murs, non loin de la caserne de pompiers et de la caisse populaire, les fugitifs ont réquisitionné une automobile et pris en otage la conductrice.

Les deux otages ont été retrouvés sains et saufs vers 14h hier dans la région de Saint-Mathieu-de-Laprairie où les agents de la Sûreté du Québec de Candiac sont allés les chercher. L'automobiliste, en proie à un violent choc nerveux, a été hospitalisée. Quant à l'agent de correction du pénitencier, Mme Thérèse Gagné, 27

VOIR EVADES EN A 2

B1 ENTENTE RÉGIONALE

Les premiers ministres Mulroney et Bourassa annoncent à Québec une entente de développement régional de \$1 milliard pour la province.

B1 AIR CANADA

Air Canada exerce des pressions sur le gouvernement pour se soustraire à certains aspects de la nouvelle loi sur les langues.

A3 STEINBERG

Steinberg transmet au gouvernement du Québec un avis officiel de licenciement collectif de ses 12 000 employés québécois.



C1 TERRE-NEUVE

Le premier ministre Brian Peckford se dit très déçu du jugement de la Cour suprême avalisant l'entente Churchill Falls-Hydro-Québec.

A11 TERRITOIRES OCCUPÉS

Une grève quasi-totale lancée pour souligner six mois d'infatigable paralysie les activités commerciales dans les territoires occupés.

A12 SONDAGES BBM

CKAC-AM conserve la meilleure cote d'écoute pour ce printemps, tandis que CKOI-FM garde la deuxième place mais subit une baisse.

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	B7 à B13
marchandises.....	B13, B14
emplois.....	B14, C9, C10
automobiles.....	C10 à C12
propositions d'affaires.....	C2
Arts et spectacles	
informations.....	A12 à A20
horaires.....	A13, A17
Bandes dessinées.....	B9
Décès.....	C13
Économie.....	C1 à C8
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	B7
Horoscope.....	B8
Le monde.....	A10, A11, B15, B16
Mots croisés.....	B13, S14
«Mot mystère».....	B11
Quoi faire.....	A14, A15
Télévision.....	A12, A13
Tribune libre.....	B2

«Je sentais qu'il allait faire un malheur!»



Entourée de ses filles Nathalie, 20 ans, et Renée, 14 ans, Mme France Gauvin raconte sa triste histoire. La famille est ici réunie pour la dernière fois. En médaillon, Frédéric et Éric, les jumeaux disparus. PHOTO JEAN COUILL, La Presse

Un père disparaît avec ses deux fils

MARTHA GAGNON
RIVIÈRE-DU-LOUP

«Je ne veux pas qu'il soit enterré dans la même fosse que les enfants. Cette homme a gâché vingt ans de ma vie.»

Hier matin, entourée de sa famille, France Gauvin, 43 ans, pleurait la mort de ses deux enfants, Éric et Frédéric, des jumeaux de huit ans. Une mort atroce qui provoque la douleur et la répulsion.

La veille au soir, le curé de la paroisse frappait à sa porte pour lui annoncer que l'on avait retrouvé sous un pont les corps

déchiquetés de son ex-mari et de ses petits garçons. Une chute dans un gouffre de 40 mètres (120 pieds). Incapable d'accepter son récent divorce, Yvon Poitras, 47 ans — un alcoolique sans travail — décidait de disparaître à jamais avec ses deux enfants.

Quelques heures avant le drame, il avait confié à sa fille aînée, Nathalie, 20 ans, qu'il se vengerait un jour de sa mère. Il avait même prononcé cette phrase lourde de conséquences: «Je vais lui faire verser des larmes de sang». Inquiète, Nathalie a essayé de l'encourager en promettant de lui préparer quelques repas et de laver son linge. «L'étais prête à faire cela pour ma mère,

pas pour lui.» Elle avait toujours été en mauvais termes avec son père. Ce dernier vivait seul dans une chambre depuis un mois, non loin du domicile conjugal, au cœur de Rivière-du-Loup.

Ces dernières semaines, France Gauvin était sur le qui-vive. Elle avait terriblement peur de son ex-mari qui réagissait très mal à leur rupture après plus de vingt ans de mariage. Assise dans son logement hier, elle faisait le bilan: «Et dire qu'il m'a fallu vingt longues années pour me décider à le

VOIR DRAME EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 4

Vermette et ses ex-collègues de la GRC devront tous subir un nouveau procès

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Accusé, avec dix collègues de la Gendarmerie royale du Canada, du vol de la liste des membres du Parti québécois, en 1973, l'ex-agent Claude Vermette subira un nouveau procès. Six ans après que des commentateurs de l'ex-premier ministre René Lévesque eurent fait avorter un premier procès, avortement irrégulier selon un jugement récent de la Cour suprême.

D'après les renseignements obtenus hier par La Presse, le procureur général du Québec, Herbert Marx, a en effet décidé de poursuivre autant M. Vermette que ses ex-collègues dont les causes étaient en suspens, en

Cour d'appel, jusqu'à ce que la Cour suprême ait statué sur le cas Vermette.

Il y a deux semaines, le plus haut tribunal du pays invalidait les décisions, prises en 1982 par des juges québécois, d'annuler le procès de M. Vermette et de ses collègues, en présumant qu'on ne pourrait former un jury impartial après la sortie de M. Lévesque.

Les décisions des juges Claire Barrette-Joncas et Benjamin Greenberg étaient ainsi renversées par la Cour suprême, statuant que «les remarques irréfléchies de politiciens ne peuvent mettre en échec le processus judiciaire» et que «l'abdication judiciaire n'est pas le remède à la violation de la règle du 'sub judice', surtout lorsqu'on porte des accusations graves contre la police et les dirigeants gouvernementaux».

Depuis deux semaines donc, le ministre de la Justice du Québec «réfléchissait». Il devait décider comment il allait se conformer à cet incontestable jugement.

Entre les diverses interprétations qui lui étaient suggérées — d'une «quasi directive» d'ordonner un nouveau procès jusqu'à l'abandon des plaintes puisque l'«Opération Ham» de la GRC contre le PQ remonte à 1973 —, M. Marx a tranché. Il ordonne de nouveaux procès, avec constitution de nouveaux jurys, à partir des mêmes chefs d'accusation qui étaient retenus, en 1982, par son prédécesseur péquiste, Marc-André Bedard.

Appelé par l'opposition, au printemps de 1982, à commenter l'attitude d'un témoin au procès de l'agent Vermette, le premier minis-

VOIR GRC EN A 2

Médecin et drogué de la course



RÉJEAN TREMBLAY

Marc Dancose n'est pas un médecin comme les autres. Hier, ceux qui se retournaient

au passage de sa Camaro de course, coin Bleury et René-Lévesque, ne pouvaient se douter que le pilote se fait appeler «docteur» partout, sauf sur les circuits de courses. Là, c'est «le doc».

Marc Dancose est un maniaque de la course automobile. Un «malade» comme il le dit lui-même. Un drogué de l'accélérateur. Dimanche, quand sa Camaro jaune va bondir au départ, les heures interminables passées à la salle d'urgence de l'hôpital Sacré-Cœur, les malades qui défilent à sa clinique privée, les problèmes personnels, plus rien ne va exister, que cette passion dévorante. Rouler vite, se battre, gagner.

Marc Dancose a 41 ans, bientôt 42. Quatre enfants et une compagne qui comprend sa passion. Qui l'exempte de la vaisselle si c'est pour rencontrer un commanditaire quelconque.

Il avait vingt ans quand il a été piqué. C'était au Mont-Tremblant. En 1966. Ce jour-là, le jeune étudiant en médecine s'est juré qu'il serait en piste lui-même. Qu'il se retrouverait dans le feu

VOIR MEDECIN EN A 2

**AU TRUST GÉNÉRAL,
VOUS N'ATTENDEZ PAS APRÈS
LE SERVICE, C'EST LE SERVICE
QUI VOUS ATTEND.**

DÉPÔTS GARANTIS

10 1/4%
5 ANS
INTÉRÊT
ANNUAL

10%
3 ANS
INTÉRÊT
ANNUAL

9 1/4%
1 AN
INTÉRÊT
ANNUAL

FONDS DE PLACEMENT

Quel que soit le comportement boursier, ou le mouvement des taux d'intérêt, nous avons un ou plusieurs fonds de placement pour répondre à vos objectifs financiers.

LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHEQUES

Bénéfices Plus

Taux d'intérêt progressifs jusqu'à

8 74%

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

à partir de

10%

Laval, Place du Carrefour 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy 739-3265
Mtl/Université, 1100, Université 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques 861-8383
5995, boul. Gouin Ouest (angle Lachapelle) 745-1515
Anjou, Place d'Anjou 355-4780
Lafayette, Carrefour Angrignon 366-0730
Brossard, Place Portobello 466-2500
St-Lambert, 299, St-Willard/Laurier 466-8666
Hull, 120, Promenade du Portage 771-3227
Taux sujets à confirmation

**ENRICHISSEZ
VOS
PLACEMENTS!**

**TRUST
GÉNÉRAL**

SUITE DE LA UNE

GOSSET

L'agent Alan Gosset a été «négligent et insouciant»

Montréal, soit renvoyé du service de police.

L'agent Gosset, a conclu la Commission dans son rapport de 40 pages rendu public hier, a été «négligent, insouciant et a manqué de vigilance et de jugement dans l'exercice de ses fonctions», le 11 novembre dernier, aux petites heures du matin alors qu'il venait d'arrêter le jeune Noir en vertu d'un mandat émis pour un vol qu'il aurait commis.

L'agent Gosset, qui a été suspendu depuis l'incident, et qui vit maintenant des prestations de l'assurance-chômage, était visiblement abattu après cette dernière audience de la Commission. Accompagné de son avocat, et du président de la Fraternité des policiers de la police de la CUM, M. Yves Prud'Homme, il a refusé de faire des commentaires, laissant à son défenseur le soin de faire des déclarations publiques.

Me Serge Ménard a déclaré en conférence de presse qu'il s'attendait au pire en raison de l'émotion que l'affaire Gosset avait provoquée. Il a ajouté que son client n'avait eu que quelques secondes pour soulever ses griefs et que même la Commission ne semblait pas comprendre ce que cela pouvait signifier. La Commission a passé plusieurs semaines à se pencher sur des gestes faits en moins d'une minute avant de rendre sa décision. L'agent Gosset, lui, n'a pas eu droit à ce luxe, a-t-il dit en substance.

La Commission a précisé que l'agent, qui avait plus de 15 ans de métier, n'avait pas fouillé son suspect avant de le faire monter dans l'auto-patrouille, alors que la centrale l'avait mis en garde sur les ondes de la radio. De plus, lit-on dans le rapport, l'agent Gosset, une fois dans la stationnement du poste 15, et alors que le jeune Noir tentait de lui échapper, a utilisé son arme, ayant ainsi recours «à une force injustifiée».

Mme Gloria Augustus, la mère de la victime, qui a suivi le procès du policier devant un jury des Assises et les audiences de la Commission de police, a déclaré qu'elle était fort satisfaite de la recommandation de la Commission.

«Je vais continuer à faire ce qu'il faut pour que justice soit rendue», a-t-elle dit. Mme Augustus et M. Orberth Griffin, les parents de la victime, ont intenté une poursuite de \$1,5 million, à titre de dommages, contre la CUM et l'agent Gosset.

L'avocat de Mme Augustus, Me Reevein Pearl, a déclaré que si on ne donne pas suite à cette recommandation, ce sera au grand public et aux médias d'exercer des pressions sur les autorités compétentes. Il a noté qu'il y a plus d'une semaine, le directeur de police avait renvoyé deux policiers qui avaient agi avec moins de violence que l'agent Gosset. Ceux-ci avaient été reconnus coupable d'avoir, sans aucune raison, battu un Noir qui déambulait avec sa compagne dans les rues du centre-ville.

Dan Philip, porte-parole de la

Ligue des Noirs du Québec, et Me Martial Pierre, l'avocat de M. Griffin, ont dit tous deux qu'on serait mal avisé de ne pas suivre la recommandation de la Commission.

Me Pierre a ajouté que si le jury, au procès du policier, avait été instruit convenablement, il aurait conclu, tout comme la Commission, que Gosset avait fait preuve de négligence. L'agent Gosset, accusé d'homicide involontaire, a été acquitté au mois de février dernier.

Pour sa part, M. Prud'Homme, président de la Fraternité, qui regroupe les 4 500 policiers de la CUM, a déclaré qu'on ne devait pas s'acharner sur un policier qui a commis une erreur humaine. Il a souligné que les sanctions recommandées par la Commission sont bien trop sévères.

Il a rappelé l'affaire de Rock-Forest, qui remonte au mois de décembre 1983. Des policiers avaient abattu un poseur de tapis et blessé un de ses collègues lors d'une opération policière très mal menée. En juillet 1986, la Commission de police du Québec avait recommandé qu'on rétrograde pendant trois ans trois policiers au rang de simples agents. Deux d'entre eux avaient déjà été promus. Personne n'avait été renvoyé.

Désormais, a dit M. Prud'Homme, un policier va avoir peur d'agir dans l'exercice de ses fonctions.

«Il va se dire, si j'ai le malheur de faire une erreur de jugement, il en va de ma carrière.» □

GRC

Vermette et ses ex-collègues de la GRC devront tous subir de nouveaux procès

tre Lévesque, protégé par l'immunité parlementaire, se lançait à l'Assemblée nationale dans une virulente sortie. C'était à propos du témoignage de Robert Potvin, aussi agent de la GRC, qui parlait d'un «réseau d'espionnage», formé par Jacques Parizeau (alors ministre des Finances et maintenant président du PQ) pour faire bavarder, par courtisanes interposées, des fonctionnaires fédéraux.

«Putois, pieuvres, poissons qui éjectent des liquides opaques et nauséabonds», lançait notamment M. Lévesque, dans le langage coloré qui a toujours été le sien.

Cependant, ces propos furent rapidement évoqués, par les avocats des policiers, devant les juges qui décidèrent que, dorénavant dans cette affaire, il ne serait plus possible de constituer un jury impartial. Prétention que vient de renverser la Cour suprême.

S'il s'est écoulé autant d'années entre le vol de la liste des membres du PQ, en 1973, et le premier procès, en 1982, c'est que ce vol, comme bien d'autres gestes suspects de la police fédérale, n'a été mis au jour qu'en 1978 (deux ans après l'élection du gouvernement formé par le Parti québécois), par les commissions d'enquête provinciale et fédérale.

Après les révélations de la Commission Keable, en effet, Ottawa institua à son tour la Commission MacDonald, aussi avec mission de faire la lumière sur divers événements où on commençait à voir de suspectes interventions des services dits «de sécurité» de la GRC: entrée par effraction à l'Agence de presse libre du Québec; incendie d'une grange; rédaction de faux communiqués du FLQ, etc.

Plus précisément dans l'affaire du vol de la liste des membres du PQ, dans les locaux montréalais des Messageries Dynamiques, un seul des 11 policiers soupçonnés a, jusqu'ici, été reconnu coupable et condamné à deux ans de prison avec sursis. Il s'agit du surintendant Alcide Yelle, toujours policier à la GRC.

Outre Claude Vermette, les neuf autres hommes en attente de procès dans cette affaire de vol aux Messageries Dynamiques sont: Gérard Boucher et Kenneth Hollis, tous deux promus au sein de la GRC depuis; de même que Gilbert Albert, Maurice Goguen, Robert Potvin, Alcide Newton, Dale Boire, Ken Burnett et Howard Draper. □

ÉVADÉS

Les trois évadés de Laval sont dangereux

ans, elle a été rapidement soustraite à la vue des caméramen et des photographes par les agents de la Sûreté du Québec.

Les trois évadés sont considérés comme étant «très dangereux». Il s'agit de Robert Henley, 28 ans, qui purgeait une peine de prison à perpétuité pour un meurtre commis en 1981 à Montréal; et les frères Pierre et René Saint-Arnaud, âgés respectivement de 23 et 26 ans. Pierre avait été condamné à sept ans pour vol et son frère à 12 ans pour vol qualifié.

Au moment de l'évasion, René Saint-Arnaud avait le crâne rasé. Il a un tatouage sur le front. Il semblerait que dans leur fuite, les deux frères aient été blessés par des gardiens.

D'autre part, le gardien blessé dans l'échange de coups de feu, est M. Pierre Blouin, et son état n'inspire aucune crainte.

Si le directeur adjoint de l'Institut Laval, pénitencier à sécurité maximum, M. Paul Fournier, n'a pas été très bavard concernant la façon dont les événements se sont produits, un délégué syndical des gardiens, M. Pierre Chapeau, a été plutôt volubile.

Pas très à l'aise devant la meute de journalistes, M. Fournier s'est limité à dire qu'une enquête sera instituée et que les autres détenus du «maximum», il en reste 207, ne seront pas pénalisés à cause de ces évasions.

Quant à M. Chapeau, il a expliqué que la gardienne était en fonction au poste 16 et qu'elle n'était protégée des pensionnaires que par une cage de broches.

Les détenus, grimés sur un monte-charge ont surpris Mme Gagné et ont cassé le grillage. La menaçant d'un pic de fabrication artisanale, ils ont réussi à la désarmer.

Témoin de cela, un gardien a voulu s'interposer, mais en vain. D'autres collègues sont arrivés, mais n'ont pu rien faire.

Les fuyards ont alors dirigé le monte-charge vers le mur pour ensuite passer un boyau vers l'extérieur.

Un résident du secteur, M. Richard Smith, a pour sa part déclaré qu'il était en train de se faire bronzer lorsqu'il a entendu une voisine crier: «Il en vient un autre».

Se levant rapidement, il a vu deux détenus à l'extérieur des murs, sur la chaussée, et une femme qui descendait le mur en se tenant après un boyau. «Elle criait, précise-t-il. Puis alors que le troisième homme descendait, les gardiens ont ouvert le feu. L'un des fuyards a riposté pour protéger sa descente.»

Puis, le trio a réussi à faire stopper, près de la rue de la Fabrique, une Omni conduite par une femme d'une quarantaine d'années.

Lorsque les policiers de Laval, suivis de leurs collègues de la Sûreté du Québec, sont arrivés sur les lieux, les évadés et leurs deux otages étaient disparus.

C'était l'heure du dîner et de nombreux étudiants du Collège Laval étaient dans les environs. Le collège est situé à quelques mètres seulement de l'endroit où les prisonniers ont pris la fuite.

Tout le secteur a été envahi par les policiers. Mais les fuyards, emmenant leurs otages, avaient déjà réussi à traverser la rivière des Prairies.

Vers 14h, le poste de la SQ de Candiac était avisé que les deux femmes se trouvaient dans cette région où les évadés venaient de les abandonner dans leur fuite. Il se serait passé environ une heure entre le moment de leur libération et leur appel à la police. C'est d'une ferme de la région que les deux femmes ont pu communiquer avec la SQ.

Une quarantaine de minutes plus tard, une ambulance arrivait au poste de Candiac pour venir chercher l'automobiliste, âgée d'une quarantaine d'années, qui souffrait d'un violent choc nerveux, a dû être hospitalisée.

Il était 15h35 lorsque l'agent de correction du centre de Laval, Mme Thérèse Gagné, après interrogatoire, était subitement conduite au siège de la SQ à Parthenais à bord d'une voiture banalisée. D'ailleurs, pour éviter que les caméramen, photographes et journalistes puissent photographier la jeune femme ou lui parler, les deux enquêteurs avaient amené leur voiture dans le garage. Pendant que l'hélicoptère de la SQ atterrissait de l'autre côté de l'immeuble pour détourner l'attention, la voiture banalisée de la SQ quittait le garage en vitesse. On avait au préalable pris soin de faire coucher Mme Gagné sur la banquette arrière pour la soustraire à la vue des photographes et caméramen.

Pendant ce temps, la Sûreté du Québec poursuivait toujours ses recherches pour tenter de retracer les trois évadés. Aux dernières nouvelles, personne ne pouvait dire si les trois hommes se trouvaient encore dans la région. On ignorait s'ils avaient tenté de se diriger vers les États-Unis dont la frontière est située à une trentaine de kilomètres de là, ou s'ils ont voulu laisser croire qu'ils se trouvaient dans la région.

«Nos recherches ne sont pas limitées à cette région de la Rivière-Sud, a expliqué l'agent André Blanchette, des Affaires publiques de la SQ, arrivé en après-midi à Candiac.



René St-Arnaud



Pierre St-Arnaud



Robert Henley

PÈRE

Un père désespéré avec ses deux fils

quitter. Vingt années de sacrifices. Je pensais que le moment était enfin venu pour moi de vivre en paix. Au lieu de cela, je vais vivre avec le remords...

Depuis qu'elle avait entamé des procédures de divorce, elle présageait qu'un malheur était pour arriver. Son instinct l'avertissait qu'il valait mieux ne pas lui confier les petits. Des membres de la famille de son ex-mari partageaient aussi son inquiétude. Roland Poitras, 61 ans, avait déclaré à plusieurs reprises que son frère, Yvon, était imprévisible et dangereux. En apprenant la nouvelle, mercredi soir, il a dit: «Je savais que ça tournerait mal». Sa femme avait conseillé à France de changer de ville pour s'éloigner de lui un certain temps. «Pauvre petite femme, elle a enduré bien des choses. Ce n'est pas sa mort à lui qui nous fait souffrir, c'est celle des jumeaux. Deux petits anges.»

Il connaissait bien Yvon qui habitait juste en face de chez eux. «Lorsqu'il prenait un verre, il devenait colérique et parfois, il fallait le maîtriser.» Il n'avait jamais d'argent. Encore hier, avant d'aller chercher les jumeaux, il avait demandé quelques piastres à son frère.

Malgré son angoisse, France Gauvin s'était engagée à respecter les droits de visite accordés au père. «Qu'est-ce que je pouvais faire d'autre? Je n'avais pas le choix. Lorsque je parlais de mes craintes à mon avocat, il me répondait que je dramatisais.» Mercredi, à 17h, Yvon Poitras est venu chercher les jumeaux pour une première sortie de deux heures. C'est Renée, sa fille de 14 ans, qui l'a accueilli. Tout s'annonçait bien. Il avait apporté un bouquet de fleurs à sa femme avec une carte sur laquelle il avait écrit: «Mon amour, pardonne-moi pour tout le mal que je t'ai fait».

France Gauvin n'en revenait pas. «Il ne m'avait pas appelé «mon amour» depuis une éternité.» Fait encore plus inhabituel, il a embrassé sa fille Renée. Elle aussi était renversée. «Mon père n'était pas le genre très affectueux.»

Selon un des chambreurs qui habitait la même maison qu'Yvon Poitras, l'homme ne montrait aucun signe de dépression. «Il semblait, au contraire, vouloir remonter la pente.» Le matin de cette visite, il paraissait plus joyeux qu'à l'habitude. «C'était la première fois que je le voyais chanter dans la cuisine.» Il aurait cependant déclaré à un voisin: «Vous allez entendre parler de moi dans les prochains jours».

Les jumeaux sont donc partis avec leur père, confiants de revenir rapidement à la maison. Quelques jours auparavant — on pourrait croire à une véritable prémonition — l'un d'eux avait, toutefois, posé cette question à sa mère: «Papa ne va pas me jeter à l'eau, ce n'est pas vrai, hein?» Il se souvenait de certaines menaces prononcées durant des moments de dispute.

Lorsqu'elle appréhendait un malheur, France Gauvin se refusait à imaginer le pire. «Je croyais qu'il était pour se cacher avec les enfants durant quelques jours, juste pour me faire souffrir.» C'est tout de suite ce qu'elle a pensé mercredi. Elle se fait des tas de reproches. «J'aurais dû deviner qu'il pouvait commettre une telle folie. J'aurais dû refuser de lui remettre les enfants. J'aurais dû...» Ses filles la prient d'arrêter: «Ta seule erreur, c'est d'avoir été trop bonne, trop patiente», dit Nathalie. Tirailée, elle ne sait plus si la colère l'emporte sur la douleur et la tristesse.

«Je le déteste», lance-t-elle en

parlant de son père. Que de fois elle a demandé à sa mère de le quitter. «J'étais lâche. Je ne voulais pas faire de la peine à ses vieux parents dont je prenais soin», réplique Mme Gauvin. Au début du mois de mai, après une violente querelle, elle se décidait à porter une plainte de voie de fait contre son mari. Après une fin de semaine de prison, il était libéré et obligé de respecter des conditions très strictes. Peu de temps après, elle réclamait le divorce.

Après une heure d'entretien, France Gauvin montre des photos de ses jumeaux. Elle se souvient que dimanche dernier, ils étaient allés à la pêche et avaient capturés leur première truite. «C'est le repas que je leur ai servi mercredi avant de mourir», dit-elle en éclatant en sanglots.

Et elle ajoute en conclusion: «Si seulement les juges et les avocats pouvaient cesser de penser que les femmes ne font que dramatiser. On pourrait peut-être éviter certains drames. Que va-t-elle faire? Je ne sais plus, je pourrais retourner aux études.» Elle vit dans un logement à prix modique et garde des enfants de temps à autre pour se faire un peu

d'argent. Elle avait prévu d'envoyer les jumeaux dans un camp de vacances.

A l'école élémentaire Sacré-Coeur, le directeur, M. Gilbert Thériault, explique que les enfants sont bouleversés. Il y a deux places vides. Les petits Poitras étaient des enfants charmants.

Rue Saint-Marc, le propriétaire de la maison où habitait M. Poitras nous fait visiter les lieux. Une chambre modeste, un magnétocassette et des dizaines de paquets de cigarettes-bonbons Popeye. Il avait, sans doute, cessé de fumer... Selon le propriétaire, il s'était toujours montré correct et n'avait jamais causé d'ennuis. «On sentait qu'il trouvait pénible de vivre seul.» Il y a quelque temps, il avait cherché à attirer l'attention en avalant quelques pilules. On l'avait même transporté à l'hôpital par simple mesure de précaution. «C'était peut-être un signal d'alarme.»

Dans le petit village de Saint-Clément où il a eu lieu le drame, à quelques kilomètres de Rivière-du-Loup, perdu dans les terres, des gens discutaient dans un casse-croûte de la hauteur du précipice. Un précipice de toute beauté devenu un vaste tombeau. □



Marc Dancose a 41 ans, quatre enfants et une compagne qui comprend sa passion.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

MÉDECIN

Médecin et drogué de la course

de l'action. Que lui aussi subirait les formidables poussées d'adrénaline qui font vibrer les pilotes.

Les médecins gagnent bien leur vie. C'est un euphémisme. Des 24 heures de garde à l'urgence, Marc Dancose s'en est tapé tant et plus: «Mais je m'organise toujours pour me faire libérer les week-ends de courses. Je parlais pour Mosport, pour Mont-Tremblant ou pour ailleurs dépendant des occasions. Mes salaires de médecin m'aidaient à payer mes dépenses».

Il trafique ses bagnoles, bricole, se bat, gagne parfois. En 1978, le 4 septembre, jour de sa fête, il participe à une course du Volant québécois. Tous les pilotes, et les meilleurs, Richard Spennard, Jacques Villeneuve, Jacques Bienvenu, sont au volant de voitures rigoureusement identiques: «C'est la fois, j'ai atteint le summum de l'émotion. L'orgasme. J'avais battu d'excellents pilotes qui conduisaient les mêmes voitures que moi. J'ai vraiment saisi le sens profond de la compétition sportive cette fois-là. C'est toi qui gagnes, pas la voiture. T'es proche de ta vérité. Je vais avoir 42 ans et je suis tout aussi passionné qu'à vingt ans», dit-il.

La médecine est prenante. Et au cours des premières années, c'est une profession dévorante. Mais les malades qui défilent devant le doc finissent par émousser la passion.

«Il reste une énorme conscience professionnelle. Donner le meilleur traitement possible, aider le malade. Mais ce n'est plus la même passion. Alors que la course...»

Alors que la course transforme l'homme. Hier, le Dr Marc Dancose n'était plus dans sa salle d'urgence. Il ne trônait pas derrière son bureau. Il participait avec d'autres jeunes pilotes au concours d'arrêts aux puits en pleine rue Sainte-Catherine.

Et si plusieurs de ses confrères se promènent en Mercedes ou en Audi, lui conduit une Honda plus modeste. Sa deuxième voiture n'est pas une petite automatique tranquille pour le reste de la famille. C'est une Camaro modifiée pour la course. Les barres de la cage de sécurité obligent tout passager à des contorsions presque douloureuses pour se glisser sur le siège.

«La pratique de la médecine développe quand même des réflexes de protection. Je gagne ma vie à soigner les maladies et les blessures. Je suis conscient des risques et du danger. Et puis, le but de la course n'est pas de se défoncer mais de gagner. Et pour gagner, il faut être au fil d'arrivée, simple logique. C'est la partie rationnelle de la passion. Mais pour le reste, j'espère pouvoir continuer encore longtemps», note-il.

Et puisque Marc Dancose le pilote est également le Dr Marc Dancose, pourquoi ne pas lui demander d'expliquer le comment et le pourquoi de cette belle euphorie qui semble emporter les pilotes pendant la course.

«Dans la plupart des sports de compétition, on secrète beaucoup d'adrénaline, c'est le trac, et de l'endorphine et de l'acide lactique, c'est la fatigue musculaire. En course, il y a beaucoup d'adrénaline et peu d'endorphine et d'acide lactique. C'est sans doute pour cette raison qu'on reste high après l'épreuve».

La piste, les caisses gonflées, la course, ça donne un médecin de 42 ans dans une Camaro modifiée au coin de Bleury et René-Lévesque.

Ça donne un pilote, estomac noué et les mains moites, à la ligne de départ un dimanche matin de Grand Prix de Formule Un.

Ça donne un gars qui palpite, un gars assuré d'être heureux pendant 45 minutes: «Parce que ce n'est pas possible de faire autrement. Quand le signal du départ est donné, il n'y a plus que la course.» □

Où donner son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:
- à Montréal, au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke est, de 10h à 18h;
- à Lanaudière, clinique organisée par le Club Optimiste, au Pavillon Alphonse-Rondeau, 419 rue Faust, de 14h30 à 20h30;
- à Coaticook, clinique organisée par le Club Lions, à l'église Saint-Edmond, 295 Saint-Jacques nord, de 14h à 17h et de 18h30 à 20h;
- à Saint-Jean, au Carrefour Richelieu, 600 rue Pierre-Caisse, de 10h à 20h30.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	16	Ens. nuag.
Outaouais	8	18	Ens. nuag.
Laurentides	4	18	Ens. nuag.
Cantons de l'Est	8	18	Ens. nuag.
Maunio	8	18	Ens. nuag.
Québec	7	16	Ciel variab.
La-Saint-Jean	6	16	Ciel variab.
Fumoussi	4	14	Ciel variab.
Gaspésie	4	14	Ciel variab.
Bas-Carreau	2	14	Nuag. aver.
Sept-Îles	2	14	Nuag. aver.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	19	
Edmonton	9	21	
Régina	15	28	
Winnipeg	10	27	
Toronto	9	16	
Fredricton	0	16	
Halifax	6	18	
Charlottetown	6	17	
Saint-Jean	6	18	

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	11	13	N.-O. nuag.
Buffalo	6	16	Pittsburgh 8 19
Chicago	9	17	S. Francisco 9 16
Miami	24	33	Washington 12 16
New York	11	18	Dallas 22 35

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	10	17	Madrid 12 20
Athènes	10	32	Moscou — —
Acapulco	24	33	Mexico — —
Berlin	13	15	Oslo 18 23
Bruxelles	9	12	Paris 12 23
Buenos Aires	8	15	Rome 10 26
Copenhague	—	—	Seoul 19 27
Genève	9	19	Stockholm 14 23
Hong Kong	22	32	Tokyo 19 24
Le Caire	29	37	Trinidad 24 33
Lisbonne	13	18	Vienne 15 25
Londres	12	16	

La Quotidienne
Tirage d'hier

a trois chiffres 327
a quatre chiffres 6017

23-5-01
Vendredi 10 juin 1988

Erratum

■ Les deux promoteurs immobiliers à qui a été confié le développement domiciliaire du futur parc équestre de Blainville, un projet de \$163 millions, sont: Les Entrepreneurs associés et Gestion Henri Dubord & Construction de Royan. Une malencontreuse méprise nous avait fait écrire Dubot pour Dubord, dans notre édition du jeudi 9 juin.

Le parc Safari échappe aux contrôles du gouvernement

CONRAD BERNIER

■ Parce qu'il est un organisme à but lucratif, le parc Safari échappe complètement aux contrôles du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, responsable des parcs zoologiques. Le ministère n'octroie, en effet, des permis qu'aux seuls parcs zoologiques appartenant à des organismes sans but lucratif. Son droit de regard et d'intervention, compte tenu de l'actuelle législation, est automatiquement limité à cette seule catégorie de zoos.

Cela ne signifie pas pour autant que le parc Safari échappera indéfiniment aux contrôles gouvernementaux. Un porte-parole du ministre Yvon Picotte a confirmé, hier, à *La Presse*, qu'une équipe d'experts prépare une nouvelle réglementation sur la garde des animaux en captivité, qui vaudrait pour toutes les catégories de parcs et de jardins zoologiques, peu importe le statut juridique de ces parcs. Cette nouvelle réglementation se fera tout de même un peu attendre: on ignore quand elle sera prête.

Tout ce que l'on sait, ou tout ce qu'on accepte de dire, pour le moment, au ministère, c'est que les responsables de cette éventuelle «nouvelle réglementation» ont deux rapports à disséquer sur la situation actuelle des parcs et des jardins zoologiques du Québec et que certains délais sont inévitables. On sait déjà, cependant, qu'on ne trouvera rien dans cette

nouvelle réglementation relative à la vocation même des parcs zoologiques du Québec qui accusent «un retard de 20 ans sur les meilleurs parcs zoologiques des provinces anglaises».

Les tenants d'une nouvelle législation «radicale» qui précéderait d'abord la «vocation essentielle» des parcs zoologiques — préservation des espèces menacées ou en voie de disparition, recherche et éducation du public — sont pessimistes. L'un d'eux, qui a mené sa propre enquête sur les parcs zoologiques du Québec et qui désire garder l'anonymat jusqu'à la publication prochaine de son ouvrage, déclarait hier à *La Presse*: «Si le gouvernement est sérieux, il devra d'abord fermer au moins trois zoos existants, donner l'exemple en investissant beaucoup dans les parcs zoologiques qui lui appartiennent et qui sont parmi les pires de la province — le Jardin de Charlesbourg et l'Aquarium du pont de Québec — et décider, une fois pour toutes, si les parcs d'amusement avec animaux sont justifiables».

Et il concluait que «si le gouvernement ne se branche pas, ce sont les groupements intéressés au bien-être des animaux en captivité — groupements qui se multiplient au Québec — qui interviendront. Et probablement de façon radicale! Ils pourraient même inviter la population à boycotter systématiquement les zoos. Cela signifierait une rapide faillite des zoos et une perte de revenus pour le gouvernement».

Relations entre la police et les minorités: une législation à l'automne?

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Le Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles aura fait son lit à la fin juillet quant à la réforme des mécanismes du traitement des plaintes portées à l'endroit des policiers.

Le président du comité, Jacques Bellemare, s'attend à ce que la première tranche de son rapport fasse l'objet d'une législation provinciale à l'automne, a-t-il indiqué hier lors de l'audition de représentants du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

La position de ces derniers sur la question de la déontologie et la discipline des policiers, rendue publique en octobre 1987, comporte trois priorités: le comité d'examen des plaintes devra être composé d'une majorité de civils, devra avoir un pouvoir décisionnel en matière disciplinaire, devra siéger en public et permettre l'audition des témoins.

Les autorités de la CUM estiment que toutes les plaintes de

nature publique devront être référées à ce comité tandis que celles provenant de supérieurs ou de collègues seront examinées à l'interne.

Le président du comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, tient à ce que le financement du traitement des plaintes soit assumé par le gouvernement provincial, qui en fixera les modalités de base avec possibilité pour la CUM de les adapter à la réalité multiculturelle et raciale de la métropole.

La veille, les dirigeants syndicaux de la Fraternité des policiers municipaux du Québec avaient insisté pour que les règles de conduite soient uniformes à travers le Québec.

Le comité d'audition des plaintes sera formé de 15 personnes, dont trois policiers sous recommandation du directeur de police.

M. Hamelin réclame l'exclusivité de la nomination des 12 civils qui seront représentatifs de l'ensemble de la communauté quant au sexe, l'origine ethnique et raciale. Trois devront être juristes.

Saisie de plus de 150 kilos de haschisch

■ Les inspecteurs des douanes canadiennes ont saisi mercredi après-midi 320 plaquettes de haschisch pesant dans les 150 kilos et valant au bas mot \$3 millions sur le marché noir.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée dans cette affaire mais la Gendarmerie Royale du Canada continue d'enquêter sur cette importation de drogue en provenance de Libye.

Le haschisch était dissimulé dans une dizaine de meubles arrivés à Montréal par train du port d'Halifax. Auparavant, la marchandise avait voyagé par bateau de la capitale libyenne jusqu'à Halifax, via le port d'Anvers (Belgique).

Le container fouillé par les douaniers contenait une soixan-

taine de meubles commandés par un importateur privé de Montréal plutôt que par une firme d'import-export. Ce fait, combiné à la provenance des marchandises, a mis la puce à l'oreille de l'escouade antidroque des douanes canadiennes.

La réaction des chiens détecteurs a convaincu les enquêteurs de fouiller à fond la marchandise importée. Les plaquettes de haschisch avaient été savamment dissimulées dans une dizaine de meubles. Elles étaient collées au dos de pièces mobiles ou dans le haut de tiroirs.

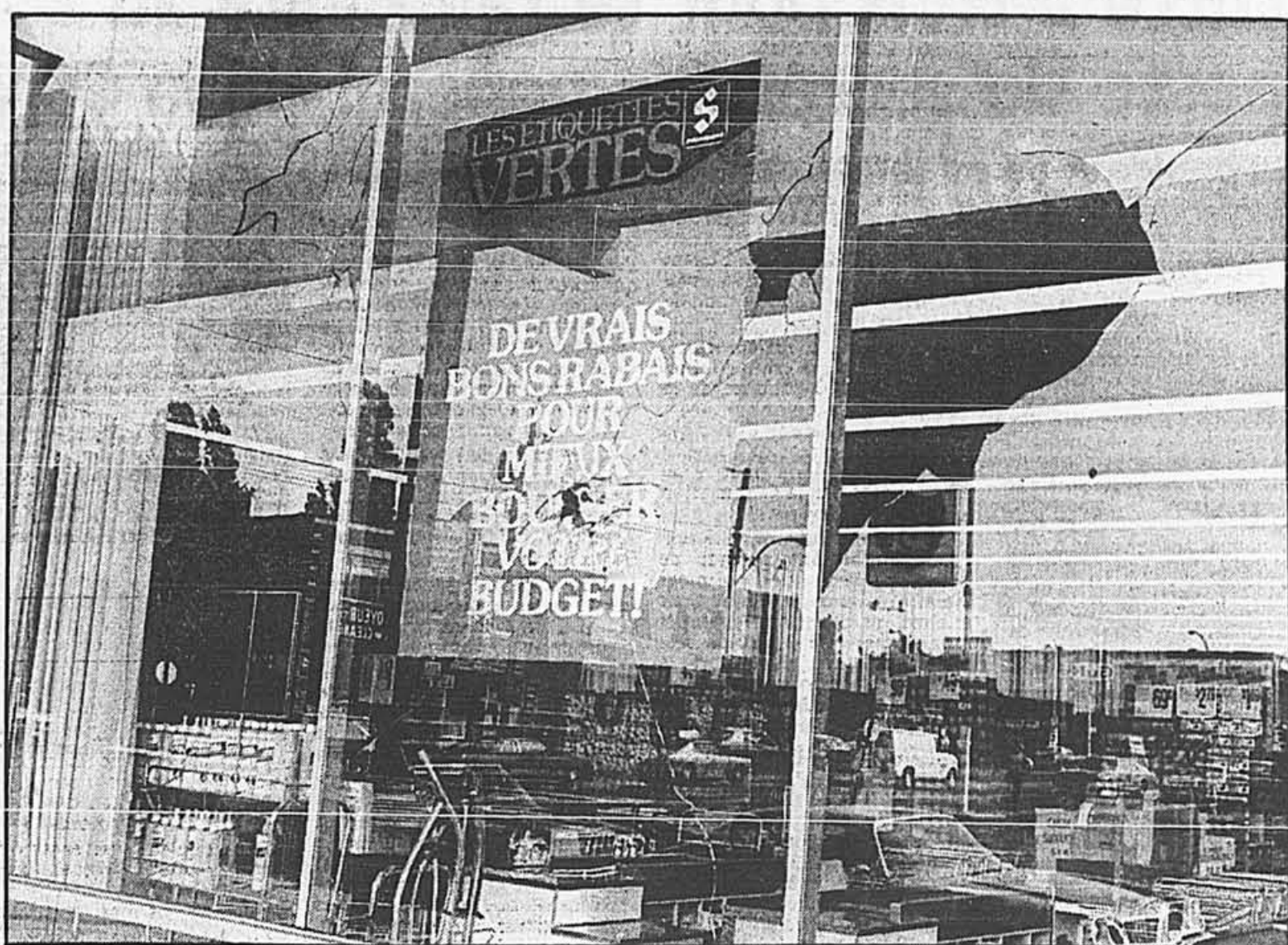
Lorsque la drogue a été retrouvée, le dossier est passé aux mains de la section des stupéfiants de la GRC qui poursuit son enquête.

Accident d'avion: l'identité des victimes est connue

■ La Sûreté du Québec a révélé hier les noms des deux aviateurs qui ont péri dans l'écrasement d'un avion monomoteur à Sainte-Julie, sur la rive sud de Montréal, mercredi soir.

Les victimes sont Roman Vavra, 33 ans, et Donald Bass, 20 ans. Ils étaient respectivement instructeur et élève d'une école

d'aviation de Saint-Hubert. Mercredi, leur petit avion, un Cherokee TA-28, est entré en collision en plein ciel, au-dessus de Sainte-Julie, avec un autre monomoteur. Le Cherokee s'est écrasé au sol tandis que l'autre appareil, un Cessna, réussissait à se poser sans trop de problèmes à une dizaine de kilomètres de là, en bordure de la route Transcanadienne.



Les relations de travail n'ont pas toujours été au beau fixe chez Steinberg.

PHOTOTHEQUE La Presse

Steinberg transmet un avis de licenciement collectif et... licencie 142 employés

LAURIER CLOUTIER

■ Steinberg a transmis au gouvernement du Québec un avis officiel de licenciement collectif de ses 12000 employés québécois.

Le vice-président aux relations de travail de la compagnie, M. Alain Bilodeau, a écrit le 31 mai dernier au ministre québécois du Travail, M. Pierre Paradis, pour «l'informer officiellement — en vertu de l'article 45 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre concernant l'avis en cas de licenciement collectif — que Steinberg prévoit

procéder graduellement, au cours des prochains mois, à des licenciements d'employés syndiqués et non-syndiqués».

Seront touchés «divers secteurs de l'entreprise au Québec, tels siège social, supermarchés, entrepôts, fabrication, distribution et bureaux administratifs».

Les syndicats concernés sont, précise M. Alain Bilodeau, le Local 500 des TUAC, ainsi que les locaux 501, 503, 504 et 486.

Avec émoi

C'est «avec émoi, profond regret et respect» qu'Alain Bilodeau transmet cet avis au ministre Pierre Paradis, après «plus de 70 ans d'opérations». Dans sa lettre d'avis, M. Bilodeau pré-

cise: «Il nous faut tourner une page d'histoire après avoir littéralement nourri des générations de Québécois, créés des dizaines de milliers d'emplois et supporté de nombreux producteurs et entreprises de service du Québec».

M. Bilodeau affirme qu'il a eu de multiples discussions et rencontres avec les dirigeants de tous les syndicats avant d'en arriver à l'offre finale faite précédemment aux employés. Et, malgré son engagement à la neutralité, le Local 500 en a fortement recommandé le rejet, le 29 mai, ajoute-t-il.

Steinberg a donc entrepris peu après le démantèlement du groupe.

Par ailleurs, la compagnie a licencié hier 142 des 500 employés de sa division du Québec, sur la rue Hochelaga. Plusieurs d'entre eux, dans la cinquantaine, comptent 20 ans d'ancienneté. Dans ce groupe il y a 39 syndiqués. Sur les 103 postes non-syndiqués abolis, Steinberg a relocalisé 10 personnes.

Un porte-parole, Mme Claude Durand, affirme que Steinberg «n'est pas passé par-dessus la tête du syndicat», et que les mises à pied ne se limiteront malheureusement pas à 400 ou 500 personnes, comme l'évoquait récemment le chef syndical, M. Tom Kukovica. «La vente ne peut plus être évitée maintenant», conclut-elle.

Le Palais de la Civilisation ressuscite et présente six expositions

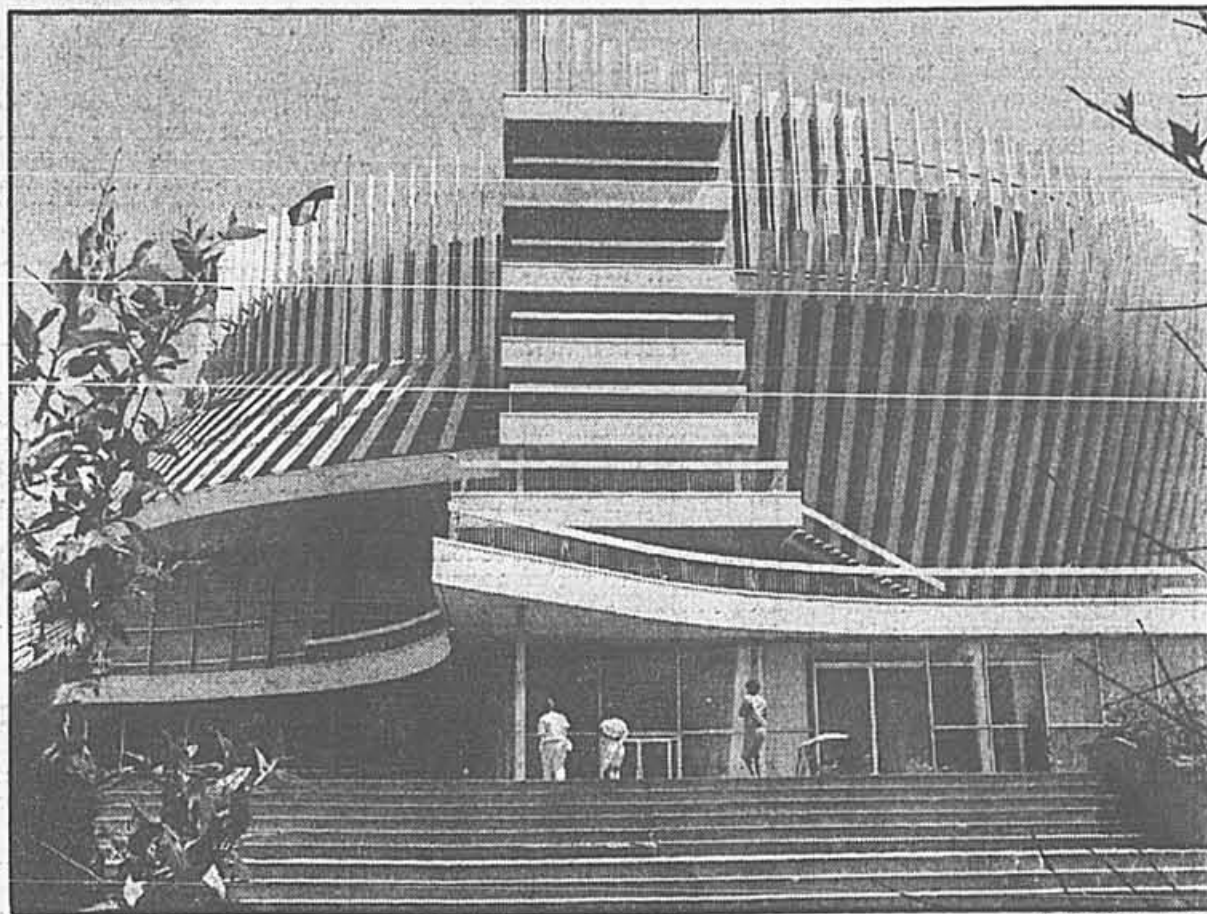
LILY TASSO

■ Doté d'un budget de \$6,3 millions, le Palais de la Civilisation présentera simultanément, du 30 juillet au 15 octobre prochain, six expositions de calibre international, assez diversifiées pour plaire à tous les goûts. A cette occasion, plusieurs étages précédemment fermés seront ouverts.

Le public pourra voir les Trésors des Aztèques, qui ont été décrits en Belgique comme étant la plus importante exposition présentée dans ce pays depuis 50 ans. Vienne en concert nous plongera dans la splendeur de cette ville au XIXe siècle, et dans l'extase de la musique de ses célèbres compositeurs. L'Univers d'Hergé, à déjà conquis au Centre Pompidou de Paris un public de 7 à 77 ans; ici, on y visionnera aussi tous les films de Tintin portés à l'écran.

Ce n'est pas tout. De l'Institut Smithsonian de Washington nous parviendra une collection de quelque 70 photos des grandes vedettes de l'âge d'or de Hollywood et signées George Hurrell: Crawford, Dietrich, Harlow, Gable, Lombard, Bogart, Hepburn, Garbo... Il y aura aussi une sélection de 72 des œuvres les plus représentatives de l'art grec contemporain provenant du Musée Vorrès d'Athènes, institution reliée au Musée national de Grèce. Le Palais de la Civilisation proposera enfin un petit tour du Paris de l'an 2000, grâce à une trentaine de maquettes exposées actuellement à New York et qu'on dit étonnantes. Chaque exposition sera accompagnée d'un volet animation qui attirera les amateurs de musique et de danse, de théâtre ou de cinéma. On espère que les groupes ethniques de Montréal y contribueront.

Le rez-de-lagune dont l'accès sera gratuit, présentera les grandes lignes de la programmation du Palais, question d'ouvrir l'appétit au visiteur, pour qu'il ait envie de goûter aux fruits de la cul-



Le Palais de la Civilisation souhaite accueillir de nombreux visiteurs encore cette année.

PHOTOTHEQUE La Presse

ture après les nourritures terrestres offertes au café-terrasse viennois et au restaurant.

Il s'agit en fait d'un nouveau départ pour l'ancien Pavillon de la France, comme le soulignait, hier à la conférence de presse, M. Pierre Brunet, président du nouveau conseil d'administration. L'édifice subit actuellement des travaux de restauration de l'ordre de \$765 000.

C'est un début, car la ville souhaite mettre en valeur «cet édifice qui nous appartient», de sorte qu'il puisse servir 12 mois par année, a précisé Mme Kathleen Verdon, membre du Comité exécutif de Montréal et responsable du développement culturel.

Quant à M. Michel Petit, directeur général du Palais de la Civilisation, il n'était pas peu fier d'avoir pu réunir en quatre mois seulement des expositions qui en mettront plein la vue aux Montréalais comme aux touristes. Il s'attend à recevoir quelque 400 000 visiteurs qui paieront autour de \$5 leurs droits d'entrée.

L'exposition Ramsès avait attiré 700 000 personnes, les Trésors de la Chine 400 000, et l'Or des Thraces 200 000. Les investissements de la ville de Montréal pour ces trois dernières expositions avaient été de \$7 millions pour Ramsès et de \$5 millions pour chacune des deux autres.

Sur le budget de \$6,3 millions,

la ville en assure \$2 millions. De toute façon, dit-on, elle dépense \$1 million pour l'entretien de l'édifice, même s'il n'est pas utilisé. Ce qui est nouveau, c'est de faire appel à des commanditaires pour équilibrer le budget. Air Canada, par exemple, est l'un de ceux qui ont accepté de collaborer à ce nouveau départ.

C'est une année charnière pour le Palais de la Civilisation. Elle déterminera les décisions à venir. Aussi n'a-t-on rien laissé au hasard. La signalisation a été révisée et cinq terrains de stationnement attendent les automobilistes. Comme par les années passées, le métro et l'autobus, puis la balade, amèneront les visiteurs jusque là.

Un avant-goût de l'été en
Montréal

Un cahier publicitaire
à ne pas manquer dans

La Presse

DEMAIN

Lutte à trois pour se faire élire au poste de secrétaire général de la CSN

Le président, **Gérald Larose**, et la vice-présidente, **Monique Simard**, seront réélus sans opposition

LISA BINSSE
QUÉBEC

■ Faute d'opposant, la réélection aujourd'hui de Gérald Larose à la tête de la CSN est acquise, tout comme celle de la vice-présidente Monique Simard. Mais les jeux sont loin d'être faits aux deux postes contestés à l'exécutif, dont celui de secrétaire général, le troisième en importance.

Trois candidats sont en lice pour ce poste: Michel Gauthier, l'actuel secrétaire général, Michel Bourdon, permanent de la Fédération nationale des communications (FNC) et ancien journaliste de Radio-Canada, et Yves Lessard, ancien président de la Fédération des affaires sociales, la plus importante fédération de la CSN.

Il se fait pour le moins difficile de dire qui sera le prochain secrétaire général et aucun des trois candidats n'ose crier victoire. L'autre poste contesté est celui du deuxième vice-président, détenu par M. Roger Valois. Le seul candidat intéressé

est M. Roger Deslauriers, un enseignant au collège de Trois-Rivières.

Quelques facteurs jouent dans ces élections qui indiquent, à tout le moins, un désir de changement à la direction de la centrale de 225 000 membres.

Un de ces facteurs est la rogne que soulève une des propositions de l'exécutif visant à apporter des modifications aux structures actuelles de la CSN. Certains délégués ont exprimé hier leur mécontentement devant une proposition qui réduirait le nombre de conseils centraux, qui fournissent le soutien technique et les services aux syndicats en région. En vertu de cette proposition, débattue en atelier, le nombre de conseils centraux passerait de 22 à 14.

Cette «régionalisation» des services de la centrale suscite des tensions et semble être un élément électoral important. L'insatisfaction devant la proposition de l'exécutif, dont fait partie M. Gauthier, repose non pas sur le principe en cause, mais sur la façon qu'elle a été présentée, à un mois du congrès.

Avant de se prononcer, certains délégués veulent en débattre davantage et préféreraient voir la question reportée au prochain congrès en 1990.

L'autre facteur à considérer est le fait qu'environ 60 p. cent des 1 300 délégués officiels sont de nouveaux délégués qui ne connaissent ni les candidats, ni leurs positions. D'où la demande qui doit être faite au congrès aujourd'hui d'allouer cinq minutes à chaque candidat pour leur permettre de s'expliquer.

Quant aux appels dont disposent ces candidats, ils sont partagés. Mme Simard, première vice-présidente, se dit neutre. M. Larose n'a pas indiqué ses préférences, mais il faut se rappeler qu'au moment de se représenter lui-même, il avait invité son exécutif au complet à faire de même.

M. Gauthier dit avoir des appuis partout sauf à la FNC qui appuie M. Bourdon. Ce dernier soutient lui aussi pouvoir compter sur des appuis partout, tant parmi des délégués des fédérations du secteur public que de ceux provenant des fédérations

du privé. Même scénario pour M. Lessard, qui peut aussi compter sur un appui, quoique mitigé, au sein de son ancienne fédération.

Quant aux femmes, qui comptent pour le tiers des délégués, elles voudraient savoir où se situent les candidats notamment sur les programmes d'accès à l'égalité au sein même de la centrale. Depuis les discussions entreprises à ce sujet en 1982, peu a été fait sur cette question à l'interne.

Les mises en candidature se terminent à midi aujourd'hui. Outre le président et la première vice-présidente, deux autres membres de l'exécutif ne sont pas contestés: M. Léopold Beaulieu, trésorier et Céline Lamontagne, troisième vice-présidente. Les élections se tiennent demain.

Par ailleurs, à la reprise de la plénière hier après-midi les délégués ont adopté une série de propositions décriant la pollution et exigeant des gouvernements de renforcer les règlements existants pour mieux protéger l'environnement.

Services spéciaux pour les enfants doués: les enseignants sont divisés

ANDRÉ PRATTE

■ Si la Centrale de l'enseignement du Québec s'oppose catégoriquement à ce que les écoles offrent des services spéciaux aux enfants doués, ses membres sont beaucoup plus nuancés, près de la moitié d'entre eux estimant même que ces enfants devraient être regroupés dans des classes spéciales. C'est ce qui ressort d'un sondage CROP réalisé en mars dernier pour le compte de la CEQ et dont *La Presse* a obtenu copie.

A son conseil général le mois dernier, la CEQ a adopté, au terme d'une consultation de plusieurs mois auprès de ses membres, une position sur la douance. La centrale répliquait ainsi aux parents et pédagogues qui font pression sur les commissions scolaires pour que les enfants doués bénéficient de mesures particulières leur permettant de se développer à leur rythme.

Le texte voté par le conseil général rejette toute mesure qui ne serait destinée qu'aux enfants doués: classes ou écoles spéciales, budgets supplémentaires, activités parascolaires exclusives. Le sondage dont *La Presse* a obtenu copie indique que tous les enseignants ne partagent pas cette position.

Ainsi, alors que le conseil général a voté que «l'école n'a pas à consacrer des budgets et ressources supplémentaires à l'intention exclusive des élèves dits doués et talentueux», 61 p. cent des pro-

fesseurs interrogés par CROP se sont dits d'accord pour que des ressources additionnelles soient destinées à ces enfants.

La position de la CEQ affirme que «la création de classes ou d'écoles spéciales pour les enfants dits doués n'est pas justifiée». Les enseignants sont cependant fort divisés sur cette question: 54 p. cent sont en désaccord avec la création de classes spéciales, mais 44 p. cent l'approuvent.

Et, 51 p. cent des enseignants interrogés par CROP ne croient pas que «le développement de services spéciaux pour les enfants doués devrait être une priorité dans l'affectation de ressources», mais presque autant, 47 p. cent, sont de l'opinion contraire.

Le conseil général de la centrale s'est prononcé contre les tests d'évaluation destinés à dépister les enfants particulièrement doués. Mais 69 p. cent des professeurs sont pourtant d'accord avec le «dépistage par test des enfants doués».

La CEQ s'oppose aux mesures spéciales pour les élèves doués parce qu'elle craint que celles-ci accroissent les inégalités scolaires entre les enfants. Les enfants doués, qui proviennent le plus souvent de milieux aisés, bénéficieraient d'un enseignement enrichi, tandis que les ressources consacrées aux enfants de milieux défavorisés seraient de plus en plus limitées.

Laberge digère mal la décision de la Cour suprême en faveur de Bell Canada

Le jugement porte sur le retrait préventif que réclamaient les femmes enceintes travaillant à un écran cathodique

■ «En poussant la contestation de la loi 17 jusqu'en Cour suprême, Bell Canada a démontré l'irrespect total qu'elle a envers ses travailleuses enceintes», a affirmé hier le président de la FTQ, M. Louis Laberge.

Ce dernier réagissait alors à la décision du plus haut tribunal du pays donnant raison à Bell qui invoquait sa charte fédérale pour se mettre à l'abri de certains articles de la loi québécoise sur la santé et la sécurité au travail.

Cette cause-type s'appuyait sur le cas d'une employée enceinte de Bell Canada qui, en raison de son état, craignait de travailler à un écran cathodique et avait fait reconnaître, en vertu de la loi québécoise, son droit à un retrait préventif. Estimant que plusieurs articles de cette législation ne sauraient s'appliquer à une entreprise régie par une loi d'Ottawa, Bell Canada avait poursuivi cette contestation à son ultime limite.

Tout en disant regretter «vivement cette décision de la Cour suprême qui fait des travailleuses et des travailleurs québécois sous juridiction fédérale des citoyens de seconde classe», M. Louis Laberge et le vice-président du syndicat concerné, M. René Roy, s'en sont

surtout pris à Bell. «L'exemple parfait d'un employeur qui veut se placer au-dessus des lois au nom de la liberté d'entreprise, des droits de gérance et de la non-intervention du gouvernement dans son entreprise».

«Inutile de vous dire, a poursuivi le président de la FTQ, que tous nos syndicats sont des plus inquiets de cette décision et qu'ils entendent faire des pressions,

surtout à la veille d'élections fédérales, pour que les différents partis s'engagent à corriger la situation actuelle.»

Dans la foulée de ces moyens de pression, la FTQ se propose d'écrire bientôt au premier ministre Mulroney «pour lui signifier qu'il incombe maintenant au gouvernement fédéral de voir à ce que les travailleuses et travailleurs québécois sous juridiction

fédérale soient adéquatement protégés». M. Laberge a précisé qu'il entend bien solliciter l'appui du premier ministre Bourassa dans cette démarche. «Si les autorités fédérales et provinciales ont été capables de négocier une entente en ce qui concerne la réparation des accidents du travail, la loi 42, je ne vois pas ce qui les empêcherait de faire de même pour la prévention.»

Un lobby en faveur des psychologues?

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les psychologues québécois ont devisé, hier, sur la meilleure manière d'effectuer un lobby en faveur de leur profession auprès des autorités gouvernementales et de l'opinion publique.

M. Michel Sabourin, professeur à l'Université de Montréal, a notamment réclaté que la Corporation des psychologues poursuive une politique de lobbying à la base, cette méthode américaine de «grass roots lobbying», qui consiste à exercer des pressions au niveau de la politique locale.

M. Sabourin a fait part de cette suggestion lors d'un symposium sur «l'implication politique» des psychologues. Il avertit que l'organisme, par son comité des affaires publiques, cherche à faire une forte promotion de la profession dont le champ d'action chevauche ceux de plusieurs autres professions. Il a fait valoir que le fait de promouvoir les services de cette profession est compatible avec son objet, celui de servir le public.

Un autre panéliste, M. Charles Châteauneuf, a lui aussi recommandé à ses collègues de se faire voir dans les bureaux des députés et dans les diverses organisations publiques. Il a dit que les psychologues n'ont pas la même capacité que les chiropraticiens de se manifester par les journaux. Ils seraient, selon lui, fréquemment mal à l'aise et ne seraient pas sûrs d'eux lorsqu'ils interviennent en public. Il a dit que, depuis qu'il tient chronique dans un journal, il n'a pas de difficulté à bâtir sa clientèle privée. D'autant, a-t-il signalé, que les Québécois sont actuellement, selon lui, des «dévoreurs de psychologie».

La vente d'extérieur Crown Diamond

Bon temps pour en profiter!

Aussi en vente
Apprêt au latex pour le bois extérieur
Blanc (02-360)/(02-390)

24^{88\$}
ou moins les 4 litres

Cette offre se termine le 19 août 1988.

22^{48\$}
ou moins les 4 litres

24^{48\$}
ou moins les 4 litres

25^{48\$}
ou moins les 4 litres

26^{88\$}
ou moins les 4 litres

AHUNTSIC	MONTRÉAL	MONTRÉAL-EST	RIVE-SUD	ST-LOUIS-DE-TERRERBONNE
MAURICE BERNIER PEINTURE 1451, rue Fleury Est Montréal 382-4961	QUINC. JACQUES ADAM INC. 1950, Laurier Est Montréal (Québec) 521-6250	QUINCAILLERIE PAUL RIVET INC. 5771, rue de Marseille Montréal 255-7472	DÉCORS EXPERTS INC. 3388, chemin Chamblay Longueuil 651-8265	QUINC. J. RAYMOND 1093, rue St-Louis St-Louis de Terrebonne 471-1809
LAVAL	ROSEMONT	QUINCAILLERIE DE L'EST ENR. 8240, rue Hochelaga Montréal 353-0030	FERRONNERIE BRIEN 275, boul. Curé-Poirier Ouest Longueuil 677-5225	L'ASSOMPTION
DUPONT LTÉE 4925, boul. des Laurentides Auteuil 622-0880	C. BÉLANGER LTÉE 2918, rue Masson Montréal 374-2121	MONTRÉAL-NORD	QUINC. J.C. CARTIER 2098, rue Ste-Hélène Longueuil 651-0568	MAT. CHARLES GODFRIND 1158, route 344 L'Assomption 589-2201
MAT. DE CONST. MILLWORK LTÉE 3838, boul. St-Martin Chomedey 688-3082	QUINCAILLERIE A. LALONDE LTÉE 3113, rue Masson Montréal 728-3637	QUINCAILLERIE LEFEBVRE & FILS INC. 5100, rue Charlevoix Montréal-Nord 322-1452	QUINC. J. LEBEAULT INC. 193, rue St-Charles Ouest Longueuil 646-5530	REPENTIGNY
COLOBAR DE PONT-VIAU 357, boul. des Laurentides Pont-Viau 667-7200	VILLERAY	QUINC. CLASSIQUE INC. 12275, boul. Rolland Montréal-Nord (Québec) 323-2114	DUPUY & FRÈRES INC. 707, rue St-Charles St-Lambert 672-5430	CENTRE DE RÉNOVATION PRUD'HOMME 444, rue Notre-Dame Repentigny 654-6666
CENTRE DE RÉNOVATION 440 INC. 1235, montée du Moulin St-François-de-Laval (Québec) 665-6287	LAURIER DÉCOR 1216, rue Bélanger Est Montréal 272-1286			
BRICO CENTRE	Kirkland..... 694-1173 Montréal..... 270-2110 LaSalle..... 366-3994 Anjou..... 353-8861	Longueuil..... 468-4434 Brossard..... 672-0722 Laval..... 688-8320	VAL ROYAL	Cartierville..... 333-8140 Terrebonne..... 471-1122 Beloil..... 467-3358

Les avocats de l'Aide juridique contre les réformes Paradis

■ Après l'Église catholique, la table de concertation des assistés sociaux et une multitude d'autres organismes dont la Ligue des droits et libertés, c'est au tour des avocats de l'Aide juridique de demander au ministre de la Main d'œuvre et du revenu, M. Pierre Paradis, d'aller retravailler son projet de loi 37, tellement les lacunes de certains articles portent atteinte à la «capacité juridique des bénéficiaires de l'aide sociale au libre exercice de leurs droits civils».

Quatre points ont été développés, hier en conférence de presse, pour démontrer comment le mi-

nistère est inconscient dans la formulation des articles du projet de loi et surtout dans la multitude des règlements qui feront que la loi 37 «pourra passer du meilleur au pire dépendant de ce que seront ces règlements». A cet égard, ils demandent que soit déposée devant les parlementaires toute la réglementation avant de procéder plus en profondeur à l'étude du projet de loi.

C'est ainsi qu'en étudiant l'article 31 du projet de loi, les avocats se sont aperçus que dorénavant aucune entente relative à une pension alimentaire ne pourra être reconnue tant qu'elle n'aura

pas été sanctionnée par un vérificateur du ministère. Un juge ou des avocats qui passeraient outre à ce règlement seraient passibles d'amendes.

Or le volume de recours alimentaires étant important dans tous les districts judiciaires du Québec, le nouvel article qui exige la «bénédictio ministérielle» causera nécessairement des délais.

C'est faire fi, selon eux, de la bonne foi des parties qui négocient raisonnablement, mais c'est surtout une atteinte à la capacité juridique des bénéficiaires. C'est enfin retarder tout le processus

de l'exercice des recours alimentaires.

Le vérificateur gouvernemental pourra en effet statuer que la pension qui doit être versée à la femme dans la plupart des cas, n'est pas assez élevée demandant ainsi aux avocats de recommencer la négociation. Les avocats se demandent aussi «jusqu'à quel point n'y a-t-il pas (...) un danger pour l'indépendance judiciaire quand le ministre peut demander au tribunal de refaire ses devoirs?»

Par ailleurs, l'article 27 du projet de loi, qui permet au ministre, sans le consentement du béné-

ficiaire, d'administrer la prestation mensuelle de l'assisté social en «payant les coûts de logement, d'électricité, de chauffage avant de remettre l'excédent au bénéficiaire» viole un autre exercice des droits civils, celui qui dit que toute personne assume ses obligations. Le locataire a techniquement droit de retarder le dépôt de son loyer lorsque le propriétaire ne maintient pas le logement en bon état. Avec cette prise en charge du loyer par l'État, le bénéficiaire se voit priver d'un recours à la Régie des loyers, habilitée à traiter de pareils cas. Le gouvernement paie donc le loyer et soustrait la somme de la prestation du bénéficiaire, sans son consentement.

Le fameux article 76 sur les aptes et inaptes qui «médicalise» la notion d'incapacité au travail entraînera des délais et des frais d'expertises considérables pour l'État.

Les avocats avançaient, hier, l'hypothèse que si seulement cinq

cent des 280 000 personnes déclarées aptes au travail logeaient un appel, c'est à 14 000 demandes que le Comité provincial sur lequel siègeront un médecin et deux fonctionnaires, devra répondre dans un délai de 30 jours. Et cela, en vertu d'un autre article qui prévoit une «audition pleine et entière» à un bénéficiaire se prévalant du droit à la révision. Quand on considère que les délais d'attente dépassent 30 mois à la Commission de santé et de sécurité au travail, on voit mal comment le gouvernement pourra expédier rapidement les nombreux appels qui seront logés.

Pour toutes ces raisons, et parce que le projet de loi est truffé d'imprécisions et d'inconnues, l'Aide juridique estime que les parlementaires n'ont pas en main l'information requise pour sanctionner une telle loi et, de ce fait, réclame des modifications majeures avant son adoption.

Le jour des arrestations, la police n'avait rien vu d'anormal au Pussy Cat

GERMAIN TARDIF

■ Deux policiers qui avaient arrêté leur collègue Robert Boudreau, de la police de la CUM, et d'autres personnes, sous l'accusation de tenir une maison de débauche, le 19 avril dernier, au salon érotique «Le Pussy Cat», n'ont pas vu d'actes indécents ce jour-là malgré deux visites.

Témoignant devant le juge Pierre Fontaine, de la Cour municipale de Montréal, les constables Rochon et Blouin ont déclaré qu'ils se sont rendus une première fois au 3668 rue Ontario est, vers 15 h 45. En plus de quelques-uns des accusés, il y avait deux hommes, présumés clients, mais qui ont quitté l'établissement.

Les policiers sont sortis, pour revenir sur les lieux environ une heure plus tard, après avoir vu entrer un autre présumé client.

À leur arrivée, ils furent accueillis par Boudreau et n'ont vu de client nulle part. Boudreau s'est approché de la porte d'une des salles, et a frappé quelques coups. Le client en est sorti et, calmement, a quitté la maison.

Peu après, d'autres policiers s'amènèrent, munis de mandats de perquisition et d'arrestation.

C'est alors qu'ils arrêterent Boudreau, ainsi que Jean-Paul Tremblay, sa femme Doris et des danseuses.

La veille, soit le 18 avril, le constable Cormier, qui faisait trio avec les deux autres policiers, avait cependant aperçu, selon son témoignage de mercredi, par un oeil de surveillance qui permettait de voir à l'intérieur d'une salle, une danseuse nue qui évoluait devant un homme qui se masturbait. Il n'observa aucun contact physique entre les deux.

Durant la perquisition, les policiers ont vu, sur un matelas, des billets d'admission ressemblant à ceux d'une salle de cinéma, ainsi que de l'argent. On leur expliqua qu'il s'agissait d'un système de billets pour les clients et pour les danseuses.

Quant au client sorti calmement, les policiers n'ont pas tenté de l'interroger ou de se mettre à sa poursuite.

Ils n'avaient pu voir ce qu'il faisait dans la salle en question car celle-ci n'avait pas d'œil de surveillance qui servait à s'assurer que les séances se passaient dans l'ordre, c'est-à-dire sans contact physique.

Le procès se poursuivra jeudi prochain.

Campagne des artistes québécois contre les jouets de guerre

■ Des artistes québécois se sont unis pour participer à une campagne contre les jouets de guerre, dans l'espoir que les parents n'en achètent plus, que les magasins n'en vendent plus et que les chaînes de télévision ne diffusent plus d'émissions violentes.

L'auteur dramatique Michel Tremblay, le cinéaste Frédéric Back (qui a gagné plusieurs prix avec son film d'animation *L'homme qui plantait des arbres*), les comédiens Jean-Louis Roux, Marie Tifo et Marie Eckel (*Passé-Partout*), la peintre Marcelle Ferron (co-signataire du Refus global en 1948) et d'autres artistes, viennent de signer une lettre publique.

«Il se dépense actuellement \$2 millions par minute pour l'armement dans le monde; \$23 000 par minute au Canada, note la lettre. Pendant la même minute, 30 enfants mourront de faim dans le tiers-monde.

«Comment une telle situation est-elle possible sans une préparation des esprits qui amène les gens à accepter ces dépenses scandaleuses? Cela commence très méthodiquement avec nos en-

fants dont la culture banalise la violence et la guerre.

«Et c'est avec cette violence que se construisent les abus contre les droits humains. La question des jouets et des émissions de guerre n'est donc pas un sujet quelconque. Elle est au cœur même du processus de la militarisation.»

Une plus vaste campagne sera menée l'automne prochain avec la collaboration possible du ministère de l'Éducation et de l'Assemblée des évêques, sous le thème: «La guerre n'est pas un jeu!»

Les enfants des écoles primaires seront invités à donner leurs jouets de guerre en vue de tous les fondre dans une grande sculpture pacifiste. Un concours de publicité contre les jouets de guerre sera aussi organisé dans les écoles secondaires et les cégeps.

L'auteur dramatique et comédienne Julie Vincent, le pianiste Pierre Jasmin, le sculpteur Charles Daudelin, la marionnettiste Micheline Legendre et la journaliste Hélène Pelletier-Baillargeon ont aussi signé la lettre.

Morrisette coupable de complot pour meurtre

GERMAIN TARDIF

■ Daniel Morrisette a été reconnu coupable de complot pour assassiner M. Denis Gervais, le mari de sa maîtresse, Renée Godin-Gervais.

Le jury, composé de six hommes et de six femmes, a rendu son verdict hier après quatre heures de délibérations, à l'issue d'un procès de 15 jours présidé par le juge John Gomery, de la Cour supérieure.

Ce dernier a annoncé qu'il fera connaître sa sentence mercredi prochain.

Morrisette est passible d'emprisonnement à perpétuité. Il en va de même de Renée Godin qui, elle, s'était avouée coupable sous la même accusation et qui attend, elle aussi, sa sentence.

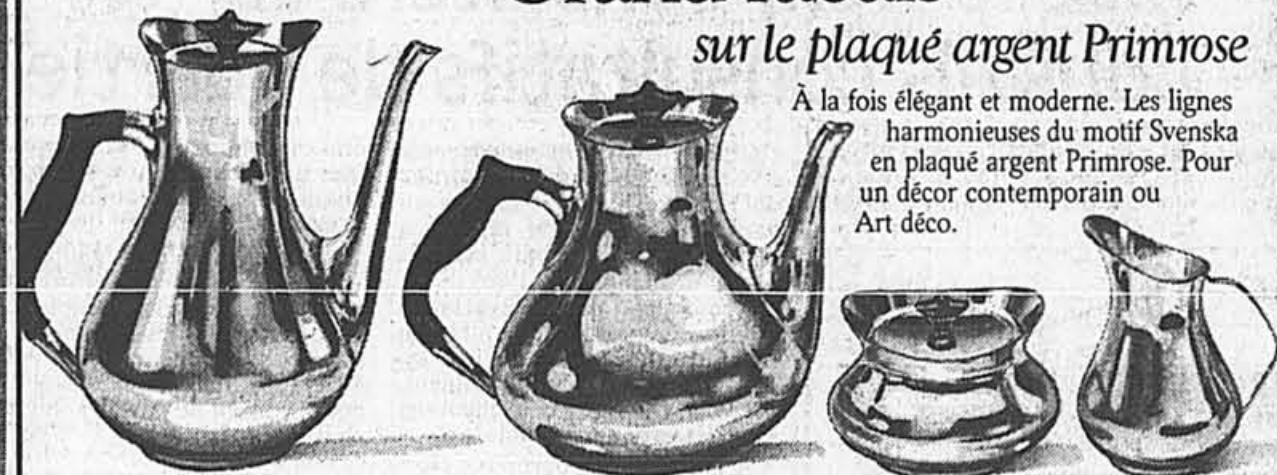
Dans l'acte d'accusation figure

un troisième nom, celui de Sylvain Dufresne, surnommé le «Voyou», à qui avait été confiée la sale besogne, moyennant rétribution. La police n'y a jamais pu le retracer, de sorte que le procès de Morrisette s'est déroulé sans lui. Il demeure toujours introuvable.

Selon la preuve faite lors du procès, au cours duquel Renée Godin a témoigné, la tentative a eu lieu le 7 janvier dernier à la résidence de la victime pressentie. Le «Voyou» et un acolyte, sachant que M. Gervais devait rentrer vers 20 h 30, s'étaient amenés à la maison un peu plus tôt pour l'y attendre. Ils avaient en leur possession une clef de la porte d'entrée. Mais M. Gervais avait décidé, à la dernière minute, de dîner au restaurant. Et c'est ce qui lui sauva la vie. Les deux tuteurs à gage l'attendaient jusqu'à 22 heures puis décidèrent de s'en aller.

Grand rabais sur le plaqué argent Primrose

À la fois élégant et moderne. Les lignes harmonieuses du motif Svenska en plaqué argent Primrose. Pour un décor contemporain ou Art déco.



Service à café/thé avec crémier et sucrier ... Cour. Solde
Plateau bosselé 150 112,50

BIRKS

"Je fiche le camp!"

Elle m'a regardé! Je vous mens pas. Elle m'a fait un sourire... large comme ça! Ça faisait six mois que j'y pensais. Il fallait que je lui demande. J'avais envie de liberté, d'évasion... et je voulais surtout pas de problèmes d'argent. À la Banque Nationale, on m'a parlé d'un prêt-vacances à un taux que la concurrence ne m'aurait peut-être même pas accordé. Et ça n'a pas traîné. Quand ma femme m'a dit qu'on avait le prêt, quand ma femme m'a appris qu'on partait en vacances, quand les enfants ont appris qu'on les emmenait avec nous autres, ils riaient comme ça se peut pas. Toute une banque!

Elle m'a dit oui avec un sourire.

Les prêts sourires



BANQUE NATIONALE

Deux études indépendantes font état que les frais bancaires annuels moyens de la Banque Nationale du Canada sont généralement les plus bas.

Saint-Laurent indemnise ses victimes du 14 juillet

■ À Saint-Laurent, 1729 des 3039 victimes des pluies torrentielles du 14 juillet dernier se partageront le million de dollars du fonds municipal d'assistance financière.

L'indemnité moyenne versée aux 1304 propriétaires occupants et aux 425 locataires qui répondent aux critères de sélection du programme d'aide financière est, respectivement, de \$602 et de \$395. Au pire, un sinistré ne recevra que \$50 et au mieux, \$1000.

Sont exclus du programme d'aide municipal: les propriétaires non-résidents, les propriétaires d'immeuble d'habitation de plus de six logements, ainsi que les commerces et les industries. Les locataires, eux, sont admissibles sans restriction.

Évidemment, il faut avoir fait parvenir sa réclamation à la Ville au plus tard le 30 juillet dernier, soit 15 jours après le déluge du 14 juillet.

La plus haute réclamation reçue à l'hôtel de ville de Saint-Laurent est de \$78 278 et la plus basse, de... \$62! La moyenne, elle, s'établit à \$8 071.

Saint-Laurent, on le sait, est la seule municipalité à avoir créé un fonds d'indemnisation pour ses sinistrés du 14 juillet.

Elle l'a fait, comme l'a dit hier le conseiller Rolland Bouchard, parce que le programme d'aide du gouvernement québécois est insatisfaisant.

D'ailleurs, 774 résidents de Saint-Laurent ont réclamé une aide du Québec, mais seulement 65 ont jusqu'à maintenant été indemnisés.

La «consultationnité» reprochée à Doré: Claude Dupras dit en avoir eu la prémonition

MARIANE FAVREAU

■ Le chef du Parti civique, Claude Dupras, se réjouit qu'enfin des hommes d'affaires fustigent, comme lui, la «consultationnité» dont l'administration Doré est en train d'affliger Montréal. Il croit que les déclarations faites en fin de semaine par de gros canons du monde des affaires, au congrès de la Chambre de Commerce, «feront prendre conscience aux Montréalais de la façon dont la ville est administrée».

M. Dupras croit que tout ce que le RCM a réussi à faire jusqu'ici «c'est de jeter de la poudre aux yeux en mettant sur pied un système qui ne sert qu'à retarder les prises de décisions.» Il reproche au maire de créer d'autres paliers consultatifs avec les comités-conseil d'arrondissement qui retarderont encore les prises de décisions.

Le chef du Parti civique estime de plus que non seulement le maire Doré multiplie les consultations pour des riens, mais qu'il

ne consulte même pas sur des questions importantes.

Ainsi, pendant que l'administration multiplie les «structures de placotage», déclarait hier M. Dupras, des décisions importantes se prennent à deux ou trois dans les bureaux de MM. Doré et Gardiner. Et cela, sans consultation sur de gros projets du centre-ville. Il cite, par exemple:

■ la construction envisagée par la Banque impériale de Commerce, angle Peel et René-Lévesque, qui ferait disparaître la marge de recul de la tour et l'espace public où siège une sculpture de Henry Moore;

■ pas de consultation non plus

pour le Centre Eaton, un projet important en plein centre-ville (McGill College et Sainte-Catherine); qui déroge à des règlements de zonage et qui aura un impact sur les vents et le trafic;

■ même chose enfin pour le projet Chaussegros-de-Léry, à côté de l'hôtel de ville, où la municipalité s'engage financièrement dans ce projet de \$80 millions. «On n'est même pas capable d'obtenir les études de faisabilité et de rentabilité de ce projet.»

La-dessus, on nous renvoie aux bureaux Accès-Montréal, poursuit M. Dupras, qui estime que cette structure des bureaux satellites de l'hôtel de ville ne sert

qu'à prendre les appels téléphoniques qu'on ne prend plus à l'hôtel de ville.

Il n'a pas manqué de se moquer de l'administration qui n'a même pas installé l'eau et l'électricité pour le Grand Prix de Montréal alors que Drapeau «avait construit les îles en moins de six mois et sans consulter».

M. Dupras se dit pourtant partisan de la consultation (il proposait des comités consultatifs ad hoc aux dernières élections). Il souhaite cependant que cette fonction consultative soit laissée en priorité aux commissions permanentes du conseil. Et que les élus décident.

...et le RCM consultera sur les conseils consultatifs de quartier

■ Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal a mis sur pied, hier soir, un comité

chargé de voir comment concrétiser le projet de conseil de quartier qui soulève bien des espoirs au parti. Il devrait faire rapport à temps pour le prochain congrès du RCM, à l'automne 1989.

Cette idée des conseils de quartier fait partie de la bible du RCM depuis sa fondation en 1974, rappelle le vice-président, M. Guy Oddo. Elle a cheminé, avec des variantes, depuis lors.

À la veille des dernières élections municipales, en novembre 1986, on avait toutefois retiré des promesses électorales du parti la formation des conseils de quartier, les réservant pour un second mandat RCM.

Le but de ces conseils de quartier décisionnels, explique le vice-président du parti, c'est la décentralisation du pouvoir. Ils visent également à rapprocher les

élus municipaux des citoyens, tout comme la consultation publique qui est un premier pas en ce sens, explique-t-il.

Quant à savoir si le conseil de quartier doit aussi administrer une partie du budget municipal, il faut attendre les résultats des travaux du comité du RCM, croit M. Oddo. Mais il juge essentiel que le conseil de quartier soit décisionnel sur certains points (comme le zonage).

Le nouveau comité du RCM devra d'abord faire un inventaire de l'ensemble des prises de position du parti sur la question. Il pourra également se pencher sur ce qui se fait ailleurs en matière de décentralisation: M. Oddo cite, à titre d'exemples, les villes de New York, Grenoble, Bologne et même Paris, avec ses mairies d'arrondissement.

LES CÉRAMIQUES SOLANO INC.
4833, rue Jean-Talon Est
(Angle Viau)
727-6293

Profitez de notre offre spéciale
CARREAUX POUR MUR ET
PLANCHER DE SALLE DE BAIN,
PEINTS À LA MAIN, DE 6" x 8" À
2,39\$/pi. car.

- Tous nos produits sont garantis.
- Entrepreneur.
- Ciment, colle ou époxy disponible pour pose.
- Carreaux de céramique, granite, marbre.
- Salle de montre.
- Accessoires de salle de bain.
- Importations et exclusivités.
- Carreaux de premier choix peints à la main avec cristal, platine ou or 24 kt.

CARREAUX À PLANCHER
MONOCOISSON
10" x 10"
14,99\$/pi. car.

À compter du 13 juin,
écoutez
CKAC 97.3
LA SUPERSTATION
et lisez
La Presse
pour sourire à l'été!

AMSTRAD
Complètement ingénieux. Ingénierie complète.

vous suit Partout.

- Processeur 8086 (8 Mhz.)
- 2 lecteurs 3 1/2" (720K.)
- Alimentation: pile* / CA / 12 volts
- Ecran LCD (640 x 200)
- IBM compatible
- * Pile non comprise

1495,00\$

Informatique
Ummoulin

MONTRÉAL: 8251 SAINT-HUBERT (nord de Jarry) 385-1777
LAVAL: 3820 SAINT-MARTIN O. (coin Labelle) 688-1001

CENTRE HI-FI

Nous célébrons notre 2e anniversaire
et nous voulons vous remercier
en vous offrant de nombreux spéciaux.

Super JVC Video VHS

PROGRAMMATION À L'ÉCRAN

TÉLÉCOMMANDE ACCÈS DIRECT

- HQ (haute qualité)
- Convertisseur intégré
- Programmable 14 jours/4 émissions
- Programmation sur écran
- Recherche VHS Index

Était \$499
Épargnez \$100
399

JVC NETWORK MONITEUR 28"
LE TÉLÉVISEUR DE L'ANNÉE!

VIDÉO REVIEW

Rabais \$300.
Prix rég.: \$1699
\$1399

À la recherche d'un caméscope vidéo
100% compatible avec votre vidéo VHS?

VHS

Avec plus de 170 millions d'appareils vendus dans le monde VHS est le seul choix!

Plus de 400 lignes de résolution

JVC Camera-enregistreur/lecteur Super VHS

GRS-55

- Complètement automatique
- Focus automatique
- Chronométrage à vitesse
- Zoom 8x1
- Touche de copie

SEULEMENT 2.6 livres
Était \$2,199 Rabais \$200
en spécial
\$1999

20" JVC COULEUR TELSTAR II

C-1917

- Télécommande incluse
- Affichage à l'écran
- Câble et minuterie intégrés

MEILLEUR ACHAT
499

* sujet à l'approbation du crédit

CENTRE HI-FI

HAUTE FIDÉLITÉ ÉLECTRONIQUE

MAGASIN ENTREPÔT 5950, Métropolitain (sortie Lacordaire) 254-3800
MAGASIN ENTREPÔT 10215, St-Laurent 387-6484

LAVAL 404, boul. des Laurentides (Pont-Viau) Face à la Pharmacie Jean Coutu 662-1133	CHOMEDEY 806, Curé-Labelle (Près de Roberval) 682-1377	LONGUEUIL 3138, chemin Chambly (Près de Roberval) 646-9805	WEST ISLAND 3367, montée des Sources (Plaza Centennial, D.-D.O.) 685-4932	MONTRÉAL 6952, Sherbrooke Est (Près du métro Radisson) 259-3882
LASALLE 7794, boul. Newman (Ville LaSalle) 366-9922	PLAZA ST-HUBERT 6260, rue St-Hubert (près Bellechasse) (En face de Mariette Clermont) 276-4854	REPENTIGNY 190, Notre-Dame (En face de MacDonald) 581-0873	CHÂTEAUGUAY 266, boulevard D'Anjou 692-0454	

Laval et Laurentides La police de Laval surveillera les rivières



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Devant l'augmentation du nombre de plaisanciers, la police de Laval a décidé de surveiller plus particulièrement les embarcations sur les rivières des Mille-Îles et des Prairies. Du vendredi soir au dimanche soir, durant les mois de juin, juillet et août, quatre policiers patrouilleront ces cours d'eau à bord de l'embarcation de la Garde côtière canadienne. Ces agents ont été spécialement formés pour exercer cette surveillance.

Les quatre policiers lavallois auront pleine autorité pour faire respecter le code criminel et le règlement sur les petits bâtiments de la Loi de la Marine marchande du Canada, sur les eaux entourant l'île Jésus.

Cette opération, dans le cadre de la campagne de sécurité «S.V.P. Conduits avec la tête», sera connue sous le vocable de: «Ancrez-vous à la sécurité!».

De plus, les policiers visiteront les ports de plaisance et offriront gratuitement un carnet de bord à tous les plaisanciers. Il s'agit d'un document qui contient des conseils de sécurité et des renseignements sur les règlements de la navigation, sur le système de balisage et sur d'autres choses qu'il faut savoir lorsque l'on navigue.

Une affiche avec le thème de cette opération sera distribuée dans toutes les marinas de Laval et de la région ainsi que dans les ateliers et magasins de vente et de réparation de bateaux.

CONTRE LES FEMMES LÉGÈREMENT VÊTUES

■ Un groupe de citoyens du quartier Pont-Viau a fait parvenir une pétition aux membres du comité exécutif pour dénoncer la présence de femmes légèrement vêtues pour servir les clients dans un dépanneur.

Les signataires soutiennent que les enfants des alentours ne devraient pas avoir accès à un tel spectacle. Les personnes qui ont signé cette pétition sont des parents et des enseignants qui ont décidé d'agir après avoir pris connaissance de reportages. Ce dépanneur est connu sous le nom de: «La gaité».

SUSPENSION ET NOMINATIONS

■ Le chef du Service d'incendie de la municipalité de Mirabel, M. Normand Boucher, saura au début de la semaine prochaine s'il reprendra ses fonctions ou s'il sera congédié.

M. Boucher, qui compte 15 ans de service, est présentement suspendu de ses fonctions.

tions à cause de «déficiences dans la gestion de son service», dit le directeur général de la municipalité, M. Yves Lacroix. Lundi soir, les membres du conseil municipal prendront connaissance du rapport de M. Lacroix et c'est par la suite qu'une décision finale sera prise au sujet de M. Boucher.

Ce dernier occupe un poste permanent et il est à la tête d'une brigade de 125 pompiers volontaires. C'est M. Yves Thibodeau, un autre permanent du Service d'incendie de Mirabel, qui remplace actuellement le chef suspendu.

Par ailleurs, tout indique que M. Michel Ouellet deviendra en juillet le directeur permanent du Service de la police de Mirabel. Ex-capitaine de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Ouellet occupe le poste de façon intérimaire depuis le départ, pour une retraite anticipée, de M. Yves Saint-Louis. M. Ouellet était l'adjoint de M. Saint-Louis.

Incidentement, la Fraternité des policiers et les autorités municipales viennent de signer une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans. Après trois ans de service, un agent de ce corps de police recevra \$805 par semaine. C'est la première fois à Mirabel qu'une convention collective d'une telle durée est signée avec les policiers.

Toujours à Mirabel, soulignons que cette municipalité cherche une bibliothécaire en chef depuis que Mme Guylaine Pellerin a accepté un poste semblable à Saint-Bruno. Par ailleurs, depuis quelques semaines, le poste de greffier municipal est occupé par Me Martine Savard qui a succédé à M. Claude Bélisle, maintenant à la retraite.

LA RANDONNÉE DES PATRIOTES

■ Le service des sports et plein air de Saint-Eustache présentera dimanche la randonnée des Patriotes. Il ne s'agit pas d'une compétition mais simplement d'un tour de ville en vélo.

Cette randonnée, qui s'adresse à toute la famille, fait partie des activités de la journée du citoyen à Saint-Eustache. Le rassemblement se fera au Manoir Globensky.

LE TOURISME D'AFFAIRES

■ L'Association touristique des Laurentides a décidé de se pencher davantage sur le tourisme d'affaires en mettant sur pied une structure régionale.

«Dans le passé, explique M. André Goyer, directeur général de l'ATL, nous nous occupions seulement du tourisme d'agrément. De plus en plus, on retrouve dans les Laurentides des endroits qui peuvent recevoir des groupes de personnes pour des colloques, journées d'études, et autres réunions.»

Que vont devenir les bibliothèques de la CÉCM?

ANDRÉ NOËL

■ La Commission des écoles catholiques de Montréal doit discuter ce matin d'une nouvelle organisation de son service de bibliothèques, mais certains craignent que ce soit pour le pire.

« La CÉCM veut démanteler son bureau central de bibliothèques », a soutenu hier François Limoge, un des deux conseillers pédagogiques qui jusqu'à maintenant aidaient les écoles à choisir leurs livres.

« Avec la décentralisation proposée, il n'y aura plus de concertation possible. Ou s'en va-t-on? On ne pourra jamais faire autant que ce qu'on faisait jusqu'à maintenant. Le service va être amoindri. »

Le conseil pédagogique de la CÉCM a proposé de décentraliser les services de son Bureau des médias d'enseignement — chargé entre autres des bibliothèques — dans ses régions administratives (est, ouest et nord).

Jusqu'à maintenant, M. Limoge et une autre conseillère choisissaient les livres. Aidés par des techniciens et des commis, ils les commandaient, posaient les pochettes, faisaient l'étiquetage, la classification et le catalogage. La décentralisation mise de l'avant remettrait tout ce service en cause, alors que les bibliothèques scolaires souffrent encore de déficiences, a dit M. Limoge.

Le président de l'Association des directeurs d'école de Montréal, André Houle, a dit lui aussi que la situation des bibliothèques scolaires pourrait devenir catastrophique. « La CÉCM effectue des compressions budgétaires dans son bureau des médias pour supposément donner plus de services directs dans les écoles », a-t-il constaté.

« Sauf qu'en pratique, la commission scolaire effectue aussi des compressions dans les écoles. Au bout du compte, tout le monde est perdant. Les commissaires parlent de relancer les bibliothèques, mais dans les faits, leur politique leur nuit. »

Dans les écoles primaires, ce sont des parents bénévoles qui assurent le fonctionnement des bibliothèques, a-t-il ajouté.

« Le problème, c'est que les commissaires refusent de fermer des écoles à moitié vides parce que ce n'est pas bon électoralement », a ajouté M. Houle. Ça finit par coûter cher. Et il reste moins d'argent pour les bibliothèques. »

Henri Égretaud, porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal, a dit de son côté qu'« à peu près personne ne sait exactement ce que fait la CÉCM avec ses bibliothèques ».

« Parler de bibliothèques, c'est une figure de style quand on voit certains réduits où sont empilés les livres. On se pète les bretelles avec la revalorisation du français, mais pendant ce temps l'argent qui devrait aller aux livres va ailleurs. »

Les écoles de la CÉCM reçoivent un budget pour leurs bibliothèques mais ont le droit de le dépenser comme elles veulent. Plusieurs écoles puisent à même ce budget pour acheter d'autres choses, a soutenu M. Limoge.

« Avant, les budgets étaient centralisés et on pouvait s'assurer qu'ils allaient vers les livres. Avec la décentralisation, il y a moins de contrôle. En pratique, seulement la moitié de ces budgets vont aux bibliothèques. Par exemple, une école peut recevoir \$2000 pour renouveler sa bibliothèque et piger \$1000 là-dedans pour acheter de nouveaux manuels scolaires ou des dictionnaires. »

Des directeurs d'école ont confirmé que c'était en effet une pratique courante.

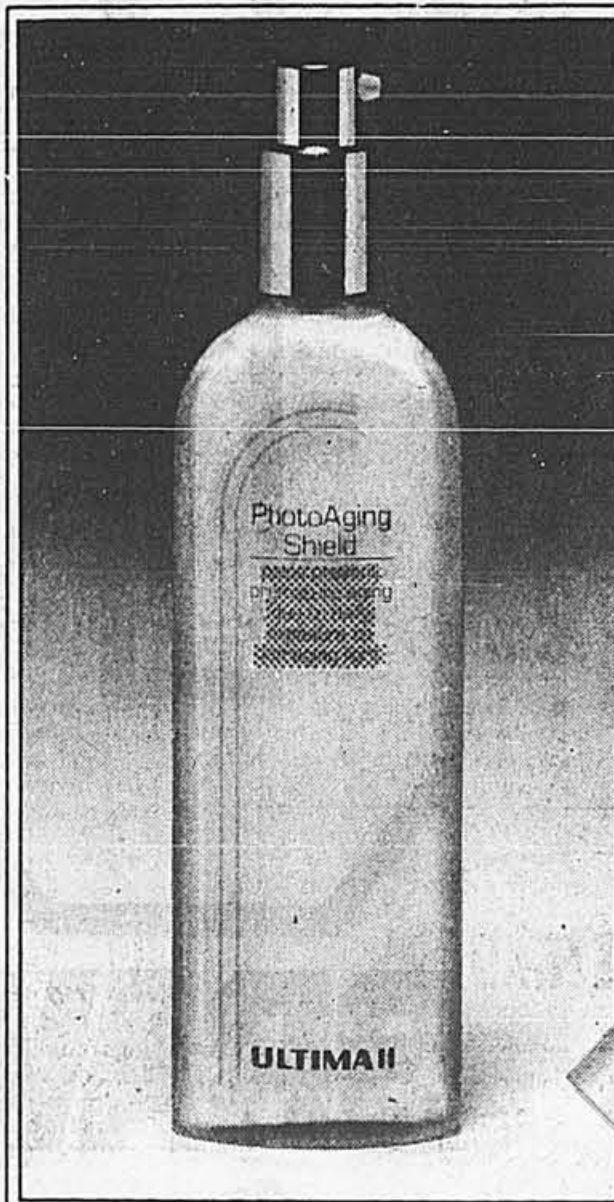
Certaines écoles réduisent même l'espace réservé aux bibliothèques. C'est le cas de l'école Christ-Roi annexe, la seule école pour enfants doués de la CÉCM, qui transformera sa bibliothèque en classe en septembre prochain et placera les livres dans sa salle d'ordinateurs.

Hélène Charbonneau, responsable des livres pour jeunes à la Bibliothèque de la ville de Montréal, a noté que les bibliothèques scolaires n'ont jamais été très florissantes au Québec. « On se dit toujours qu'on a atteint le fond, a-t-elle dit. Mais plutôt que de remonter la pente, on creuse encore le fond! »

Jean-Claude Boisvert, directeur du Bureau des médias d'enseignement, a dit de son côté qu'il avait confiance de pouvoir convaincre la CÉCM de maintenir intact le service central de bibliothèques, et même de l'améliorer.

ULTIMA II CHEZ EATON

POUR VOUS...



Aidez à protéger votre peau du vieillissement prématuré grâce au «PhotoAging Shield» d'Ultima II vendu chez Eaton

L'exposition quotidienne à la lumière provoque un vieillissement cutané prématuré. Le «PhotoAging Shield» aide à la protéger en interceptant les ondes lumineuses. Il contribue à la défendre des rides, des lignes précoces et de la décoloration. Le «PhotoAging Shield», un produit dans une classe à part, convient à tous les types de peaux et à tous les âges.

«PhotoAging Shield», 50 mL (Non représenté) **55.00**

Écran solaire en bâton au ProCollagen SPF15+
Une protection pour zones délicates, 6 mL **13.50**



Offre-prime

Avec tout achat de 13.50 ou plus de la collection Ultima II, vous recevrez, sans frais supplémentaires, l'ensemble «Sensations d'été». Cette prime comprend des produits de soin et de maquillage pour rehausser votre beauté estivale. (Valeur de 30.00).

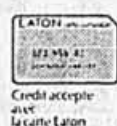
L'ensemble contient:

- Rouge à lèvres Couture
- Mascara ultra-épaississant Advanced Formula
- Mascara ultra-doux Advanced Formula
- ProCollagen, pour le visage et le cou, 5 mL
- ProCollagen, écran solaire SPF 8, 15 mL

Une seule prime par personne.

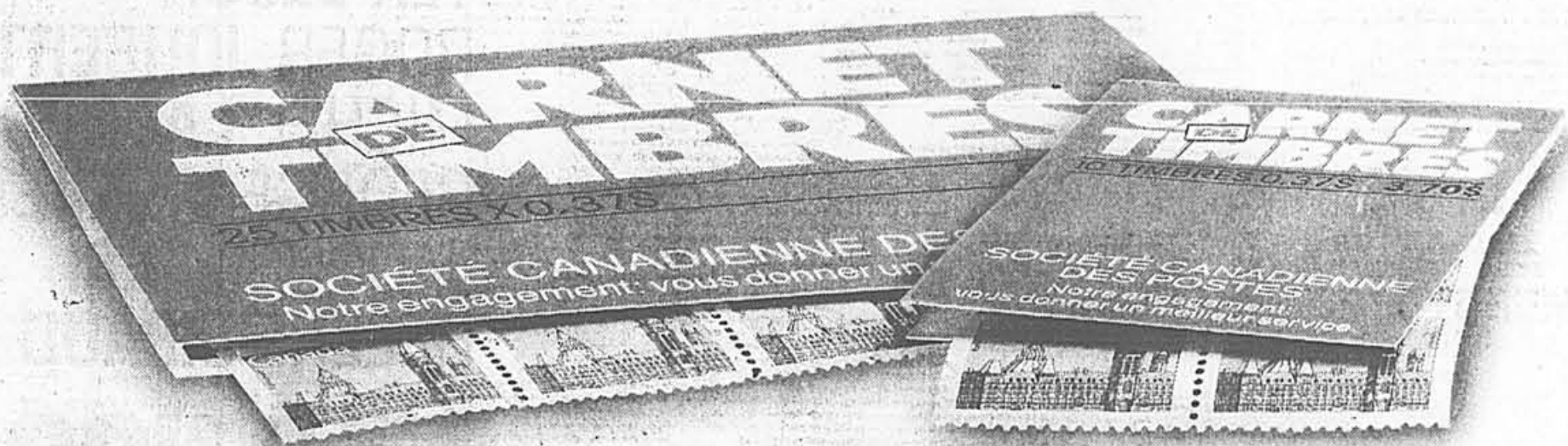
En vigueur jusqu'au 25 juin 1988.

Chez Eaton Centre-ville, et à ou par Anjou et Pointe-Claire seulement.
Rayon 216.
Venez ou composez 284-8484



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

LES LIBÈRE-LUNCHS!



Quand vous achetez un carnet de timbres, vous gagnez du temps. Et, si vous payez vos comptes par la poste, vous gagnez probablement aussi de l'argent.

Ce qui signifie qu'à l'heure du lunch, vous aurez tout votre temps pour manger, plutôt que d'aller attendre votre tour en file pour payer vos comptes.

Payer par la poste, c'est simple et rapide.

C'est rapide, parce que la plupart de vos comptes vous parviennent dans des enveloppes de retour conçues spécialement pour en accélérer le traitement postal.

C'est simple, parce que tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire votre adresse de retour avec son code postal, et de coller un timbre sur l'enveloppe.

Et comme vous pouvez poster votre courrier 24 heures par jour, vous n'avez pas à vous plier aux heures d'ouverture des institutions financières qui, dans le fond, vous forcent à passer votre heure de lunch dans une file d'attente.

Ce qui vous laisse tout votre temps libre pour le lunch.

Bon appétit!

PAYEZ PAR LA POSTE
C'EST BIEN PLUS SIMPLE!

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

NO.

UN

BRAVO À

LOUIS-PAUL ALLARD
SUZANNE LÉVESQUE
PIERRE PASCAU
CLAIRE LAMARCHE
JACQUES PROULX
DANIELLE RAINVILLE
PIERRE BOUCHARD
MICHEL VIENS
YVES LÉTOURNEAU
RICHARD DESMARAIS
GUY MONGRAIN
ROGER BAULU
CHRISTIAN HAMEL
TEX LECOR
ROGER JOUBERT
MICHEL LACROIX
GEORGE VERMETTE
JACQUES FABI
HELENE BIBAUD

ET À NOS 963,200 CHAMPIONS

Le numéro 1 de l'information

CKAC 973

LA SUPERSTATION

À vous tous qui formez un public en or,
à notre équipe qui s'active dans l'ombre,
à nos animateurs qui propagent une image de dynamisme,
à nos journalistes et commentateurs qui assurent notre crédibilité.
Voilà un résultat qui vous honore
Merci!

Liza Hébert

Liza F. Hébert

Vice-présidente directrice générale

Tu avorterai dans la douleur

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Quelque 95 p. cent des femmes qui avortent éprouvent, avant et pendant l'opération, des malaises physiques notables; dans 25 p. cent des cas, ces douleurs sont de «moyenne importance clinique», c'est à dire considérables. Elles souffrent d'importantes douleurs au ventre: des crampes et des étourdissements. Cela s'ajoute aux difficiles réactions d'ambivalence et de dépression.

Par ailleurs, les tiers des très jeunes femmes qui avortent réagissent psychologiquement mal à l'événement et, deux semaines après l'opération, celles-ci sont angoissées ou déprimées.

Ces faits ont été recueillis par une équipe de psychologues de l'Université McGill à la suite d'une recherche faite auprès de deux groupes d'une centaine de femmes au Centre local de santé communautaire Centre-sud. Il s'agissait d'étudier les réactions générales des femmes qui avortent et la douleur associée à cette pratique.

Le Dr Eliane Bélanger, docteur en psychologie, chercheur à McGill, les a communiqués hier au Congrès de la Canadian Psychological Association. Cette rencontre se déroule concurremment avec le Congrès annuel de la Corporation des psychologues du Québec.

La présence de la douleur et l'état d'ambivalence où les femmes se trouvent, a dit le Dr Bélanger à La Presse, indiquent que le personnel des CLSC, où l'on pratique l'avortement quasi sur demande, devrait «mieux montrer (aux candidates) les alternatives». C'est à dire que les infirmières devraient pouvoir, en leur donnant les moyens, prendre plus de temps que maintenant à faire porter à la conscience des candidates toutes les dimensions physiques et psychologiques de leur décision. L'alternative la plus valable, a-t-elle convenu, concerne la possibilité de porter l'enfant à terme. Actuellement, a-t-elle expliqué, les infirmières des CLSC manquent de temps et de moyens; souvent elles n'ont qu'une heure, tout au plus, à consacrer aux personnes qui veulent avorter.

Mme Bélanger a d'autre part voulu signaler à ses collègues que certaines personnes souffrent plus que d'autres lors d'un avortement. La douleur physique, a-t-elle précisé, certes, est parfois plus importante que celle associée à une fracture; parfois cette douleur est équivalente à celle des personnes souffrant de cancers. Elle a précisé que 10 p. cent des femmes «réagissent mal» à l'opération et tombent en dépression. La proportion est du tiers chez les jeunes femmes de 15 à 18 ans. Ces faits justifieraient une prise en charge morale plus suivie des personnes devant être opérées.

La psychologue a ajouté que la pratique actuelle, dans les CLSC et les hôpitaux, de se limiter à pratiquer un curetage-suction avec une simple injection de xylocaïne (une anesthésie périphérique locale) n'est pas valable pour toutes les candidates. Dans certains cas, selon elle, il faudrait pratiquer l'anesthésie générale et administrer des médicaments. Une meilleure «stratégie de contrôle» s'impose, a-t-elle souligné.

Mme Bélanger, enfin, a dit croire, comme bien des auteurs, que le vécu d'une personne qui avorte est toujours «difficile» et que les regrets suivant l'avortement peuvent durer toute la vie.

Un Salon pour prévenir une foule de maux

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Qu'y a-t-il de commun entre la disparition d'un enfant, une crise cardiaque, un feu de forêt, la peur du dentiste et un accident de travail? Ce sont des choses que l'on peut prévenir.

Voilà justement le thème du premier salon Prévention Plus qui a été inauguré hier et qui se tient au Palais des Congrès jusqu'au 13 juin.

Pas moins de 140 exposants y sont réunis autour d'une même mission: sensibiliser la population à la prévention de tous ces maux qui viennent obscurcir la réalité quotidienne à la maison, au travail, sur la route et dans les loisirs. Cela va du SIDA à la cigarette, en passant par les pluies acides, le burn-out et le stress. Mais, comme le dit le président du salon, M. Serge Martin, «ce que nous voulons avant tout, c'est montrer au public que prévenir ça peut être l'un».

Il y a donc toutes sortes d'activités auxquelles peuvent participer ensemble parents, enfants et grands-parents. Par exemple, l'organisme Surveillance de quartier de Verdun organise une série de hold-up simulés et explique ensuite quoi faire lors d'un tel événement: comment photographier mentalement les ravisseurs, comment garder son calme, etc. Ou encore, une firme danoise fait la démonstration d'un système électronique qui empêche les camionneurs de s'endormir. Il y a aussi une piscine où le public peut plonger en scaphandre, un gymnase et une trampoline.

La liste des ateliers est elle aussi très variée: «vie de couple et

communication, l'art de faire bonne chère», «bien comprendre l'anorexie et la boulimie», «cessons de fumer»...

De plus, Louise Lambert Lagacé viendra parler du «défi alimentaire chez la femme», samedi à cinq heures. François Lapointe, marcheur sélectionné pour les jeux de Séoul, sera aussi présent.

M. Martin insiste sur la rigueur et l'efficacité des méthodes préventives transmises dans le cadre du salon. «Si les gens font ce qu'on leur a dit pour perdre du poids ou encore régler leurs problèmes de tension et que ça ne marche pas, hé bien, on aurait été mieux de se taire, n'est-ce pas?».

Au Canada, les accidents et les maladies professionnelles provoquent la mort de plus de 9000 personnes par an, a expliqué le président du salon. Ils sont aussi les plus importantes causes de décès chez les personnes de moins de 45 ans. De plus, les accidents font périr plus d'enfants âgés de moins de 15 ans que les quatre maladies mortelles les plus répandues.

«Les coûts sociaux rattachés aux accidents et aux maladies sont énormes. C'est un exemple grave de mauvaise distribution de ressources», a expliqué M. Martin, «et ce n'est pas vrai que nous sommes impuissants face à ça».

Deux des organismes québécois les plus concernés par les questions de prévention et de sécurité participent au salon. Monique Forget, présidente de la Commission de santé et sécurité au travail et Pierre Thiberge, directeur des communications à la Régie d'assurance automobile du Québec, étaient présents à la cérémonie d'inauguration.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU

Des visiteurs du salon apprennent à relaxer grâce au Tai-Chi.

Empire mode
GRANDE VENTE
LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

Ensembles à pantalon, jupes, robes et chandails dans les tailles 7 et 8 jusqu'à 13 et 14 ans.

Samedi 11 et dimanche 12 juin de 10 h 30 à 17 h, ainsi que les jeudi 16 et vendredi 17 juin de 17 h à 21 h et samedi 18 juin de 10 h 30 à 17 h.

(Veuillez prendre rendez-vous en semaine)

Salle d'exposition ouverte au public

Importations italiennes
Créations françaises et canadiennes
Cartes de crédit acceptées

3764, av. de Courtrai, suite 100
Mont-Royal
335-4166 ou 341-3084

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE BIEN PROTÉGÉE?

SALON PREVENTION Plus

• Testez vos connaissances en santé et sécurité au travail avec le jeu interactif de la CSST

• Voyez les dernières nouveautés dans le choix de lunettes, masques

• Apprenez comment améliorer votre environnement de travail grâce à l'ergonomie

• En primeur: nouveau système vidéo téléphonique pour éviter les vols

• Nouvelle invention danoise pour garder les conducteurs éveillés

9 au 13 juin
Palais des Congrès de Montréal
Jeudi au dim.: 12h à 22h • lundi: 11h à 17h

Adultes: 6 \$
Passport-affaires: 7 \$ pour 5 jours

en collaboration avec:
Bureau Trivision
Quatre Salons

LES GROSSES FOLIES DE L'HEURE

...à titre d'exemples

MOVADO

Prix suggérés - de 450\$ à 2 000\$
Prix grosses folies - de 247\$ à 1 100\$

CONCORD QUARTZ

Prix suggérés - de 800\$ à 12 000\$
Prix grosses folies - de 440\$ à 6 600\$

CITIZEN

Prix suggérés - de 350\$ à 800\$
Prix grosses folies - de 192\$ à 440\$

PIAGET

Prix suggérés - de 6 000\$ à 22 000\$
Prix grosses folies - de 3 300\$ à 12 100\$

*RABAIS DE 45% SUR LE PRIX SUGGÉRÉ DE TOUTES LES MONTRES ET SUR LE PRIX C.M. MICHAUD DE TOUS LES BIJOUX

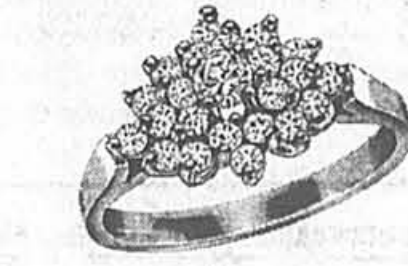
- MONTRES -

Plus de 1200 modèles différents. Ces prix réduits sont applicables sur toutes les montres y compris les collections prestigieuses comme Corum, Citizen, Raymond Weil, Concord, Michel Herbelin, Movado, Baume et Mercier, Piaget.

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 45% SUR LE PRIX C.M. MICHAUD DE TOUS LES BIJOUX.

(alliances exceptées)

Colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, chaînes importées d'Italie et toutes les pierres précieuses: Améthyste, diamant, aigue-marine, rubis, émeraude, saphir, topaze, tourmaline, péridot, citrine, opale etc.



"LES GROSSES FOLIES"

VENTE 45e ANNIVERSAIRE
AUX BIJOUTERIES C.M. MICHAUD

45% ET PLUS DE RABAIS



Certains bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

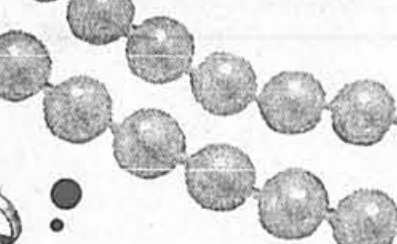
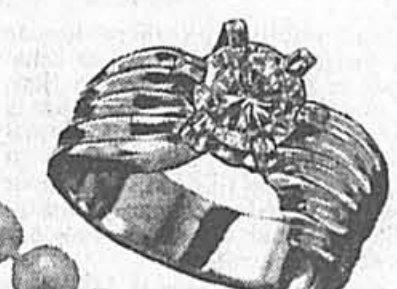


MONTRÉAL
937 est Bélanger
(514) 279-4527

LAVAL
2000 boul. Le Corbusier
(au nord de St-Martin)
(514) 687-8444

BROSSARD
5705 boul. Taschereau
(En face du Super Carnaval, à côté du Chalet Suisse)
(514) 443-3400

LA GRANDE BIJOUTERIE...PLUS PRÈS DE VOUS.

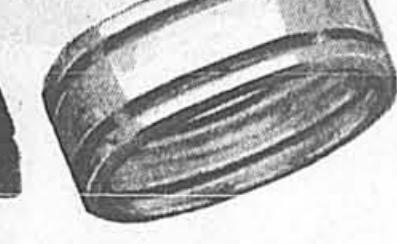


Des bijoux... à la folie de 25,00\$ à 18 000\$
Prix grosses folies 13\$ à 9 900\$



RABAIS DE 25%

SUR LE PRIX C.M. MICHAUD DE TOUTES LES ALLIANCES. C.M. Michaud a la plus belle collection d'alliances au pays. Venez faire votre choix maintenant en visitant notre Salon du diamant. À 45% de rabais, c'est une vraie chance!



Prix suggérés - de 299\$ à 5 000\$
Prix grosses folies - de 224\$ à 3 750\$

Un peu de pétrole sur le fleuve

■ La nappe de pétrole qui a été signalée hier sur le fleuve Saint-Laurent, entre le pont Jacques-Cartier et le pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, serait sans gravité. Selon le ministère de l'Environnement, en dépit de son étendue, la couche qui s'est répandue sur l'eau a été produite par un déversement dans les égouts de la ville d'environ 12 litres d'huile usée. Si on a pu localiser l'endroit précis où on s'est débarrassé de l'huile, on ignore pour le moment qui en est le coupable.

L'état d'urgence prolongé d'un an en Afrique du Sud

d'après AFP et Reuters
JOHANNESBURG

■ Le président sud-africain Pieter W. Botha a annoncé que l'état d'urgence, proclamé le 12 juin 1986 et prorogé une première fois l'an dernier, sera reconduit aujourd'hui pour une année supplémentaire afin de protéger la population contre « la peur, l'intimidation et la terreur ».

Dans une brève déclaration publiée hier soir au Cap, le chef de l'État sud-africain a indiqué que le renouvellement de ce régime d'exception fera l'objet d'un décret aujourd'hui dans le journal officiel.

La reconduction de l'état d'urgence ne faisait pas l'ombre d'un doute, les autorités ayant souvent fait état de la persistance de ce qu'elles qualifient de « climat révolutionnaire » dont le principal responsable est, selon Pretoria, le Congrès national africain (ANC, mouvement de guérilla clandestin).

Les autorités sont parvenues à réduire la violence de nature politique, a poursuivi M. Botha, mais les circonstances sont telles que l'arsenal juridique normal ne suffit pas pour leur permettre d'assurer la sécurité de la population et de maintenir la loi et l'ordre.

« Nous devons nous préparer à un état d'urgence permanent », a commenté hier à Johannesburg M. Jan van Eck, député indépendant du Cap, au cours d'un meeting organisé par un mouvement anti-apartheid extra-parlementaire.

Entretenu, les deux millions de travailleurs noirs sud-africains qui ont participé à une grève générale de trois jours à l'appel de la grande centrale COSATU ont repris hier le travail dans l'ensemble du pays.

La police sud-africaine a pour sa part fait état hier de trois nouvelles victimes de l'agitation, dans la province du Natal, théâtre de violences entre modérés et extrémistes qui ont fait plus de 600 morts depuis 18 mois. Les trois victimes noires ont été poignardées à mort mercredi soir par un groupe d'autres Noirs.

Par ailleurs, la tension est montée hier à la frontière anglo-namibienne à la suite de la mobilisation par l'Afrique du Sud de réserves pour faire face à un déploiement de grande ampleur des troupes cubaines dans le sud de l'Angola.

La mobilisation des réserves a été annoncée avant-hier soir par le commandant de l'armée sud-africaine, le général Jannie Geldenhuys, qui a fait état d'un accrochage avec les troupes cubaines il y a une semaine à la frontière entre l'Angola et la Namibie sous administration sud-africaine.



Mgr Desmond Tutu était de retour en Afrique du Sud, hier, après une tournée en Occident; il doit rencontrer les dirigeants sud-africains du milieu des affaires pour discuter de sanctions économiques. PHOTO AP

Journaliste canadienne libérée en Colombie

d'après AFP et UPI
BOGOTÁ

■ Le groupe de jeunes gens qui occupaient depuis mercredi le siège du Conseil Episcopal latino-américain (CELAM) a libéré hier matin les deux journalistes étrangers qu'ils détenaient avec une quarantaine de fonctionnaires et religieux de l'organisation internationale.

Esly Salinas, photographe péruvien de l'AFP et Catherine Leger, journaliste canadienne, envoyée spéciale du Toronto Star, sont sortis, hier, de l'immeuble bloqué par la police et l'armée, après avoir négocié eux-mêmes leur libération auprès des quelques 50

porteurs d'un message des occupants qui s'intitulent « Chétiens pour la paix assignés par les ennemis de la démocratie ».

Dans ce communiqué, ceux-ci affirment

leur décision de demeurer sur place tant que ne se présenteraient pas les personnalités dont ils ont demandé la présence pour intervenir auprès des autorités pour la protection du droit à la vie et demander à l'Eglise colombienne d'intervenir pour arrêter la violence. Selon un rapport de la police plus de 5000 meurtres ont été commis, cette année, en Colombie.

Jusqu'à présent, les occupants qui sont revêtus de cagoules n'ont eu aucun contact avec l'extérieur — toutes les communications ayant été coupées — si ce n'est la visite au milieu de la nuit d'un prêtre envoyé par l'épiscopat pour entendre leurs réclamations, et qui n'est pas ressorti depuis.

Par ailleurs, le gouvernement colombien a accepté de négocier avec le mouvement de guérilla colombien M-19 qui a revendiqué hier à la télévision dans la région de Cali (300 km au sud-ouest de Bogotá) l'enlèvement du dirigeant de l'opposition Alvaro Gomez Hurtado, séquestré depuis le 29 mai. Pour ce fai-

re, les activistes ont perturbé les signaux de la deuxième chaîne de télévision et diffusé un message, lui alternativement par un homme et une femme.

Dans le texte, le M-19 indique avoir séquestré le dirigeant de l'opposition mais n'a pas donné de détails sur cette opération ni sur ses justifications. M. Gomez Hurtado, 69 ans, deux fois candidat à la présidence de la République et directeur du quotidien de l'opposition El Siglo de Bogotá, a été enlevé le 29 mai par cinq hommes armés alors qu'il sortait de la messe. Un de ses gardes du corps a été tué dans l'enlèvement.

Dans son message télévisé, le M-19 a également invité le maire de Cali, M. Carlos Holmes Trujillo, à veiller à un bon exercice de l'administration dans sa ville car le M-19 demeurera « vigilant » à son égard. La police a tenté en vain de localiser le lieu à partir duquel les signaux de la télévision ont été perturbés pour permettre la diffusion du message clandestin.

Repères

D'autres nuages sur Pretoria

Les Noirs d'Afrique du Sud ont mis fin, mercredi, à la plus importante grève de protestation de leur histoire. Les activistes anti-apartheid ont crié victoire, leur mouvement suivi par plus de deux millions de travailleurs a coté à l'économie nationale quelque \$300 millions (can.) — ajoutant une lézarde de plus à l'édifice de l'apartheid.

Le gouvernement de Pretoria, dirigé par la minorité blanche du pays, a encaissé bien d'autres coups de boutoir de la part des opposants à son régime raciste, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Cette fois, cependant, il a commencé à sentir la soupe chaude et il se voit contraint de prendre des positions moins intransigeantes.

Lundi soir, le ministre de la Main-d'œuvre, M. Pietie du Plessis, a tenu des propos conciliants en déclarant que la porte restait ouverte aux syndicats si ces derniers voulaient discuter du fameux projet de loi à l'origine de la grève. (Le gouvernement songe en effet à adopter une loi qui réglementerait le droit de grève et viendrait notamment à interdire les grèves dites de solidarité.) De son côté, le COSATU (Congrès des syndicats sud-africains) a changé son approche et s'est dit prêt à discuter des aspects concrets de la loi.

C'est que l'état des sanctions économiques se resserre de jour en jour sur le pays de l'apartheid et que l'avenir s'annonce de plus en plus tourmenté pour le régime de Pieter Botha.

Déjà, les mesures américaines, aussi faiblarides soient-elles, ont atteint le régime qui comptabilise les dégâts. Depuis le premier état d'urgence de juillet 1985, quelque 150 sociétés du pays de l'oncle Sam ont quitté un climat qu'ils considéraient comme malsain. Même si Pretoria est plutôt discret sur les ravages des sanctions économiques, on sait que les exportations sud-africaines sont en chute libre (\$39 millions de rande en avril contre 1,35 milliard un an plus tôt). La croissance est dans une courbe descendante et si rien ne change prochainement, c'est-à-dire si aucune nouvelle politique d'investissement ne

vient redresser cette courbe, le mécontentement des milieux d'affaires sud-africains à l'égard de l'actuel gouvernement ne fera que s'accroître.

Mais les plus gros nuages sont encore à l'horizon. Dans quelques jours, le 16 juin, la chambre américaine des Représentants scrutera ce qui est déjà considéré comme « le plus important projet de sanctions jamais exercé à l'encontre du pays de l'apartheid ». Ces mesures, connues sous le nom de « propositions Dellums », si elles sont votées par le Congrès des États-Unis, feront figure de tournant majeur de la politique américaine en Afrique du Sud; elles consacreront notamment l'échec et la fin de la politique d'« engagement constructif » du président Ronald Reagan et la mainmise des démocrates sur ce pan entier de la politique étrangère américaine.

Ce projet de sanctions prévoit l'interdiction de tout investissement américain en Afrique du Sud ainsi que l'obligation pour tout citoyen américain de vendre ses intérêts dans les mines du pays. Les mesures envisagent également un embargo commercial quasi-total et des dispositions contre les pays et sociétés qui profiteraient des sanctions américaines.

Les courtiers de la Bourse de Johannesburg n'ont pas tardé à faire savoir, dans un mouvement de panique, que les titres miniers possédés par les citoyens américains représentaient plus de \$7 milliards (US) et que leur vente provoquerait certainement l'effondrement non seulement de la Bourse mais aussi du rand, la devise sud-africaine. Quant aux 150 compagnies américaines qui sont toujours en Afrique du Sud, elles devront certainement reconsidérer leur présence dans la région si le Capitole adopte le projet de sanctions.

Grèves de l'intérieur (qui reprendront le 16 juin pour commémorer les émeutes de 1976 à Soweto), menaces de nouvelles sanctions de la part de son deuxième plus important investisseur, l'Afrique du Sud du président Botha est de plus en plus poussée dans ses derniers retranchements. Pour tenir le coup, ses dirigeants n'ont pas trouvé mieux hier que de prolonger d'une autre année l'état d'urgence.

GILLES TOUPIN

DÉPÊCHES

PAKISTAN Nouveau cabinet

■ Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq a annoncé hier la formation d'un gouvernement intérimaire de dix-huit personnes, principalement des « fidèles » ayant été ministres durant la loi martiale dont huit membres du gouvernement dissout le mois dernier. Ces nominations mettent fin au suspense, dix jours après le limogeage du gouvernement de Mohammed Khan Junejo, accusé par Zia de corruption et d'incompétence, et la dissolution de l'assemblée le 29 mai dernier.

CHINE Menace terroriste

L'ambassade des États-Unis à Pékin, à la demande des autorités chinoises, a lancé hier une mise en garde aux quelque 1 500 ressortissants américains qui vivent dans la capitale, contre les dangers d'actions terroristes d'un pays tiers. La mise en garde publiée par l'ambassade ne contient aucune précision sur l'identité du pays ni sur la nature des menaces. Les américains ont été avisés d'éviter les restaurants, les marchés ou les discothèques.

OTAN Conseil atlantique

■ Lors de la session de printemps du Conseil atlantique à Madrid hier, les 16 pays de l'OTAN ont opté pour une démarche prudente à l'égard des pays de l'Europe de l'Est engagés ou non dans des réformes. Ils ont aussi convenu de la nécessité de renforcer les échanges culturels et économiques bilatéraux avec les pays de l'Est. Pour sa part, le secrétaire général de l'OTAN, Lord Carlington, a déclaré que la menace militaire potentielle de l'Union Soviétique n'avait pas diminué.

CORÉE DU SUD Troubles étudiants

■ De violents affrontements se sont produits en Corée du Sud hier entre 25 000 étudiants et la police, alors qu'ils manifestaient dans 78 universités afin que le gouvernement revienne sur sa décision d'interdire une rencontre entre étudiants des deux Corée prévue aujourd'hui à Panmunjon. Les affrontements les plus violents se sont produits à l'université de Yonsei à Séoul où 3 000 étudiants ont attaqué la police à coups

de pierre et de cocktails molotov.

L'AFFAIRE MORO Lojano arrêté

■ Alvaro Lojano, un membre des Brigades rouges italiennes qui a participé à l'enlèvement et au meurtre d'Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne, a été arrêté mercredi soir dans la région de Lugano, a annoncé la police suisse. Lojano, qui se faisait appeler Alvaro Baragiola, a aussi participé à des activités terroristes et est soupçonné de l'assassinat en 1975 d'un membre de l'extrême droite italienne. Un autre suspect, Alessio Casimirri, est aussi recherché par la police.

ISLAM Ershad signe

■ Le président du Bangladesh, Hussain Mohammad Ershad, a approuvé et signé hier l'amendement controversé à la constitution qui fait de l'islam la religion d'état dans ce pays et qui créera six hautes cours de justice permanente. Les principaux partis d'opposition ont immédiatement réagi, appelant une grève générale de huit heures dimanche pour protester contre cette décision. Les usines seront fermées, les transports seront paralysés et les bureaux ne fonctionneront pas.

URSS Promesse rompue

■ Le dissident soviétique Sergueï Kovalyov n'occupera pas l'emploi qui lui était promis parce qu'il a rencontré le président Reagan lors du sommet de Moscou, a indiqué un organisme de défense des droits de l'Homme. Les autorités scientifiques d'Union soviétique lui ont annoncé que l'emploi qui lui devait occuper à l'Institut de l'académie des sciences lui était retiré parce qu'il s'était rendu à la réception qu'avait donnée Reagan la semaine dernière à Moscou à 96 dissidents.

MONGOLS Les griefs des Mongols

■ Une commission d'état soviétique qui examinait les griefs de milliers de Mongols déportés de Crimée durant la Deuxième Guerre Mondiale a décidé qu'ils pourraient s'y installer de nouveau mais elle a rejeté leur revendication de se constituer en république autonome.

Grève générale dans les territoires occupés

d'après AFP, Reuters et UPI
RAMALLAH

■ Une grève quasi-totale a paralysé, hier, les activités commerciales dans les territoires occupés pour souligner, à l'appel de la direction clandestine du soulèvement, six mois d'« infidélité » qui ont coûté la vie à 212 Palestiniens et trois Juifs israéliens. Cet anniversaire a été marqué par de nouvelles violences. Ainsi, un Palestinien de 16 ans a été tué et neuf autres blessés lors de heurts entre manifestants et soldats israéliens.

L'armée israélienne a abattu, en effet, d'une balle dans la tête, un jeune Palestinien de 16 ans alors qu'il jetait une brique en direction de soldats occupés à dégrader une barricade au village de Sebastia, près de Naplouse. Cette nouvelle victime porte à 212 le nombre des Palestiniens tués par balles depuis le début des émeutes.

A Tulkarm (au nord-ouest de la Cisjordanie), neuf Palestiniens, dont un enfant de 12

ans, ont été blessés en début de matinée. Deux ont été atteints par des balles réelles tirées par des soldats israéliens et les sept autres par des balles en caoutchouc. Aucun incident n'a en revanche été signalé dans la bande de Gaza, où trois camps hébergeant au total 100 000 Palestiniens vivaient à l'heure du couvre-feu.

Ces heurts sont intervenus alors qu'une grève générale a paralysé les territoires occupés, à l'appel de la « Direction unifiée », pour marquer le début du septième mois du soulèvement populaire. Par ailleurs, les mesures de sécurité ont été renforcées par les autorités militaires pour assurer la protection des fonctionnaires palestiniens, à la suite de l'attentat contre le maire d'El Bireh, M. Hassan Tawil, qui a été blessé grièvement mardi de deux coups de poignard.

Par ailleurs, les autorités ont remis en liberté Faïçal Hussein, prisonnier politique palestinien dont le cas avait été soulevé par *Ammisic Internationale*, et Radouan Abou Ayya-

che, président de l'Association des journalistes arabes, dont l'emprisonnement avait ému Washington.

D'autre part, en Israël, le militant pacifiste Dedi Zucker, député du Mouvement pour les droits des citoyens, a affirmé avoir établi que l'utilisation par l'armée de grenades lacrymogènes avait provoqué des fausses couches chez une trentaine de Palestiniennes. Zucker a formulé ces accusations dans une lettre ouverte aux ministres de la Défense et de la Santé, accompagnée d'un rapport dans lequel six médecins israéliens font état d'abus de l'armée dans la Bande de Gaza. Un porte-parole de l'armée a démenti les conclusions de l'enquête.

Enfin, le premier ministre israélien Shamir et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont eu, hier, aux Nations Unies, à New-York, un entretien centré sur la situation au Proche-Orient et la normalisation des relations soviéto-israéliennes.

Le Sommet arabe appuie le peuple palestinien et l'OLP

d'après AFP et AP
ALGER

■ Le sommet arabe extraordinaire d'Alger, au septième mois du soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne, a réclame, hier, dans son communiqué final, la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient avec la participation de l'OLP.

Le sommet se prononce pour une conférence « sous l'égide de l'ONU, avec plein pouvoir et sur la base de la légalité internationale et des résolutions des Nations Unies demandant le retrait d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés et garantissant les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien ».

Cette conférence se tiendrait « avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU et de toutes les parties concernées par le conflit ». L'OLP, « en tant que représentant légitime unique du peuple palestinien », devrait participer à la conférence « sur un pied d'égalité et avec les mêmes droits que les autres parties », indique le communiqué final.

On sait que les États-Unis et Israël s'opposent à la présence de la centrale palestinienne en tant que telle à d'éventuelles négociations, ainsi qu'à la création d'un État palestinien indépendant et à l'octroi à la conférence d'un pouvoir de décision.



Yasser Arafat, chef de l'OLP, arbore le signe de la victoire, à la séance de clôture du Sommet d'Alger, où les chefs des pays arabes ont confirmé leur appui au soulèvement palestinien.

Sur le plan financier, aucune indication officielle n'a été rendue publique quant au montant de l'assistance allouée aux Palestiniens par les États arabes.

Par ailleurs, le colonel Mouammar Kadhafi, le chef de l'État libyen, a proposé « l'unité de tous les pays arabes, en respectant tous les systèmes politiques ».

Le colonel Kadhafi a invité tous les chefs d'États arabes de la Ligue à se rendre à Tripoli, le 1er septembre prochain, jour anniversaire de la révolution libyenne.

ne. Il a proposé la création d'un conseil des présidences et d'un conseil exécutif des ministres.

Divers documents seront proposés d'ici au 1er septembre par la Libye aux autres chefs d'État arabes. Ces documents, qui ont trait à la forme de cette union, évoquent, selon le colonel Kadhafi, la création d'une « force militaire commune » et d'une « force économique », par exemple par le biais de compagnies arabes de l'eau, du gaz et des céréales. Il est aussi question d'une académie des sciences.

North sera jugé le premier

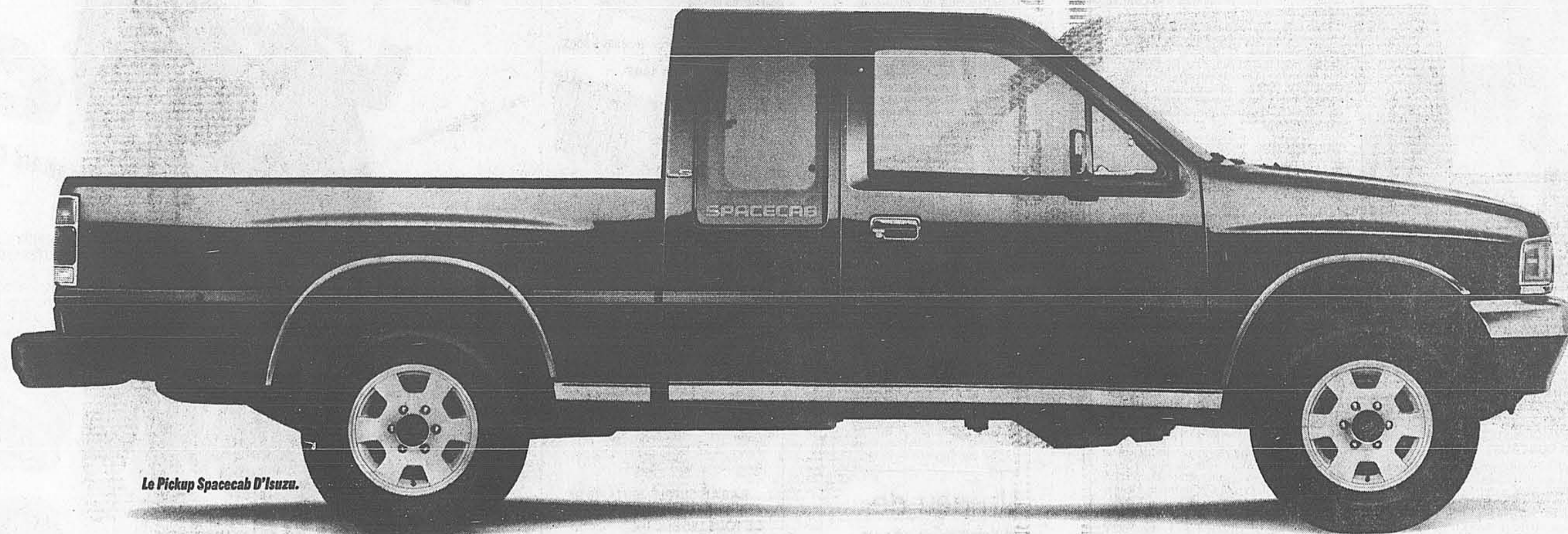
d'après AFP et AP
WASHINGTON

■ Le procureur spécial sur le scandale de l'*Irangate*, M. Lawrence Walsh, a décidé hier que l'ancien membre du Conseil national de sécurité (CNS) Oliver North serait le premier des quatre principaux protagonistes inculpés dans cette affaire à être jugé.

Mais M. Walsh a demandé au juge chargé du dossier, M. Gerhard Gesell, de revenir sur sa décision de juger séparément les quatre accusés : outre North, l'ex-chef du CNS John Poindexter et les hommes d'affaires Richard Secord et Albert Hakim.

Le juge Gesell avait donné raison, mercredi, aux accusés qui avaient demandé à être jugés séparément afin que chacun d'eux puisse utiliser pour sa défense les témoignages des autres devant le Congrès en échange d'une immunité. Selon eux, certains de ces témoignages prouveraient leur innocence. Le juge Gesell avait donné jusqu'à aujourd'hui à M. Walsh pour décider qui des quatre serait jugé le premier.

Du Japon au Canada en 74,3 ans!



Le Pickup Spacecab D'Isuzu.



Tout arrive à point à qui sait attendre! En effet, le tout nouveau Pickup 1988 d'Isuzu vient d'entrer au pays!

Et pour récompenser la patience des Canadiens, Isuzu présente un camion de grande classe équipé, en option*, d'un moteur de 2,6 L développant 120 HP.

Cette longue attente ne tient pas au fait

qu'Isuzu soit un nouveau venu en matière de camions. Au contraire, Isuzu en construit de toutes les sortes et de toutes les grosseurs depuis 1914.

Mais il aura fallu les importantes ressources de Passeport pour pouvoir enfin profiter des meilleures camionnettes d'Isuzu.

Et maintenant que ce nouveau Pickup est ici, chez nous, il est à prévoir qu'Isuzu sera bientôt

synonyme de construction de la plus haute qualité. Rien d'étonnant, c'est comme ça partout dans le monde!

Et le nouveau Pickup d'Isuzu est certainement à la hauteur de cette affirmation. Voyez tout ce qu'il offre : profil remarquablement surbaissé, pare-brise fortement incliné, châssis plus robuste en raison de ses six solides traverses, métal

galvanisé non seulement d'un côté mais des deux côtés pour une protection accrue, moteur I-TEC à injection multipoint (le même propulseur piloté par ordinateur que l'on retrouve dans les voitures sport d'Isuzu), freins à disque assistés aux quatre roues**, une première dans l'industrie pour des camions compacts, etc.

De fait, la liste de l'équipement de série

est tout simplement impressionnante. Tout aussi impressionnante que le nombre de modèles.

Il y en a 11 au total, en comptant la cabine Spacecab et les combinaisons 2 et 4 roues motrices.

N'attendez pas un autre 74 ans pour faire plus ample connaissance avec les Pickup d'Isuzu. Passez les voir chez votre concessionnaire Passeport

ou appelez sans frais le 1-800-263-1999 pour en connaître tous les détails.

*Moteur de 2,6 L en option pour les modèles à empattement long.
**Freins à disque de série pour tous les modèles équipés du moteur de 2,6 L.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Cinéma



George Mihalka bouclait dimanche avec son équipe le tournage d'un long métrage destiné à la télévision et intitulé provisoirement *Le Chemin de Damas*. Cette comédie écrite par Marcel Beaulieu met en vedette Rémy Girard. Elle est produite par Pierre Gendron pour le compte de Cinéma Plus. On voit ici le producteur en compagnie de deux des interprètes du film, Pascal Bussières et la petite Jessica Barker.

En juillet, silence...on rit; en août, silence...on bouffe!



LUC PERREAULT

Sous le thème *Silence...on rit*, le Festival juste pour rire a eu la bonne idée d'inclure deux volets cinématographiques au programme de ses activités prévues pour la seconde quinzaine de juillet.

Du 15 au 21 juillet, les Cinémas du Complexe Desjardins vont d'abord rendre hommage à Pierre Richard. Il s'agit d'une rétrospective composée de 14 longs métrages mettant en vedette ce personnage d'ahuri sympathique cher au cinéma français. Parmi les titres retenus, mentionnons quelques «classiques» comme *Les Malheurs d'Alfred*, *Le Grand Blond avec une chaussure noire*, *Les Fugitifs*, sans oublier *Alexandre le bienheureux* dans lequel Pierre Richard tenait un tout petit rôle dans l'ombre de Philippe Noiret. Pour les fans de Pierre Richard, cet amuse-gueule devrait permettre de patienter jusqu'à l'automne et la sortie de son tout nouveau film, *L'Enchanté*.

Au même moment, soit du 14 au 24 juillet, il ne faudra pas sous aucun prétexte le festival de dessins animés que présentera le Ouimetoscope. Trois programmes différents doivent alterner. Au milieu de ces personnages classiques qui ont pour noms Bugs Bunny, Porky le cochon, Daffy Duck, Betty Boop, le chien Droopy et Popeye, le vrai marin, se détache un certain nombre de films réalisés par le génial Tex Avery. D'autres cinéastes d'animation seront représentés, depuis le Français Emile Cohl jusqu'au Hollandais Paul Driessen, en passant par Chuck Jones, Fritz Freleng, Windsor McCay, etc.

Ces derniers films proviennent de la collection personnelle de Robert Del Tredici, un Californien vivant à Montréal et dont la passion est de collectionner les films d'animation. Les petits films retenus pour les fins de cette rétrospective s'échelonnent depuis l'année 1903 jusqu'à la fin des années 50.

De son côté, la Cinémathèque québécoise n'a pas voulu être en reste. Elle a prévu pour tout le mois d'août un programme entièrement consacré à la fois aux plaisirs de la table et aux inconvénients de la bouffe. Sous le thème *Silence...on bouffe*, on pourra voir toute une série de films illustrant le thème de la nourriture, de *La Grande Bouffe* de Marco Ferreri à *Françoise Durocher*, waitress d'André Brassard en passant par *Genèse d'un repas* de Luc Moullet.

FESTIVAL DE FILMS SPORTIFS

■ Entre-temps, du 21 au 23 juin, le Ouimetoscope — qui deviendra bientôt le dernier cinéma de repertoire à Montréal après la prise en charge du Cinéma de Paris et de Cinéma V par la chaîne Famous Players — compte organiser

son premier Festival de films sportifs.

Pour cette première année, un seul pays sera représenté, l'URSS. Documentaires, fiction, animation, longs et courts métrages figurent au programme. Un film d'Elem Klimov doit lancer le festival. Tourné en 1965, *Sport...sport...* sport mène le documentaire et la fiction pour examiner de plus près la compétition dans le sport professionnel. On pourra voir également un documentaire sur le fameux gardien de but Vladislav Tretiak de même qu'un hommage au hockey (*Ce jeu dur — Le Hockey*), lequel pourrait bien avoir été inspiré par *Le Hockey, un jeu si simple* de Gilles Groulx.

Les rushes

■ Le réalisateur chinois *Chen Kaige* — accaparé par son prochain film — ne sera pas présent demain à la Cinémathèque pour la discussion prévue sur le cinéma chinois qui devait clore le Festival du cinéma chinois. En remplacement, à 20h35, on verra *Kin Jin* de Xie Jin (v.o. et s.-t. ang.). Pour rester dans une note chinoise, toujours à la Cinémathèque, ce soir : *La Grande Parade* du même Kaige (à 18h35) et *The Old Well* de Wu Tianming (en première canadienne). Pendant ce temps, au Centre communautaire chinois (1001, rue Saint-Dominique), sera projeté à 19h30 *Ville frontière* de Ling Zifeng. Finalement, demain à 18h35, à nouveau à la Cinémathèque : *The Horse Thief* de Tian Zhuangzhuang.

■ Plusieurs cinéastes québécois vont se joindre à leurs collègues des autres provinces à l'occasion de la huitième Rencontre estivale ciné-vidéo qui doit se tenir à Ottawa du 12 au 17 juin. Parmi les participants, les noms de *Mireille Dansereau*, *Jean-Pierre Lefebvre* et *Marquise Lepage* côtoieront ceux d'*Atom Egoyan*, *Bill MacGillivray* et *Patricia Rozema*.

■ Dans le cadre de cette rencontre, quatre ateliers en français se dérouleront. *Roger Cantin*, *Françoise Ruel* et *Jean-Paul Lebourhis* animeront les trois portant sur la scénarisation; *Louise Carré*, celui portant sur la production d'un premier film de fiction.

■ Parmi les invités étranges à cette Rencontre, on retrouve l'Australien *Paul Cox* (réalisateur de *Man of Flowers*), le Britannique *Hanif Kureishi* (scénariste de *My Beautiful Laundrette*), la Belge *Marion Hansel* (réalisatrice de *Noces barbares*) et l'Américain *Jeff Abugov* (scénariste de la série *TV Cheers*).

■ Une autre tradition chère à Ottawa, abandonnée depuis quelques années, renaît à nouveau cette année. Il s'agit du *Festival international d'animation*, Ottawa 88, du 5 au 9 octobre. La date limite d'inscription pour ceux qui veulent soumettre leurs films a été fixée au 11 juillet.

■ *Richard Bohringer* vient de publier (chez Denoël) un premier roman intitulé *C'est beau une ville la nuit*. Ce comédien français bien connu sera de passage à Montréal dans quelques jours pour lancer son ouvrage.

Louise Cousineau

CKAC reste numéro 1, CKOI en arrache en 2e; la panne fait compter le hockey

Le bulletin final de la saison radiophonique 87-88 est sorti hier à Montréal, dévoilant que le premier de classe, selon Sondages BBM, est toujours CKAC, qui a d'ailleurs son plus gros score depuis quatre ans, mais qui manifeste des signes évidents de faiblesse quand on examine les moyennes de près. CKOI FM est toujours deuxième, mais avec des notes qui ont tellement baissé qu'on devra sans doute garder le patron en retenue pour qu'il refasse ses devoirs. Sauf qu'on ne sait pas si le patron *Bob Beauchamp* est en vacances temporaires ou en démission permanente.

La bataille des morningmen n'a jamais été aussi serrée. Entre 6 h et 9 h le matin, *Louis-Paul Allard*, de CKAC, domine nettement avec 77 800 auditeurs en moyenne au quart d'heure. Mais les trois places suivantes sont chaleureusement disputées. *Joël LeBigot*, de CBF, a 61 200, *Michel Beaudry*, 60 600 et *Jean Cournoyer*, de CKVL, 59 200. M. Cournoyer a quitté CKVL en chicanne et en pleine gloire, puisqu'il a effectué une nette remontée par rapport au sondage précédent. CKAC songe d'ailleurs à l'engager, mais la nouvelle vice-présidente Liza Hébert affirme que les deux parties sont en réflexion pour un bout de temps.

Vive la grande noirceur

La performance radiophonique la plus remarquable est celle de CBF le lundi 18 avril au soir. C'était le soir du premier match de la série Canadien-Boston, et surtout le soir de la panne générale d'électricité. Alors qu'un match de hockey à CBF attire en moyenne 19 000 auditeurs au quart d'heure, celui-ci est allé chercher 181 000 fanatiques qui ont redécouvert le pouvoir de l'imagination. Le seul match gagné par le Canadien dans cette sombre série, et on l'a seulement entendu!

Pour revenir au bulletin scolaire, on remarque ici et là des élèves qui ont fait des efforts louables. *André Arthur* réussit à redonner à CKAC la part d'écoute numéro 1 à

Palmarès

Les stations radio de Montréal, sondage Printemps 88, source BBM

1 — CKAC AM	963000	(900000)
2 — CKOI FM	795000	(835000)
3 — CHOM FM*	679000	(678000)
4 — CFGL FM	601000	(660000)
5 — CKMF FM	597000	(645000)
6 — CJMS AM	560000	(545000)
7 — CBF AM	507000	(446000)
8 — CJFM FM*	439000	(435000)
9 — CKVL AM	413000	(401000)
10 — CJAD AM*	409000	(394000)
11 — CITE FM	408000	(446000)
12 — CFOR FM*	394000	(475000)
13 — CIEL FM	290000	(242000)
14 — CBF FM	234000	(194000)
15 — CFCE AM*	213000	(193000)
16 — CKGM AM*	208000	(211000)
17 — CBM AM*	165000	(168000)
18 — CBM FM*	146000	(146000)
19 — CKLM AM	94000	(131000)
20 — CKO AM*	21000	(23000)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'hiver 88. Les astérisques indiquent des stations anglaises.

17 h, avec 14 pour cent. *Louis Martin* le midi à CBF voit sa part d'auditoire doubler à 6,2 pour cent par rapport à l'hiver dernier. *Michel Desautels* à bord du *Montréal Express* de 16 h à 18 h à CBF est en deuxième place des radios AM avec 8,3 pour cent de l'auditoire. On jubilait hier à Radio-Canada, où le AM et le FM sont en nette progression.

Montréaliser CKAC

À CKAC, la vice-présidente *Liza Hébert*

(un ex-reporter sportif qui a inspiré le personnage de Linda Hébert dans *Lance et compte*) admettait hier que l'effritement des auditoires à Montréal est son premier souci, et qu'il faudra Montréaliser la station. Si *Louis-Paul Allard*, *Suzanne Lévesque* et *Pierre Pascau* continuent d'être premiers à leurs heures respectives, leur part d'auditoire baisse par rapport au sondage de l'hiver dernier.

Mais lorsque *Claire Lamarche* commence son émission après celle de Pascau, CKAC cède la première place à CFGL FM, dont la performance à Montréal, malgré une baisse d'auditoire, continue d'être remarquable. Mais on remarque un commencement d'infidélité chez les auditeurs de CFGL. Il faut dire que le grand patron de la station, *Jacques-Charles Gilliot*, a failli commettre la pire infidélité en mars en signant un contrat à CITE FM. Contrat qu'il reniait le lendemain, mais qui a dû diminuer sa concentration pour l'époque des sondages.

Et les sportifs de toutes les stations AM ont beau se faire aller la parlotte en fin d'après-midi, l'action s'est déplacée à la bande FM où CFGL et CKMF bercent et font danser la population.

Du côté de CKOI FM, il n'y a pas de quoi se réjouir malgré une deuxième place au palmarès. Cette station millionnaire à l'été 87 est tombée sous la marque des 800 000 à ce sondage du printemps et son volume d'écoute a diminué de 22 pour cent par rapport au printemps 87. La seule consolation de CKOI est d'avoir effectué une légère remontée de volume par rapport à l'hiver dernier.

À CJMS, où les scores varient peu d'un sondage à l'autre, on remarque que *Gilles Proulx* continue sa montée sur *Pierre Pascau*, sans toutefois encore arriver à le dépasser.

Le Moyen-Âge, les pendules à l'heure...

Associated Press

PARIS

Violent, cruel et sanguinaire, le Moyen-Âge? François Garnier, chercheur à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, du CNRS, publie *L'Âne à la lyre, sottisier d'iconographie médiévale*, un ouvrage pour remettre les pendules à l'heure et démontrer les erreurs d'interprétation des images du Moyen-Âge (sculptures, vitraux, peintures murales, enluminures de manuscrits).

Ces erreurs, souligne le CNRS dans son bulletin bimensuel *CNRS-Info*, sont fréquentes dans de nombreuses publications, y compris les manuels scolaires. Elles peuvent alors «s'insinuer progressivement dans l'acquis des connaissances, se répéter de livre en livre et acquiescer une certaine autorité».

François Garnier a choisi pour titre de son livre *L'Âne à la lyre* puisque «cette fable de Phèdre a si souvent été illustrée, reproduite, si diversement interprétée, qu'elle est un par-

fait exemple du phénomène» que dénonce l'auteur.

Les erreurs, explique-t-il, peuvent survenir de diverses façons. L'identification fautive d'un personnage, tout d'abord, «erreur d'autant plus facile qu'au Moyen-Âge l'imagerie ne cherche pas à reproduire les traits d'un personnage pour le rendre ressemblant». On recourt donc à d'autres données, soit écrites, soit figurées, pour déterminer avec certitude le nom d'un personnage.

Groupies

Cheap Trick avant George Michael



DANIELLE BONNEAU

Moins de deux mois et demi avant la présomée venue de *George Michael* au Stade olympique, les rumeurs vont bon train. Celle voulant qu'*INXS* précède le chanteur britannique sur scène a définitivement été reléguée aux oubliettes, mais une autre a récemment fait surface: il est maintenant question que *Cheap Trick* soit l'un des deux groupes qui réchauffera l'assistance le 23 août.

Robin Zander, le chanteur du groupe, confirmera ou infirmera sûrement cette information lorsqu'il viendra à Montréal, à la fin du mois, pour faire la promotion de son tout dernier microsillon, *Lap of Luxury*, dont est extraite la superbe ballade *The Flame*.

Cheap Trick prévoit d'entamer sa tournée nord-américaine à la mi-juillet.

PAS D'ÊTE POUR DEBBIE GIBSON

■ *Debbie Gibson*, contrairement à la plupart des finissants du secondaire, ne prendra pas de repos après sa graduation. Elle recevra son diplôme de l'école Calhoun, située à Long Island, le 26 juin, et entamera sa tournée estivale à Boston le premier juillet. Elle ne prévoit pas s'arrêter avant le 28 août (une date a été arrêtée pour Toronto, mais il n'est pas encore question qu'elle vienne chez nous).

L'auteur-compositeur-interprète de 17 ans, qui a un quatrième hit consécutif avec *Foolish Beat*, sa pièce préférée sur son microsillon *Out of the Blue*, a chanté pendant vingt minutes lors du mega-spectacle organisé le 14 mai pour célébrer le 40^e anniversaire de la maison de disques Atlantic. Elle risque donc de figurer dans l'émission spéciale de deux heures que diffusera le réseau CTV le 26 juin, et qui présentera les faits saillants de la journée.

En attendant, ceux qui aiment les chansons de la jeune artiste et qui ne se sont pas encore procuré son 33 tours (ou sa cassette) *Out of the Blue*, peuvent en gagner un exemplaire s'ils répondent correctement à la question suivante: Quel est le hobby préféré de Debbie Gibson?

Jeu de midi prochain, je pigerai au hasard cinq noms et j'enverrai aux gagnants, gracieusement de la maison de disques WEA, un microsillon ou une cassette *Out of the Blue* (indiquez-moi ce que vous préférez). Une



Debbie Gibson

sixième personne remportera le premier prix: un 33 tours autographié par l'adolescente.

Envoyez votre réponse avec votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse à mon intention, *La Presse*, salle de rédaction, 7 rue Saint-Jacques, H2Y 1K9.

HONEYMOON SUITE ET UN CONCOURS...

■ Le groupe ontarien *Honeymoon Suite*, qui joue en première partie du groupe britannique *Status Quo*, a donné le premier spectacle de sa présente tournée le 21 mai à Hambourg, en Allemagne. Il a congé aujourd'hui, se produira demain soir à Berlin et donnera son dernier show en Allemagne mercredi prochain. Il sera en congé jusqu'au 24 (le claviériste *Rob Preuss* en profitera pour visiter le pays de ses grands-parents) et s'attaquera ensuite à l'Angleterre.

L'émission *Good Rockin' Tonite*, Wardair et la maison de disques WEA organisent un concours qui permettra à un heureux gagnant et un ami d'aller voir le spectacle que présentera *Honeymoon Suite* en Angleterre, le 7 juillet, au Wembley Stadium, à Londres. L'heureux élu rencontrera le groupe à l'arrière-scène, recevra des chandails et des microsillons autographiés, et aura \$500 d'argent de poche. (S'il a moins de 18 ans, il devra être accompagné d'un adulte).

Les participants au concours courent également la chance de gagner des T-shirts, des cassettes et des billets pour un spectacle que

Honeymoon Suite présentera à proximité de chez eux.

Pour être dans la course, il suffit de se servir de son imagination et d'écrire une courte composition de 25 mots ou moins sur le thème de la chanson *Looking Out For Number One*. Les gagnants seront choisis au hasard. Faites parvenir votre lettre à *Good Rockin' Tonite, Honeymoon Suite Contest, Box 46000, Vancouver, Colombie-Britannique, V6B 4A2*.

TAKE ON ME

■ Tout n'est pas drôle pour *ah-ah!* Le trio norvégien, qui a percé de façon spectaculaire en 85 avec son premier hit, *Take on Me*, est obligé d'annuler plusieurs spectacles en France à cause de la faible vente des billets.

Le chanteur, *Morton Harket*, le claviériste, *Mags* et le guitariste et claviériste, *Pal Waaktaar*, ont été chaudement accueillis à Paris. Mais ils éprouvent de sérieuses difficultés à l'extérieur de la Ville-Lumière. Ce qui les oblige à prendre plusieurs congés forcés.

Peut-être le vent tournera-t-il lorsqu'ils se produiront ailleurs en Europe. Bien que leur troisième microsillon, *Stay on These Roads*, soit en chute libre en Angleterre (il tombe cette semaine de la 19^e à la 29^e position au palmarès Music Week), il se classe au quatrième rang au palmarès allemand Der-Musikmarkt, à la troisième position au palmarès italien Musica & Dischi et au cinquième rang au palmarès pan-européen Music & Media.

Il est question que le trio se produise en Amérique du Nord. Tout dépendra, évidemment, du succès que remportera son 33 tours de ce côté-ci de l'Atlantique. Disons que ce n'est pas encore la folie furieuse. Après deux semaines, *Stay on These Roads* se trouve à la 163^e position au palmarès du magazine *Billboard*.

LE GALA DU MÉRITE DANCE 88

■ Le Québec Record Pool, association des disc jockeys de la province, tiendra le 30 juin, au Pow Wow, le Gala du mérite dance 88. Lors de cette première, les efforts de ceux qui oeuvrent dans l'industrie de la musique dance seront soulignés. George Antiglo, président de l'Association, espère que ce sera l'inauguration d'une tradition.

Dix-sept artistes, pour la plupart Montréalais, se produiront au cours de la soirée. On pourra y voir notamment *Nancy Martineau*, *Mitsou*, *Martine Chevrier*, qui vient de lancer un 12 pouces anglais, *Thin Ice*, *Madame*, *Censure*, *Tina K.*, *Jo Dan*, la jeune chanteuse de 18 ans *Pobi*, *Icarus*, *Mac Tornhill*, *Candy* et *Eria Fachin*.

SPECTACLES

CINÉMA

ABOVE THE LAW
Palace (3): Ven. au merc.: 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20; jeu.: 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

ACROBATIES AMOUREUSES
Bijou: 10 h, 12 h 35, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20.

A L'ANGLAISE
Berri (4): 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40.

ARDEUR À LA PLAGE
Commodore: des 18 h.

AU REVOIR LES ENFANTS
Cineplex (5): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

BAMBA (LA)
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.
Cine-Parc Odeon (2), Boucherville: des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): des 19 h.

BEETLEJUICE
Astre (2): 19 h 30, 21 h 20.
Loew's (5): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

BETELGEUSE
Châteauguay (2): 19 h 15.
Cine-Parc Châteauguay (2): des 19 h.
Cine-Parc Laval (4): des 19 h.
Cine-Parc Odeon (1), Boucherville: des 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): des 19 h.
Jean-Talon: 19 h 15, 21 h 45.
Laval 2000 (1): 19 h 25, 21 h 20.
Longueuil (1): 19 h 30, 21 h 10.
Paradis (1): 19 h 20, 21 h 10.
St-Denis (2): 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.

BIG
Brossard (3): 19 h 15, 21 h 25.
Carrefour Laval (6): 19 h 05, 21 h 30.
Cinéma Égyptien (1): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Decarie (1): 19 h, 21 h.
Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Pointe-Claire (4): 19 h 15, 21 h 30.

BIG BUSINESS
Loew's (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
Versailles (4): 19 h 15, 21 h 35.
Westmount Square: 19 h 10, 21 h 15.

BILOXI BLUES
Berri (1): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.
Cine-Parc Laval (1): des 19 h.
Cine-Parc St-Hilaire (2): des 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (2): des 19 h.
Cineplex (9): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.
Laval 2000 (2): 19 h 10, 21 h 05.
Longueuil (2): 19 h, 21 h 15.
Paradis (3): 19 h 15, 21 h 20.

BOILING DESIRES
Eve: 9 h 50, 12 h 45, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35.

BLOODSPORT
Astre (3): 19 h 30, 21 h 20.
Carrefour Laval (1): 19 h 15, 21 h 25.
Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30, 21 h 40; lun.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30; merc.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30.
Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h.

BROADCAST NEWS
Cineplex (3): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Dauphin (2): 19 h, 21 h 30.

BROUTE MINOU
Carre Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

BULL DURHAM
Astre (4): Merc., jeu.: 19 h, 21 h.
Carrefour Laval (3): Merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 40.
Decarie (2): Merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30.
Faubourg Ste-Catherine (1): Merc., jeu.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.
Place du Canada: Merc., jeu.: 19 h 20, 21 h 15.
Pointe-Claire (5): Merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 20.

CASUAL SEX
Faubourg Sainte-Catherine (2): Ven. au mar.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h.

COLORS
Berri (2): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Brossard (1): 19 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 40.
Place Alexis-Nihon (2): 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.

CROCODILE DUNDEE (2)
Bogart (1): 19 h, 21 h 20.
Fairview (2): 19 h, 21 h 30.
Greenfield (1): 19 h, 21 h 20.
Laval (1): 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

Loew's (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

Loew's (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Dernier spectacle ven., minuit.

Loew's (4): 13 h 30, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 50.

Versailles (2): 19 h, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

DANSE LASCIVE
Cine-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h.
Omega (1): 19 h 30.
Paradis (2): 21 h.

DERNIER EMPEREUR (LE)
Dauphin (1): 20 h.

ECLAIR DE LUNE
Cinéma de Montréal (2): 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 10.
Cineplex (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

EXIGENCES TRÈS SPÉCIALES
Carre Saint-Louis: 14 h 10, 18 h, 21 h 50.

FASHION FANTASIES
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

FEUX DE LA NUIT (LES)
Greenfield (3): 19 h 10, 21 h 25.
Parisien (4): 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
Versailles (6): 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

FORBIDDEN PLEASURES
Guy: 11 h 15, 14 h 10, 17 h, 19 h 50.

FRANTIC

Cine-Parc Châteauguay (3): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h.
Complexe Desjardins (4): 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 40.

FRIDAY THE 13th (7)
Cine-Parc Laval (3): des 19 h.

FULL METAL JACKET
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

FUNNY FARM
Cine-Parc Châteauguay (3): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h.
Dorval (4): 19 h 10, 21 h 25.
Laval (4): 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

Palace (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

GENERATION PERDUE
Cine-Parc Châteauguay (2): des 19 h.
Cine-Parc Laval (4): des 19 h.
Cine-Parc Odeon (1), Boucherville: des 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): des 19 h.

GOOD MORNING VIETNAM
Cine-Parc St-Eustache (5): des 19 h.
Université: 19 h, 21 h 30.

GOONIES (LES)
Cinéma Chomedey: 19 h, 21 h.

HOUSE OF 1001 PLEASURES
Eve: 11 h 10, 14 h 05, 17 h 05, 20 h.

INCORRUPTIBLES (LES)
Omega (2): 19 h 30.

INFIRMES DU PLAISIR
Commodore: des 18 h.

INSOUTENABLE LÉGÈRETE (L')
Berri (3): 13 h 20, 16 h 40, 20 h.

INTER ESPACE
Cine-Parc Laval (2): des 19 h.

JEU DU DÉFI (LE)
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

KENNY
Cine-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h.
Paradis (2): 19 h 15.

LADY DYNAMITE
Guy: 11 h 25, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55.

LAST EMPEROR (THE)
Cinéma Égyptien (3): Merc., jeu.: 13 h, 16 h 30, 20 h.

Decarie (2): Ven., 18 h, 21 h; lun., mar.: 20 h.

Place du Canada: Ven., 18 h, 21 h; lun., mar.: 20 h.

LIAISON FATALE
Cinéma de Montréal (1): 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 05.
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

LUMIERE (LA)
Parisien (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

MAN ON FIRE
Cine-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h.

MASQUERADE
Laval (3): 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.

Parisien (2): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

Versailles (3): 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

MIDNIGHT HEAT
L'Amour: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.

MILAGRO BEANFIELD WAR
Complexe Desjardins (1): 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

Faubourg Sainte-Catherine (3): 14 h, 16 h 04, 19 h, 21 h 25.

Omega (1): 19 h 03, 21 h 35.

NOYADE INTERDITE
Berri (5): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

PACTE (LE)
Carrefour Laval (3): 19 h 10, 21 h 20.
Saint-Denis (3): 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 25.

PERE C'EST MOI (MON)
Chambly: Vend., sam.: 19 h 30, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 19 h 30, 21 h 30; lun., mar.: 19 h 30.

PERSONAL SERVICES
Faubourg Ste-Catherine (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PILES NON COMPRIS
Cine-Parc Laval (1): des 19 h.
Cine-Parc St-Hilaire (2): des 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (2): des 19 h.

PLAISIRS INTERDITS
Parisien (6): 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.

POLICE ACADEMY (V)
Brossard (2): 19 h, 21 h.

Carrefour Laval (4): 19 h 05, 21 h 35.

Cine-Parc Laval (2): des 19 h.

Cineplex (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

POLTERGEIST III
Bogart (1): 19 h, 21 h.

Laval (5): 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

Palace (4): 13 h 20, 15 h 35, 17 h 50, 20 h 05. Dernier spectacle ven.: 22 h 20.

Palace (5): 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: 23 h 55.

Palace (6): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 45, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.

Versailles (5): 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

PRESIDIO (THE)
Dorval (2): 19 h, 21 h 20.
York: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Derniers spectacle ven.: 23 h.

PRINCIPAL (THE)
Cine-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (1): des 19 h.

PROVISEUR (LE)
Cine-Parc Châteauguay (1): des 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): des 19 h.

RAFFINEMENT DE LUXURE
Bijou: 11 h 15, 13 h 45, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30.

RAMBO III
Astre (1): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven.: 23 h.

Bogart (3): 19 h 30, 21 h 30.

Châteauguay (1): 19 h 15, 21 h 15.

Cine-Parc Châteauguay (1): des 19 h.

Cine-Parc Odeon (2, Boucherville): des 19 h.

Cine-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h.

SUITE À LA PAGE A 17

A compter du 13 juin, écoutez CKAC 97.3 LA SUPERSTATION et lisez La Presse pour sourire à l'été !

CONCOURS NOTRE CHANSON

Radio-Canada vous offre St-Malo pour une chanson

Radio-Canada peut vous faire gagner un voyage d'une semaine pour deux personnes à St-Malo où se déroulera le Festival de la chanson québécoise les 1, 2, 3 et 4 septembre prochains.

C'EST FACILE

Vous n'avez qu'à remplir ce coupon-réponse sur lequel vous devrez indiquer votre choix de trois chansons canadiennes de l'année parmi les neuf retenues ou ajouter un titre que vous aimez. Il suffit de bien inscrire, dans l'espace prévu à cette fin, l'ordre de vos préférences (1^{er}, 2^e et 3^e choix). Vous avez jusqu'au 22 juin pour nous faire parvenir ces coupons-réponses.

ON EN PARLE

Daniel Guérard vous fera entendre ces chansons à l'émission IL FAIT TOUJOURS BEAU QUELQUE PART présentée à Radio-Canada du lundi au vendredi. C'est Jean-François Doré qui, semaine après semaine, donnera la position des chansons tel que le vote l'aura décidé.

C'EST IMPORTANT

Nos chansons les plus populaires feront l'objet d'une sélection internationale qui couronnera la meilleure chanson d'expression française parmi celles soumises par le Canada, la Suisse, la Belgique et la France. Le sort de NOTRE CHANSON est entre vos mains et Radio-Canada peut vous faire gagner un voyage à St-Malo.

C'EST GAGNANT

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera dévoilé le vendredi 24 juin à l'émission IL FAIT TOUJOURS BEAU QUELQUE PART de Radio-Canada où l'on procédera au tirage d'un coupon-réponse parmi tous ceux reçus.

Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez en indiquant sur chaque coupon-réponse l'ordre de votre choix (1^{er}, 2^e et 3^e choix). Tentez la chance avec Radio-Canada.

À retourner à: **CONCOURS NOTRE CHANSON - Société Radio-Canada - C.P. 6000 - 13^e étage - Montréal, Québec - H3C 3A8**
Indiquez trois choix dans l'ordre (1^{er}, 2^e et 3^e choix)

☐	ESPÉRANCE / Pierre Bertrand
☐	Café Rimbaud / Gerry Boulet
☐	TU PEUX PAS / Claude Dubois
☐	L'ENNEMI / Pierre Flynn
☐	TANT D'AMOUR / Paparazzi
☐	LOVE YOU, LOVE YOU TOO / Marie Philippe
☐	VIVRE AVEC CELUI QU'ON AIME / Francine Raymond
☐	LIBÉRER LE TRÉSOR / Michel Rivard
☐	AU COEUR DU DÉSERT / Martine St-Clair
NOM _____ PRÉNOM _____	
ADRESSE _____	
TÉL. _____	



Radio-Canada CBF 690

La Presse

Pas de Rambo à l'Est

Sylvester Stallone, alias Rambo, a été refoulé hier au poste-frontière Checkpoint Charlie par les garde-frontières est-allemands, alors qu'il voulait se rendre à Berlin-Est. Selon la société de distribution Jugendfilm-Verlag, qui assure la diffusion de *Rambo III* à partir de juillet. Aucune indication n'a été donnée pour ce refoulement. En dépit de l'intervention de la mission américaine à Berlin-Ouest, tous les efforts sont restés inutiles pour ouvrir la frontière de la RDA à Sylvester Stallone.

Vive la vie.

LES DÎNERS DANSANTS DU VENDREDI ET DU SAMEDI AU MONTRÉALAIS: UNE FLAMBÉE DE JOIE DE VIVRE

En vedette

*une savoureuse spécialité internationale à volonté
16.75\$ p. pers.

Dîner à la carte également disponible.
Musique et danse avec musicien

*Cette semaine: La paëlla Valenciana

MONTRÉALAIS
BISTROT BAR RESTAURANT

Pour réservations: 861-3511

LE REINE ELIZABETH

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS COMNU AU CANADA

LE SAMEDI 11 JUIN À 9 H SEULEMENT LE LUNDI 13 JUIN À 9 H SEULEMENT

5.99 LONG-KEE ET CASSETTE SOULS DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

5.99 LONG-KEE ET CASSETTE SOULS DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

SINEAD O'CONNOR
«The Lion and The Cobra»
incluant: «Mandinka, I Want Your Hands On Me» et d'autres!
LONG-JEU OU CASSETTE
Quantité limitée — Un par client

LA COMPAGNIE CRÉOLE
«La machine à danser»
incluant: «A.L.E., Belle Re en mer» et d'autres!
LONG-JEU OU CASSETTE
Quantité limitée — Un par client

VIDÉO CHEZ SAM - VENTE ET LOCATION (VHS OU BETA) niveau métro, 399, Ste-Catherine O. seulement

O.M.D.
«The Best Of»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT **7.99**

CLANNAD
«Sirius»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT **7.99**

DEF LEPPARD
«Hysteria»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT **8.99**

D.C. et CASSETTE WEA. «TOUTE UNE PRISE!»

BRYAN FERRY
«Bête noire»
CHEZ SAM SEULEMENT **7.99**

PHILIP GLASS
«Powaqqatsi»
CHEZ SAM SEULEMENT **7.99**

JOHN MITCHELL
«Chalk mark in a rain storm»
CHEZ SAM SEULEMENT **8.99**

RUBEN BLADES
«Nothing But The Truth»
CHEZ SAM SEULEMENT **18.99**

B.B. KING
«Best of...»
CHEZ SAM SEULEMENT **5.99**

THE CHURCH
«Starfish»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT **7.99**

ERIC CLAPTON
«Crossroads»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT **46.99**

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 18 h; jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h; samedi, de 9 h à 17 h.

Ces 10 articles sont en vente au prix annoncé ou moins chez tous les SAM THE RECORD MAN de Montréal: les vendredis 10 juin, samedi 11 juin et lundi 13 juin. UN PAR CLIENT.

399, rue SAINT-CATHERINE OUEST (Métro P.-D.-A.)
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LASALLE)
6982, rue SAINT-HUBERT / CENTRE COMMERCIAL BEAUFIELD / CENTRE ROCKLAND

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

20:00 — **The Spice of Life**
Cette délicieuse série sur les épices parlera ce soir de l'ail qui chasse les vampires et stimule les ardeurs sexuelles.

21:00 — **Beau et chaud**
Brathwaite va chanter.

21:00 — **Television**

Si vous avez raté cette série américaine-britannique sur la télévision, voici le moment de rattraper l'émission qui parle de l'influence des dramatiques sur nos vies.

00:00 — **«Le clan des Siciliens»**
Jean Gabin, Alain Delon et Lino Ventura dans un fort bon policier d'Henri Verneuil. On s'attaque à un musée de Rome.

00:00 — **Ciné-plus**
L'Ecole privée. (6) É.-U. 1983. Comédie de N. Black avec Phoebe Cates, Matthew Modine et Betsy Russell. — Une idylle naît en d'étranges circonstances entre un étudiant d'un collège pour garçons et une adolescente d'un pensionnat voisin. (Remplace *Le Vent de la violence*).

00:00 — **Bleu Nuit**
Vengeance: l'histoire de Tony Cimo. (Émission prévue à 23 h 30.)

01:40 — **Le Grand Journal en rapel**



Normand Brathwaite

HORAIRE RÉVISÉ

23:30 — Sports Plus

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h.30
2	Montréal soir (18h)	Un amour de quartier	Génies en herbe	Le Matou (2e de 3, suite le vendredi 17 juin à 20h).				Le Téléjournal	Le Point (22h25)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Movie: "Under the Influence".			
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	The Best of TV's Bloopers & Practical Jokes		Sonny Spoon		Miami Vice	
6	Newsweek (18h)	Movie: "The North Avenue Irregulars".				The Smothers Brothers Comedy Hour		The National	The Journal (22h22)
7	Un été de bonne humeur		Québec à la carte	Bobines de rires: "Doux, dur et dingue".				Un bon programme	Loto-Québec (22h55)
8	Un été de bonne humeur		Québec à la carte	Bobines de rires: "Doux, dur et dingue".				Un bon programme	Loto-Québec (22h55)
9	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	Highway to Heaven		Simon & Simon		Miami Vice	
11	World News Tonight	New Newlywed Game	The New Dating Game	Perfect Strangers	Full House	20/20 (2h. par exception)			
12	Montréal soir (18h)	Un amour de quartier	Génies en herbe	Le Matou (2e de 3, suite le vendredi 17 juin à 20h).				Le Téléjournal	Le Point (22h25)
13	Un été de bonne humeur		Québec à la carte	Bobines de rires: "Doux, dur et dingue".				Un bon programme	Loto-Québec (22h55)
14	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	Friday the 13th		Night Heat: Love You to Death.		Miami Vice	
15	Montréal soir (18h)	Un amour de quartier	Génies en herbe	Le Matou (2e de 3, suite le vendredi 17 juin à 20h).				Le Téléjournal	Le Point (22h25)
17	5 pour 1	Cinéma: "Chérie, je me sens rajeunir".			Route vacances (20h45)	Beau et chaud. Anim. Normand Brathwaite.		Parler pour parler: les enfants d'homosexuels.	
20	World News Tonight	Wheel of Fortune	Baseball: les Blue Jays de Toronto vs les Red Sox de Boston.						• A Current Affair
21	Belle & Sébastien	The Living Planet: Portrait of the Earth.		Spice of Life: l'ail.		Writers & Places	Television: Play Power.		Reckoning: Political Economy of Canada.
22	Newshour (18h)	Business Report	Vermont This Week	Week in Review		Wall Street Week	On Stage at Wolf Trap: The Canadian Brass.		Lumina: Reports on the Arts.
25	Garden-Party (18h)	• Coup de foudre		Cinéma: "Ce n'est pas une vie, Jerry".			Le Grand Journal	• Premières / G. Journ.	Garden-Party (Reprise)
27	Newshour (18h)	Action Auction 57 (durée: 4h.)							
29	Chiffres et lettres	Si j'étais vous	L'espèce (19h45)	Fête comme chez vous		J'aime à la folie: la Musique classique.		Le Journal	Radio France

ARTS ET SPECTACLES

■ Demain, samedi 11 juin, à 22 h, à La Ronde, cinquième spectacle de feu d'artifice de l'International Benson and Hedges, celui des États-Unis. grands vainqueurs de l'année dernière. La grande Austin Fireworks, à part sa participation à Montréal, l'an dernier, a donné des spectacles ces derniers temps au dévoilement de la Statue de la Liberté restaurée, à New York, et à l'exposition universelle de Vancouver. Pour la mise à feu de ses spectacles, elle a recours à l'ordinateur, afin de réaliser le meilleur synchronisme possible entre la lumière et le son. Mercredi, toujours à 22 h, à La Ronde, l'Italie entre en scène pour ses feux d'artifice. Son spectacle s'intitule «Les couleurs de la musique», réalisé par la firme florentine Fratelli Soldi, née en 1869. Sa participation au Concours d'art pyrotechnique de Montréal est pour elle une occasion d'établir sa réputation en Amérique.

■ La Chorale du Gesù donne son cinquième concert annuel le dimanche 12 juin, à 20 h, à la salle Redpath de l'université McGill. L'ensemble de 24 voix de femmes est sous la direction de Patricia Abbott. Sous le thème «Hymne au printemps», il chantera des œuvres de Morley, Rameau, de Lussu, Vivaldi et Faure. Le programme comprend aussi des chants japonais et des extraits de la comédie musicale Carousell. Anne-Marie Democourt accompagne l'ensemble au piano et la violoniste Genevieve Giardeau se joint au chœur en tant qu'artiste invitée. L'entrée coûte \$8 et \$6: les billets sont disponibles sur place, le soir du concert. Renseignements: Mme Drapeau, au 387-3254, entre 10 h et 16 h.

■ La Maison Albani, 175, rue Doody, à Chambly (658-3864 ou 658-6507), présente un recital de la danseuse de flamenco Sonia Del Rio, le samedi 11 juin, à 20 h 30. Les billets (\$10) sont en vente à la Maison Albani, ou à la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly, 12, rue Richelieu, Chambly, 658-1200.

■ Jusqu'au 24 juin, la pièce «Drag Queens on Trial», tient l'affiche à 20 h, du lundi au vendredi, au McGill Players' Theatre, 3480, rue McTavish, 3e étage. L'entrée coûte \$8 pour le grand public et \$5 pour les étudiants et les

personnes âgées. Réservations: 398-6813; renseignements: 849-2143.

■ L'Atrium de la Maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke présente les concerts suivants, de midi à 13 h 30, au cours des prochains jours: le mardi 14 juin, les Jeunes Virtuoses de Montréal, sous la direction d'Alexander Brott; le mercredi 15 juin, Gershwin et des airs de Broadway, par la mezzo-soprano Lyne Comtois, accompagnée au piano par Lorraine Prieur; le jeudi 16 juin, un recital de piano de Jean Trotter, de l'université McGill; le vendredi 17 juin, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, que dirige Yvonne Gaudreau, dans des extraits de «La veuve joyeuse», «Porgy and Bess», «Le barbiier de Séville», «Rigoletto» et «West Side Story». L'entrée est gratuite.

■ Le Caféiers (café de solidarité internationale), 4837, avenue du Parc (coin Villeneuve — metro Place-des-Arts et autobus 80 ou 129) présente le programme suivant au cours des prochains jours. Le vendredi 10 juin, à 20 h 30, soirée de cinéma. On met à l'affiche «My Beautiful Laundrette», en version française. Le communisme du Caféiers dit que c'est un film de Hanif Kureishi (Grande-Bretagne, 1985), réalisé par Stephen Frears, qui décrit avec intelligence et réalisme la situation d'une grande famille pakistanaise immigrée en Grande-Bretagne, à travers une histoire d'homosexualité mal acceptée. L'entrée est gratuite, mais on s'attend à une contribution volontaire de la part des participants. Le samedi 11 juin, le Caféiers fait une soirée de musique instrumentale et de chansons d'Amérique du Sud, avec Gustavo Saavedra, à 21 h. La aussi, l'entrée est gratuite et l'on compte sur une contribution volontaire. Le jeudi 16 juin, soirée spéciale, à 19 h 30. Pour clore la saison des soirées d'information, le Caféiers invite son public des jeudis à une rencontre amicale où l'on dévoilera les résultats du sondage. Un punch à la tequila sera offert gratuitement. Renseignements: 270-5336 ou 495-2349. L'établissement est ouvert du mercredi au dimanche de 11 h à 23 h. Les profits servent à financer des projets dans le tiers monde, en particulier ceux de Développement et Paix.

■ Le groupe Intervention video Montreal invite le grand public à une soirée de présentation de vidéos, le lundi 13 juin, à 20 h, au cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boulevard René-Levesque, où seront présentés quatre vidéastes latino-américains en visite au Québec depuis le 27 mai, jusqu'au 14 juin. La projection prévoit cinq titres, quatre des vidéos sont en espagnol, l'autre en portugais (sous-titré en espagnol). Les vidéastes seront là pour présenter leurs œuvres et les situer dans leur contexte socio-politique particulier, et pour répondre aux questions des participants. L'entrée coûte \$2. Renseignements: le GIV, 3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 421 (Montréal, H2X 2T7), 499-9841 ou 499-9841.

■ Le chœur Nabucco donne le mardi 14 juin, et le mercredi 15 juin, à 20 h, son concert champêtre et printanier, à l'église Sainte-Elisabeth-du-Portugal, 1670, rue de Courcelle, à l'angle de la rue Saint-Jacques ou de Saint-Antoine. L'ensemble, dirigé par le curé de la paroisse, l'abbé Gilles Dubé, interprétera en autres pièces: «La Mélodie du bonheur». Renseignements: 364-2126 le matin, ou 767-0298 le soir.

■ Un recital d'orgue marquera, le mardi 14 juin, le 25e anniversaire de l'installation de l'instrument, dans l'église Saint-Emile, 3333 est, rue Sherbrooke. Les organistes Régis Rousseau et Roger Lanoue offriront un programme d'œuvres de Bach et de Buxtehude. L'entrée est gratuite.

■ Pour marquer la fin de «L'événement signe LaNaudière», le Musée d'art de Joliette offre, le dimanche 12 juin, à 14 h 30, la première d'une œuvre musicale de Jean Dulude, directement inspirée par cet événement. Luc Beauséjour sera au clavier. L'entrée est gratuite. De plus, une bourse de travail sera offerte à deux des artistes qui ont participé à cette exposition. Le Musée, situé au 145, rue Wilfrid-Corbett, à Joliette, est ouvert de midi à 17 h du mercredi au dimanche. Renseignements: 756-0311.

EXPOSITIONS

■ La Bibliothèque intermunicipale de Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux, 13555, boule-

vard Pierrefonds (620-4181) invite la population à une exposition intitulée «Quelques facettes de l'histoire de la radio au Québec». L'exposition, présentée par l'Institut québécois de recherche sur la culture, est en cours et se poursuit jusqu'au 30 juin.

■ La galerie d'art Stewart Hall du Centre culturel de Pointe-Claire, 176, rue Bord-du-Lac, présente jusqu'au 22 juillet, une exposition d'un caractère spécial, intitulée «Les animateurs de Stewart Hall». Le Centre culturel inaugure, il y a 25 ans, ses programmes d'art pour les enfants et les adultes. Depuis ce temps, de nombreux artistes sont venus faire profiter Stewart Hall de leurs connaissances et de leur expérience. L'exposition en cours leur rend hommage et comprend des œuvres d'un bon nombre d'entre eux. La galerie est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, le lundi et le mercredi soir de 19 h à 21 h. Renseignements: 630-1220.

■ La troisième Foire Internationale du livre féministe a lieu sur le campus de l'Université de Montréal, au Centre sportif, 2100, boulevard Édouard-Montpetit, du mardi 14 juin au dimanche 19 juin. À partir du jeudi 16, le public est invité à visiter les stands qui offrent quelque 10 000 ouvrages. La participation coûte \$30 si l'on veut prendre part à toutes les activités de la foire, mais il n'en coûte que \$2,50 pour entrer au hall d'exposition, ou \$5 pour l'exposition et les ateliers de la journée, et \$5 aussi pour les conférences du soir. La Foire est ouverte de 9 h à 21 h, les jours où elle est accessible au public; le dimanche, les activités se terminent à 18 h. Renseignements: 843-3282.

CONFÉRENCES

■ Pour comprendre davantage les conséquences néfastes de la capture d'animaux sauvages, le Centre éducatif forestier du Bois-de-Belle-Rivière invite les personnes intéressées à assister à une causerie intitulée «La faune forestière et nous». Ce bois est situé au 9009 de la route 148, à Sainte-Scholastique (sortie numéro 35 de l'autoroute des Laurentides), ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (le pavillon d'interprétation est fermé de 12 h à 13 h). Il est ouvert de

9 h à 17 h le samedi, le dimanche et les jours fériés. Renseignements: 258-3433 ou 1-800-363-2589.

■ Le mardi 14 juin, aux Mardis de l'information, à Projet Changement (service aux personnes âgées), une conférence sera donnée par Laurier Rancourt, permanent de la Coop Olier. Il parlera de l'histoire du Plateau Mont-Royal, du 19e siècle à nos jours. C'est au 4450, rue Saint-Hubert, à 13 h 30. On entre par le stationnement des peres du Trés-Saint-Sacrement, par la rue Berri. Renseignements: Françoise Thomas, 521-5145.

■ Le Centre maghrébin de recherche et d'information organise, les 17 et 18 juin, un important colloque sur «La longue marche des femmes afro-asiatiques vers l'égalité», à l'Université du Québec à Montréal. Une vingtaine de chercheuses spécialisées en matière de condition féminine en Afrique et en Asie doivent y participer. Le mercredi 15 juin sera la dernière journée pour s'y inscrire. Le colloque est coordonné par Fatima Houda-Pepin, (514) 487-6488.

■ Le mardi 14 juin, à 19 h, au CLSC du Plateau Mont-Royal, le psychologue André Surprenant prononcera une conférence sur les problèmes et les questions touchant la démarche qui vise à choisir son ou sa partenaire. L'entrée est gratuite et le grand public y est le bienvenu. Le conférencier fournira des éléments de réponses aux questions du genre de celles-ci: Trouver celui ou celle qui convient, ce n'est pas facile; y a-t-il des circonstances, des lieux qui offrent plus de chances de succès? Que faut-il connaître de l'autre et de soi pour décider de poursuivre la relation? Comment faire pour que cela dure? Renseignements: 521-7663.

■ Les Conférences du Nouvel Age présentent, le mardi 14 juin, à l'Université de Montréal, salle B 421 du Pavillon de la musique, 200, avenue Vincent-d'Indy, à 19 h 30, l'écrivain Placide Gaboury, dans sa série, qui l'a amené aux quatre coins de la province, sur le thème de «Les chemins de l'amour». L'entourage de Placide Gaboury annonce que cette conférence est la dernière de la tournée, et que l'écrivain n'en donnera plus d'ici à deux ans. Renseignements: à la librairie Boule de

Neige, 843-7997 ou chez Hugues Poulin, 274-6749.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

■ Le service des loisirs de la ville de Boucherville fait une danse ce soir, à partir de 20 h, pour les 13-17 ans, et vendredi prochain, 17 juin, à partir de 17 h, pour les 12 ans et moins, à la Disco Le Gazou, 20, rue Pierre-Boucher. L'entrée coûte \$2.

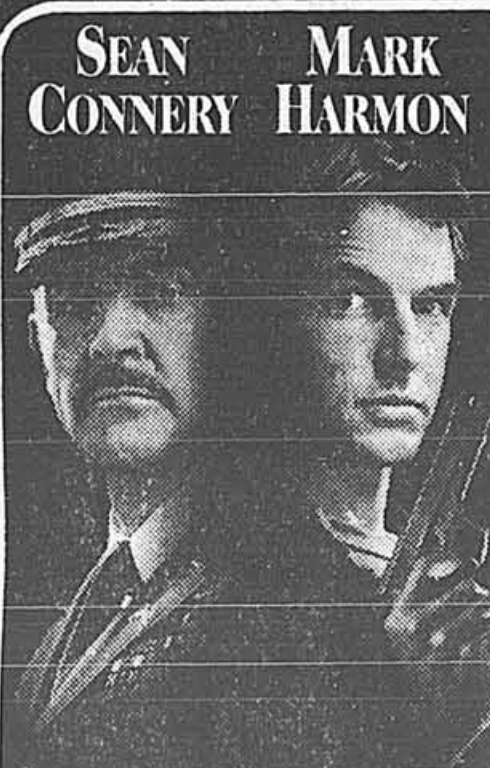
■ Le Club des amateurs de voitures anciennes et de collection du Québec et le Club Art Deco du Québec organisent conjointement un bal retro, le samedi 11 juin, au manoir Campbell-Rouville du mont Saint-Hilaire. Les éventuels participants sont invités à porter des vêtements d'époque. Les intéressés doivent communiquer avec Denise Bourgeois, au 337-4326.

■ La Société Suisse Romande de Montréal invite ses membres et amis à un mechoui, le dimanche 12 juin, à midi, à la ferme McDonald de l'université McGill, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Renseignements et inscriptions: Mme Denise Perriard, 628-1766.

■ L'entraide diabétique de l'Est, section de l'Association du diabète du Québec, invite les diabétiques, leurs parents et leurs amis à ses prochaines activités dont le calendrier est le suivant. Le samedi 11 juin, à 19 h 30, «L'Amour en quatre», par le Théâtre de l'aube, à l'auditorium du pavillon Rosemont, 5689, boulevard Rosemont. L'entrée coûte \$4,50. Renseignements et réservations: Pierre Durancœur, 526-7777 le jour, et 526-5236 le soir. Le mardi 14 juin, à 19 h 30, au même endroit, le conférencier invité sera Pierre de Grandpré, président de l'Association du Diabète du Québec, qui parlera de «La reorganisation de l'Association du diabète». Renseignements et réservations: Fernand Compagna, 352-8550. Le groupe annonce aussi que le vendredi 9 septembre, il aura la joute de baseball annuelle au profit de la section montrealaise de l'Association. Il s'agit de la joute des Mets de New York contre les Ex-

SUITE À LA PAGE A 15

FAMOUS PLAYERS



SEAN CONNERY MARK HARMON

BASE MILITAIRE PRESIDIO, SAN FRANCISCO

Quand l'autorité militaire suprême devient le théâtre d'un meurtre troublant, un militaire et un flic s'engagent dans une lutte sans merci...

Contre le meurtrier, contre le passé et l'un contre l'autre.

THE PRESIDIO

V. ORIGINALE ANGLAISE

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS
A D. CONSTANTINE CONTE PRODUCTION • A PETER HYAMS FILM
SEAN CONNERY • MARK HARMON • MEG RYAN AND JACK WARDEN
THE PRESIDIO • Music by BRUCE BROUGHTON • Co-Producer FRED CARUSO
Executive Producer JONATHAN A. ZIMBERT • Written by LARRY FERGUSON
Produced by D. CONSTANTINE CONTE • Directed by PETER HYAMS
A PARAMOUNT PICTURE
Panavision

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PRÉSENTE PAR: **CJFM96**

YORK
100-300-505-7:15-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:30

DORVAL
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:45-2:40
4:50-7:00-9:20



SYLVESTER STALLONE

VERSION FRANÇAISE

RAMBO III

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PRÉSENTE PAR: **Le PARISIEN**

12:15-2:30-4:45-7:00-9:15

GREENFIELD PARK
Tous les soirs 7:30-9:35
sam dim 1:00-3:10
5:20-7:30-9:35

LAVAL
Tous les soirs 7:30-9:45
sam dim 12:45-3:00
5:15-7:30-9:45
COUCHE TARD ven sam 12:00

VERSAILLES
Tous les soirs 7:30-9:35
sam dim 1:00-3:10
5:20-7:30-9:35
COUCHE TARD ven sam 11:35

Et en anglais aux:
Palace, Fairview, Dorval et Bogart.



UN MERVEILLEUX CONTE DE FÉES... TELLEMENT DRÔLE! Une comédie associant aventure et romance. Hogan est tout simplement irrésistible.

Susan Granger - WMCA, NEW YORK

UNE OEUVRE QUI BATTRA TOUS LES RECORDS AU PALMARÈS DE L'ÉTÉ!

Joanna Langfield - ABC NEWS

PAUL HOGAN

"Crocodile DUNDEE II"

A PARAMOUNT PICTURE

3e semaine de comédie hilarante!

VERSAILLES
Tous les soirs 7:00-9:25
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:25
COUCHE TARD ven sam 11:40

LOEWS
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:20
COUCHE TARD ven sam 11:40

FAIRVIEW
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:20

GREENFIELD PARK
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:20

BOGART
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:20



POLTERGEIST III

METRO-GOLDWYN-MAYER Presents GARY SHERMAN Film POLTERGEIST III TOM SKERRITT NANCY ALLEN HEATHER O'ROURKE and ZELDA RUBINSTEIN Music by JOE RENZETTI Director of Photography ALEX NEPOMNIASHCHY Written by GARY SHERMAN & BRIAN TAGGERT Produced by BARRY BERNARDI Directed by GARY SHERMAN

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PRÉSENTE PAR: **CJFM96**

LAVAL
Tous les soirs 7:15-9:30
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:45

BOGART
Tous les soirs 7:00-9:00
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00

VERSAILLES
Tous les soirs 7:10-9:30
sam dim 12:30-2:40
4:55-7:10-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:45



WILLOW EST DANS UNE CLASSE À PART...

Il possède la puissance et le panache des meilleurs films de Lucas... Une réalisation de première qualité, des créatures fabuleuses et des décors fantastiques.

— Joseph Gelmis, NEWSDAY

«UNE HISTOIRE DE MAGIE qui nous laisse sous le charme et l'effet d'un monde magique dessiné avec amour.»

— Sheila Benson, L.A. TIMES

«UN VÉRITABLE DÉLICE POUR TOUS... On peut espérer un été animé avec un film comme WILLOW.»

— Richard Freedman, NEWHOUSE NEWSPAPERS

«UN FILM SOMPTUEUX ET MAGIQUE, qui mène à un affrontement épique absolument merveilleux... QUEL DIVERTISSEMENT!»

— Dennis Cunningham, CBS-TV

WILLOW

METRO-GOLDWYN-MAYER Presents
A LUCASFILM LTD. PRODUCTION
Or A Film by RON HOWARD • WILLOW

Starring VAL KILMER • JOANNE WHALLEY • HOWARD DAVIS • BILLY BARTY • JEAN MARSH
Story by GEORGE LUCAS Music Composed by JAMES HORNOR Screenplay by BOB DOLMAN Executive Producer GEORGE LUCAS
Produced by NIGEL WOOLL Directed by RON HOWARD

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PRÉSENTE PAR: **CJFM96**

LAVAL
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:45

BOGART
Tous les soirs 7:00-9:00
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00

VERSAILLES
Tous les soirs 7:10-9:30
sam dim 12:30-2:40
4:55-7:10-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:45

Quoi faire

SUIVE DE LA PAGE A 14

pos de Montréal, au Stade olympique. Les billets (niveau 300, en face du premier but) coûtent \$10. Renseignements et réservations auprès des personnes et aux numéros de téléphone mentionnés ci-dessus.

■ Le Regroupement des séparés et divorcés de l'ouest convie ses habitués et les autres personnes intéressées à son assemblée générale annuelle le samedi 11 juin, à 16 h, au Centre de formation (Katimavik), 2464, boulevard Perrot, dans l'île Perrot. L'assemblée sera suivie d'un buffet, vers 19 h, et d'une soirée dansante. L'entrée coûte \$10 pour les membres et \$15 pour les autres. Renseignements et réservations: Nicole, au 685-1348, ou Jacques, 630-7101. On apporte sa boisson (alcoolisée ou gazeuse).

■ Le Comité logement La Petite Patrie convie toutes les personnes intéressées à son assemblée générale annuelle, le lundi 13 juin, à 19 h, au sous-sol de l'église Saint-Arsène, 1025, rue Belanger.

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain annonce que toutes les personnes qui ont reçu des services de Repar'Age, ou qui y ont contribué de quelque manière, sont conviées à l'assemblée générale qui marque le premier anniversaire de l'organisme, le mercredi 15 juin, au Centre communautaire Lajeunesse, 120, rue René-Philippe, à LeMay. À cette occasion, un goûter sera servi des 17 h. On est prié de faire connaître son intention d'y assister, en téléphonant au 465-4452, et demander Repar'Age.

■ Tous les membres de Parents unifiés de Laval sont invités à l'assemblée annuelle du groupement, le mercredi 15 juin, à 19 h 30, au 339, boulevard Sainte-Rose, à Laval. On y fera notamment connaître le programme des activités de 1988-89; il y aura aussi élections des administrateurs. Renseignements: 622-0524.

■ Le Réseau des femmes de carrière de Montréal invite toutes les personnes intéressées à participer à son assemblée générale annuelle, le mercredi 15 juin, au club Mount Stephen, 1440, rue Drummond. L'apéritif sera servi à 17 h 30, suivi de hors-d'œuvres chauds et froids; un verre de vin sera offert à chacun des participants. L'entrée coûte \$16 pour les membres, \$18 pour les autres. Renseignements et réservations: 875-0595.

■ La Coop du Plateau organise un super-bénéfice le mardi 14 juin, à 19 h, aux Ateliers populaires, 1200 est, rue Laurier. L'entrée coûte \$25, prix qui couvre le souper gastronomique, la musique d'un sud-américain et une exposition dont un tableau sera tiré parmi les œuvres. Renseignements et réservations: 523-4272.

■ Le centre «Info-Femmes», 8450, rue Hochelaga (355-4529), souligne la fin de ses activités courantes et le commencement de la période estivale en organisant un pique-nique au parc Pierre-Tétrault, le mercredi 22 juin, à partir de 11 h 30. Les participants sont invités à y venir avec leurs enfants et à apporter leur repas. Si la météo devait être mauvaise, la sortie sera remise au lendemain, le jeudi 23 juin. Renseignements et réservations: 355-4529.

■ Spirale-Amitié, association sans but lucratif pour personnes seules, convie ses membres et les personnes intéressées à se joindre à eux à une visite du Musée ferroviaire de Saint-Constant, le samedi 11 juin. Le rendez-vous a lieu au stationnement, à l'angle des rues Berri et Ontario. Spirale-Amitié organise tout l'été des activités diverses (concerts, randonnées en bicyclette, pique-nique, etc.). Renseignements (repondeur): 381-6971, ou 642-3637.

■ Detour-Nature convie ses membres et leurs amis à participer au Festival du vélo dans les Laurentides. L'inscription et la remise des dossards et des cartes à lieu à 9 h, à Huberdeau. Le départ pour le circuit de la Rivière Rouge et du lac Bevin (71 km) a lieu à 10 h. Dans l'après-midi, spectacle, puis, à 18 h, souper, remise de prix et soirée dansante. La participation coûte \$16 pour les adultes et \$8 pour les enfants (souper, inscription et danse). Renseignements: Luc Carreau, 270-4244 ou 747-7983.

■ Le souper-rencontre «Parler pour parler», à pour thème le samedi 11 juin, à 18 h, «L'idée d'aller vivre à l'étranger vous séduit-elle?». La rencontre, qui s'adresse aux personnes seules de 30 ans et plus qui désirent se faire des amis, a lieu au restaurant L'Époque Charlie, 1244, Place L'Acadie-Beaumont, Outremont. Durant la belle saison, les soirées du samedi se doublent d'une rencontre du même type le dimanche, à l'auberge des Amériques, à Saint-Sauveur (101, rue Principale). À 17 h, cocktail de bienvenue; à 18 h 30, souper-rencontre «Parler pour par-

ler» (les thèmes sont les mêmes que la veille au restaurant L'Époque Charlie). Renseignements: Hélène Gosselin, 279-7846.

■ Le Souper-rencontre l'Évasion invite, tous les vendredis soirs, à 19 h, les hommes et les femmes seuls qui veulent se faire de nouveaux amis, au restaurant Rustik, à Chateauguay. La soirée se termine par une danse sociale sur place. Renseignements et réservations: 371-0512.

■ La Clé des Champs convie les personnes seules à un souper-rencontre organisé tous les samedis. L'invitation s'adresse aux personnes de 30 ans et plus qui veulent se faire de nouveaux amis et échanger sur un sujet convenu. La soirée se termine par une danse sociale au même endroit. La prochaine rencontre a lieu le samedi 11 juin, à 19 h, au restaurant La Forge, 1100 est, rue Crémazie (angle Christophe-Colomb). Renseignements et réservation: Françoise, au 365-4559.

■ Le Relève, un groupe de personnes de moins de 35 ans, organise une marche au parc de l'Île-de-la-Visitation, le dimanche 12 juin. Les participants souperont ensemble après la marche. Renseignements: 374-9196.

■ Des soupers-rencontres avec causerie et danse sont organisés à l'intention des personnes seules de 25 ans et plus qui veulent se divertir ou se faire de nouveaux amis, le vendredi soir à 19 h 30, au restaurant Le Pavillon des gourmets, 5680, boulevard des Laurentides, dans le quartier Auteuil de Laval. L'invitée est Pauline Therrien, dont la conférence portera sur «L'interprétation des rêves». Renseignements: 478-5730.

RELIGION ET SPIRITUALITÉ

■ L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture invite les chrétiens à une vigile de prière en solidarité avec le peuple sud-africain. Cette prière, commémorative du massacre de Soweto (en juin 1976) aura lieu à 20 h, le mercredi 15 juin, au 310 avenue Clarke, à Westmount. Renseignements: 933-2978 ou 843-3495.

■ La Maison de prière Emmaüs, centre de spiritualité orientale, 2600, avenue Desjardins (station de métro Pie IX), présente une conférence ayant pour thème «Reflets de la Sainte Russie: beauté de la prière, saint Séraphim de Sarov; beauté de l'icône, saint André Rou-

blev». On s'attend à une contribution de \$5. Renseignements: 255-4773.

■ La Fête du Sacre-Cœur sera célébrée le vendredi 10 juin, à 19 h 30, à l'église du Sacre-Cœur de Jésus, au coin des rues Ontario et Plessis. Mgr Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire de Montréal présidera la célébration eucharistique. Il y aura 24 heures d'adoration, du vendredi matin 10 juin, à 7 h, jusqu'au samedi matin, 11 juin, à 7 h. Renseignements: 521-0095.

■ Le Café Chrétien de Montréal, 7537, rue Saint-Hubert, reçoit le chansonnier Michel Painchaud, le samedi 11 juin, à 11 h 30. L'entrée est gratuite. Renseignements: 272-2812.

■ Le Café Chrétien Centre-Sud, 1471 est, rue Sainte-Catherine, reçoit Paul Girouard qui fait son tour de chants chrétiens le samedi 11 juin, à 21 h. L'entrée est gratuite. Renseignements: 522-7156.

■ Le Café chrétien de la Rive-Sud, 1048 ouest, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, est un lieu de rencontre pour les jeunes, ainsi que pour ceux qui se sentent jeunes de cœur. C'est aussi un lieu de partage par des activités diverses: musiques, chansonniers, témoignages, partages. Le café est ouvert les mardis, les vendredis, les samedis et les dimanches, à 19 h 30. Renseignements: 651-3999.

COURS ET SECOURS

■ Le YMCA International, 5550, avenue du Parc (277-3323), offre des cours de danse aérobie, de musculation, de conditionnement physique et de danse aérobie douce, tous les jours de la semaine, du matin au soir. On peut s'y inscrire en personne ou prendre des renseignements par téléphone.

■ La ville de Longueuil informe les adultes intéressés à suivre des cours de tennis qu'il reste encore des places pour les sessions du 20 juin au 7 juillet et du 1er au 12 août. Ils se donnent au Complexe sportif, 555 ouest, boulevard Curé-Poirier. On prend les inscriptions au chalet du parc Saint-Charles, 280, rue Montardville, entre 14 h et 23 h, du lundi au vendredi, et entre 9 h et 22 h, le samedi et le dimanche. Renseignements: 646-8698, après 14 h.

■ Solidarité Québec-Amérique latine offre des cours d'espagnol, durant tout le mois de juillet, selon une méthode efficace, à raison de quatre soirs par semaine, dans une ambiance de vacances. C'est au 3575, boulevard Saint-Laurent (au coin de la rue Prince-Arthur). Renseignements: 842-2463. Solidarité Québec-Amérique latine est un organisme sans but lucratif qui dispense des cours d'espagnol dans le but de faire connaître davantage l'Amérique du Sud.

■ Le centre «Info-Femmes», 8450, rue Hochelaga (355-4529), offre divers services: accueil, information et références, prêt de volumes, café-rencontres, cours, conférences. Ses locaux sont ouverts les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 16 h.

■ Jeunesse Lambda invite les jeunes de 25 ans ou moins, homosexuels, lesbiennes ou bissexuels à une discussion du vendredi 10 juin, à 19 h 30. Le thème sera «Être amoureux d'un straight». C'est au CLSC Centre-ville, salle Mi-Temps, 1199, rue de Bleury. L'entrée est gratuite.

■ Un centre d'écoute téléphonique et d'information sur les drogues, «505 Drogues», offre ses services les mardis et jeudis, de 18 h à 23 h. Renseignements: 430-5980.

■ Le Carrefour Le Moutier, à la station de métro Longueuil, offre gratuitement et sans rendez-vous, un service d'écoute à toute personne désireuse de parler de ce qu'elle vit. Des services d'information et de référence, d'aide à la recherche d'un emploi et d'aide aux immigrants et aux réfugiés sont également offerts. Le Carrefour est ouvert à 9 h du lundi au samedi jusqu'à 22 h, du mardi au vendredi. Renseignements: 679-7111.

■ Les femmes immigrantes qui se sentent seules et éprouvent le besoin de se retrouver parmi d'autres femmes pour échanger disposent d'un lieu à elles: la salle «L'Oasis» du Centre des femmes de Montréal, 3585, rue Saint-Urbain, ouverte de 13 h à 16 h, le mercredi après-midi. Carmen Carriero y est conseillère de groupes auprès des femmes immigrantes. Renseignements: 842-0814.

■ L'Association Canadienne pour la Santé Mentale (filiale de Montréal) offre un programme de sensibilisation à la vie familiale de 10 rencontres hebdomadaires dont l'objectif est d'aider les parents à perfectionner les comportements favorables au développement

socio-affectif de l'enfant. Renseignements et inscription: Jacques Duval, 521-4993.

■ Le centre MCC du Québec (centre des minorités culturelles et collectives) garde une ligne de téléphone ouverte bilingue sept jours par semaine 24 heures sur 24. Il organise aussi, pour les gens qui se sentent seuls, découragés, à part des autres et en souffrent, des réunions et des ateliers d'échanges avec des animateurs spécialisés. Il offre un service de pastorale et de psychologie. C'est au 598-5802.

■ Le Centre d'écoute Le Havre offre un service d'écoute aux personnes vivant des moments difficiles ou affligées par la solitude, du lundi au vendredi, de 12 h à 17 h; les jeudis de 12 h à 20 h 30. C'est gratuit et confidentiel. Renseignements: 844-8910 (Complexe Desjardins, 171, Niveau de La Place, angle Sainte-Catherine et Saint-Urbain).

■ Le groupe Les relevailles de Montréal offre une assistance post-natale par le moyen de rencontres et de cours, de même qu'une écoute téléphonique pour les personnes qui en ont besoin. Les personnes intéressées sont invitées à ne pas hésiter à y faire appel. Les services sont gratuits. Le groupe est au 13926 est, rue Notre-Dame (quartier Pointe-aux-Trembles). Renseignements: Jeanette Cyr ou Diane Lavergne, 642-2682.

■ L'Association des hypoglycémiques du Québec offre une journée de cours intensif sur l'hypoglycémie, demain, le samedi 11 janvier, de 9 h 30 à 16 h 30. Renseignements: 593-8355.

BAZARS

■ L'Association des résidents du Vieux-Longueuil invite le grand public à sa super vente de garage cette fin de semaine, de 9 h à 17 h, samedi et dimanche, au 237, rue Saint-Jacques, Longueuil.

■ Tous les mardis, de 13 h à 15 h 30, La Cave aux Trouilles fait son marché aux puces au sous-sol du presbytère de la paroisse Saint-Pascal-Baylon, 6560, chemin de la Côte-des-Neiges (au entre par derrière). Renseignements (au presbytère): 738-1214.

■ L'Organisation des Femmes pionnières Na'amit (4770, avenue Kent, 735-1679) tient sa vente d'objets presque neufs le mardi 14 juin, de 9 h 30 à 16 h 30, au Victoria Hall, 4626 ouest, rue Dherbroke.

FAMOUS PLAYERS

BEETLEJUICE
V. originale anglaise
LOEWS
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD
ven sam 11:40

ABOVE THE LAW
Steven Seagal
PALACE
ven à merc 12:20-2:35
4:50-7:05-9:20
jou 12:20-2:35-4:50-9:40
COUCHE TARD
ven sam 11:35

LES FEUX DE LA NUIT
V. française de
"BRIGHT LIGHTS BIG CITY"
Le PARISIEN
12:25-2:40-4:55
7:15-9:35
Tous les soirs 7:10-9:25
sam dim 12:15-2:30
4:45-7:10-9:25
VERSAILLES
Tous les soirs 7:10-9:30
sam dim 12:25-2:45-5:00-7:10-9:30
COUCHE TARD
ven sam 11:45

ROBIN WILLIAMS
GOOD MORNING VIETNAM
Version o. anglaise avec s.-t. français
UNIVERSITÉ
Tous les soirs
7:00-9:30
sam dim 12:00-2:15
4:30-7:00-9:30

MASQUERADE
En version française
Le PARISIEN
1:05-3:05-5:05
7:05-9:05
VERSAILLES
Tous les soirs
7:15-9:25
sam dim 12:55-3:00
5:05-7:15-9:25
COUCHE TARD
ven sam 11:30
LAVAL
Tous les soirs
7:10-9:10
sam dim 12:50-2:50
5:00-7:10-9:10
COUCHE TARD
ven sam 11:10

CHEVY CHASE FUNNY FARM
V. originale anglaise
WARNER BROS. présente
A GEORGE ROY HILL et CHEVY CHASE "FUNNY FARM"
A CORNELIUS PAN ARTS Production MADOLYN SMITH JOSEPH MAHER
JACK GILPIN BRAD SULLIVAN MACINTYRE DIXON Music by ELMER BERNSTEIN
Executive Producers PATRICK KELLEY and BRUCE BODNER Screenplay by JEFFREY BOAM
Based on the book by JAY CRONLEY Produced by ROBERT L. CRAWFORD
Présenté par
Aucun laissez-passer
PALACE
12:30-2:40
4:50-7:05-9:20
COUCHE TARD
ven sam 11:40
DORVAL
Tous les soirs 7:10-9:25
sam dim 12:50-2:50
5:00-7:10-9:25
LAVAL
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:40-2:50
5:00-7:20-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

«Un des films les plus drôles de l'année. La meilleure œuvre de Chevy Chase. Un scénario hors pair. Une équipe de réalisation sensass. Très très drôle!»
- Gene Siskel, Roger Ebert, Siskel et Ebert et the Movies
«Un nouveau film désopilant. Après nous avoir offert «The Sting» et «Butch Cassidy», George Roy Hill continue de nous divertir.»
- Gene Shalit, Today Show NBC-TV
G
Présenté par
Aucun laissez-passer
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:40-2:50
5:00-7:20-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

LES PLAISIRS INTERDITS
Où commencent-ils...
Où s'arrêtent-ils...
MONICA GUERREIRO
LORENZO LENA
avec la participation de
SAVERIO VALLONE
L'OPERA
SALVATORE SAMPERI
V.F. de THE DARK SIDE OF LOVE
Le PARISIEN
1:25-3:25-5:25
7:25-9:25

BETTE + LILY x 2 =

«Un duo comique, tonitruant et pétant le feu. Un véritable tonnerre de blagues.»
- Peter Travers, People Magazine

«Les deux plus talentueuses comédiennes de la planète.»
- Richard Corliss, Time Magazine

BETTE MIDLER ET LILY TOMLIN BIG BUSINESS

TOUCHSTONE PICTURES presents in association with SILVER SCREEN PARTNERS III
BETTE MIDLER · LILY TOMLIN "BIG BUSINESS" Written by DORI PIERSON & MARC RUBEL
Produced by STEVE TISCH MICHAEL PEYSER Directed by JIM ABRAHAMS
Présenté par
Aucun laissez-passer
LOEWS
12:30-2:45-5:00-7:15-9:35
COUCHE TARD ven sam 11:45
Le CINÉMA
Tous les soirs 7:10-9:15
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:10-9:15
VERSAILLES
Tous les soirs 7:15-9:35
sam dim 12:40-2:50
5:00-7:15-9:35
COUCHE TARD
ven sam 11:50



«Un des plus beaux films de la quinzaine.» — LE DAUPHINE
«Beauté des images, dignité des personnages, la quête de valeurs sublimes ne peuvent laisser indifférent. Il y a dans ce film des secrets inépuisables.»
— SÉQUENCE
«Les images sont de toute beauté et la mise en scène est pleine de justesse.»
— BEAUTÉ BLACK INT'L
«Beau film, remarquablement photographié, salué par la critique.»
— NICE-MATIN
«Un poème vécu par des acteurs inspirés.» — LA CROIX
PRIX DU JURY CANNES 87

DIMA FILMS présente
YELEN LA LUMIÈRE
Un film de SOULEYMANE Cissé
Le PARISIEN
12:30-2:45-5:00
7:15-9:30
Version o. malienne avec sous-titres français.

«Un film merveilleux, colossal... j'ai adoré!»
— Gary French, ABC TV

BILOXI BLUES

2^e SEM.

PLUS! CKAC 97.3

21^{ème} FILM AUX CINÉ-PARCS

EN VERSION FRANÇAISE

STEVEN SPIELBERG présente

pile non-comprise

versions françaises des batteries not included

PARADIS ST-DENIS 375-2115 375-2115 375-2115 375-2115

CINÉ-PARC LAYAL CINÉ-PARC VAUDREUIL CINÉ-PARC ST-HILAIRE

ST-HYACINTHE JOLIETTE ST-JEAN

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

TORDANT — ET ENCORE PLUS EFFRAYANT QUE 'GHOSTBUSTERS'

"BETELGEUSE"... le summum de la comédie mystérieuse. Unique! Plein d'imagination! Amusant!

— Mike Clark, USA TODAY

BETELGEUSE

Michael Keaton (est)

C'est mon nom... Et faites attention!

VERSION FRANÇAISE DE **BETEJUICE**

21^{ème} FILM AUX CINÉ-PARCS

JEAN-TALON CHATEAUGUAY JOLIETTE SOREL

PARADIS 4250 JEAN TALON EST 725-7000

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

ASTRE CINÉ-PARC CHATEAUGUAY CINÉ-PARC TRACY

"CLIVE BARKER PROUVE QU'IL EST LE NOUVEAU MAÎTRE DE L'HORREUR"

— Bill Harris, At The Movies

LE PACTE

VERSION FRANÇAISE DE "HELLRAISER"

Il prend le contrôle de votre âme.

21^{ème} FILM AU CINÉ-PARC LES FORCES DU MAL

ST-DENIS CARREFOUR LAYAL CINÉ-PARC TROIS-RIVIÈRES

GAGNANT DE 9 OSCARS

MEILLEUR FILM

LE DERNIER EMPEREUR

DAUPHIN TROIS-RIVIÈRES

FUNNY FARM

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 8 RD DU PONT AMÉRICA 425-0907

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

BROADCAST NEWS

EN VERSION FRANÇAISE

DAUPHIN SHERBROOKE

FRANTIC

V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

DES JARDINS

«BIG EST UNE COMÉDIE PUISSANTE, SÉDUISANTE ET ROMANTIQUE... un film qui peut et vous faire rire et vous faire pleurer.»

— Peter Travers, PEOPLE MAGAZINE

«...le dernier mais non le moindre...»

— Bruce Bailey, THE MONTREAL GAZETTE

«...une excellente comédie, parfaite pour la saison estivale.»

— Brendan Kelly, THE MONTREAL DAILY NEWS

«BIG c'est le film idéal pour l'été: un mélange de réalité, de rires et d'amour.»

— Brendan Kelly, THE MONTREAL DAILY NEWS

«Un des grands succès de l'été... Hanks se révèle un des meilleurs acteurs comiques de Hollywood.»

— Gerald Clarke, TIME MAGAZINE

Tom Hanks big

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

ÉGYPTEEN PLACE ALEXIS-NIHON POINTE-CLAIRE

CARREFOUR LAYAL SQUARE DÉCARIE BROSSARD

Améliorez votre golf, découvrez les lions...

Chez Eaton, il y a des cassettes vidéo pour captiver toute la famille!

Format VHS (V.o. anglaise seulement)

39⁹⁵ ch.

La nature vue par la National Geographic...

- «Lions of the African Night».
- «The Invisible World».
- «Australia's Improbable Animals».
- «The U.S. Open: Golf's Greatest Championship».

29⁹⁵ ch.

- «Outland».
- «The Searchers».
- «Heartbreak Ridge».
- «The Great Santini».

34⁹⁵ ch.

9. «Wagner».

24⁹⁵ ch.

10. «Breaker! Breaker!».

Vendues à ou par tous les magasins Eaton, sauf Beloeil. Rayon 560. Venez ou composez 284-8484

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

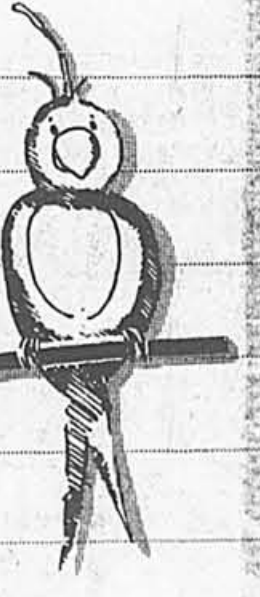
MERCI

À TOUS NOS

AUDITEURS

85 CKVL

AU COEUR DU QUOTIDIEN



SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE A 13

Cine-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): des 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): des 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (1): des 19 h.
Dorval (3): 19 h 05, 21 h 10.
Fairview (1): 19 h 30, 21 h 45.
Greenfield (2): 19 h 30, 21 h 35.
Laval (2): 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven., minuit.
Palace (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle ven., minuit.
Parisien (1): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Versailles (1): 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

RED HEAT
Carre Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 30.
SALSA
Astré (4): 19 h 20, 21 h 10.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
Pointe-Claire (6): 19 h 15, 21 h 15.
SEXE QUI PARLE (LE)
Commodore: des 18 h.
SEX PLAY
Guy: 9 h 50, 12 h 41, 15 h 30, 18 h 25, 21 h 15.

SHE'S HAVING A BABY
Cine-Parc Laval (3): des 19 h.
SHOOT TO KILL
Cine-Parc St-Eustache (5): des 19 h.
SUSPECT ET DANGEREUX
Carrefour Laval (2): 19 h 15.
Complexe Desjardins (2): 15 h 15, 19 h 25.
Crémazie: 19 h 15.
TAMPOPO
Cineplex (8): 13 h, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.

TOO OUTRAGEOUS
Cineplex (7): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
TOQUEE
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

TRAQUÉE
Carrefour Laval (2): 21 h 45.
Complexe Desjardins (2): 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30.
Crémazie: 21 h 30.

TRAVELLING NORTH
Cineplex (6): 15 h 15, 19 h 30.
3 MEN AND A BABY
Pointe-Claire (1): 19 h, 21 h 15.

UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING (THE)
Bonaventure (1): 20 h 30.
VIE EST BELLE (LA)
Cineplex (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (LA)
Complexe Desjardins (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
WALL STREET
Bonaventure (2): 19 h, 21 h 30.

WHITE MISCHIEF
Cinema Egyptian (3): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
WILLOW
Dorval (1): 19 h, 21 h 35.

Imperial: 13 h 30, 16 h 25, 19 h, 21 h 35.
WINGS OF DESIRE
Cinema Egyptian (2): Ven. au mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 25.

ZOO LA NUIT (UN)
Cineplex (6): 13 h, 17 h 15, 21 h 30.

SALES DE RÉPERTOIRE

ALPHAVILLE
Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.
BARFLY
Cinema V: 21 h 45.

BLADE RUNNER
Cinema V: minuit.
BLONDE ÉMOUILLANTE (UNE)
Olimetoscope: 19 h.

CHRONIQUE D'UN TEMPS FLOU
Olimetoscope: 19 h 30, 21 h 30.
COME BACK TO THE FIVE AND DIME JIMMY
Olimetoscope: 21 h 30.

CURE IN ORANGE (THE)
Cinema V: 23 h 45.
GOOD MORNING VIETNAM
Cinema V: 19 h.

GOTHIQUE
Olimetoscope: 19 h 30.
GRAND DÉFILE (LE)
Cinéma québécoise: 18 h 35.

INCORRUPTIBLES (LES)
Olimetoscope: 21 h.
NIGHT ZOO
Cinema V: 19 h 15.

PIERROT LE FOU
Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.
REPO MAN
Cinema V: 21 h 30.

VIEUX Puits (LE)
Cinéma québécoise: 20 h 35.
VILLE FRONTIÈRE
Centre Communautaire chinois (1001, St-Dominique): 19 h 30.

DANSE

UQAM (salle Marie-Gérin-Lajoie, 405 e, Ste-Catherine): «Au-delà du mur». Présentation de Howard Richard Dance. Ven., sam. 20 h.

Paul James Band
PRÉSENTÉ PAR
CE SOIR - 22 h - 6,98\$
6240, avenue du Parc Int. 270-7846
Billets au Club Soda et Ticketlon

UNE RONDE D'ÉROTISME
DEBRIDE
Acrobaties AMOUREUSES

bijou
3330 Rue Prince-Arthur - 527-6131

Sex play
EVE
1779 Rue St-Laurent 861-3151
VIDEO CASSETTES \$29.95

SPECTRUM (318 e, Ste-Catherine) — Tam
Dance: 20 h 30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall, 3459, McTavish) — Kernal Gekic, pianiste. Oeuvres de Beethoven, Liszt et Chopin: 20 h.
MAISON ALCAN (Atrium) — Chorale Alcan: 12 h.

THÉÂTRE

VIEUX PORT DE MONTRÉAL (Hangar no 9) — «Squat». Avec Maryse Gagné, Denis Trudel, Anne-Marie Desbiens, Bruno Viens, Claude

Després, Fernand Rainville, Marijo Godin, Sylvie Lussier, Réal Houle et Serge Carrier, 20 h.
THÉÂTRE MONT-ROYAL (5210, av. Durocher) — «Les fourberies de Scapin», de Molière, 20 h.
SALLE ANDRÉ-PAGE (350 e, Laurier) — «Le Cri» d'après «Woyzeck» de George Büchner: 20 h 30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Tattoo Theater». Présentation de Open Stage Obala (Yougoslavie): 20 h 30.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Biloxi Blues», de Neil Simon. Du mar. au sam., 20 h, dim., 19 h; mat., sam., 14 h.

VARIÉTÉS

CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Paul Ja-

FOUFONNES ÉLECTRIQUES (97 e, Ste-Catherine) — Kitten with a Ship: Deadlines et Harkey: des 21 h.
LA CHACONNE (342 e, Ontario) — Sonia Del Rio: 21 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 17 h à 22 h.
LE BIJOU (300, Lemoyne) — T-Bone et Beroc. Du mar. au sam., des 22 h.
LE MELOMANE (812, Rachel E.) — Groupe de John McGale, des 22 h.
LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) — Alex Sohier et Jules Lavole, 20 h.
LES DEUX PIERROT (104 e, St-Paul) — Pierre Dumont et Beauregard: 20 h.
LA MANSARDE (3225, boul. Gouin E.) — Groupe Godroxx, 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul O.) — Trio Alain Caron, 21 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) — Clothilde: des 22 h.

LE RISING SUN (286 e, Ste-Catherine) — Mango et J.R.: des 21 h.
CAFÉ LA RICANE (177 e, Bernard) — Trio Dan Noseworthy: 22 h.
CAFÉ TIMÉNES (4857, Av. du Parc) — Orealis: 20 h.
CAFÉ THÉLÈME (311 e, Ontario) — Signal Jazz Quartet: 21 h 30.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) — Gaston Gagnon: des 22 h.
BAR 2080 (2080, Clark) — Trio Kevin Dean et Dave Turner. Ven., sam.: 22 h.
LES FILLES DU ROY (415, Bonsecours) — Juliette et ses Roméos, avec Michel Camirand, soprano, Gilles Latour, baryton, et Berthier Denys, ténor. Ven., des 19 h.
SANCHO PANZA (3458, av. du Parc) — Duo John et Danielle. Sam., 21 h, 23 h.
CHÂTEAU CHAMPLAIN (Café Conc, 1, Place du

Canada) — «Audace», de George Reich. Avec Caroline Fareil, Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL (Le Portage, 1, Place Bonaventure) — Groupe Area. Mar., merc., jeu., 21 h 30, 22 h 30; ven., sam., 22 h, minuit.
CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — (Le Point de Vue): Suzanne Berthiaume. Du lun. au sam.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Folies Folies». Présentation de la Belle Époque. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.
LE NOUVEL HÔTEL (1740, Dorchester O.) — «A chacun son ciel» — Hot Line to Heaven. Avec France Castel. Du mar. au sam., 21 h.

GUIDE CINEPLEX ODEON

BERRI
1000, rue St-Denis, 286-2115

BILOXI BLUES (R) (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00

COLORS (R) (14 ans) Dolby Stereo
1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:20

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE
(14 ans) Dolby Stereo / 1:20 - 4:40 - 8:00

NOYADE INTERDITE (G)
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:35 - 9:50

BONAVENTURE
Place Bonaventure, 411-2225

THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING
(14 ans) / Sem. et Dim.: 12:00 - 5:00 - 8:30
Sem.: 8:30

WALL STREET (G)
Sem. et Dim.: 2:30 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

BROSSARD
Moli Chompin, 455-5006

COLORS (R) (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:00 - 2:30 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

POLICE ACADEMY #5 (G)
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

BIG (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:15 - 9:25
Sem.: 7:15 - 9:25

CARREFOUR LAVAL
1230, Aut. des Laurentides, 688-3644

BLOOD SPORT (14 ans)
Sem. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:25
Sem.: 7:15 - 9:25

TRAQUÉE (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:10 - 4:30 - 6:45 - 9:00
Sem.: 6:45

2ème film: SUSPECT ET DANGEREUX
Sem. et Dim.: 2:30 - 7:15 / Sem.: 7:15

LE PACTE (14 ans) Ven.: 7:10 - 9:20
Sem. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20

POLICE ACADEMY #5 (R) (G)
Sem. et Dim.: 12:55 - 2:55 - 5:00 - 7:05 - 9:35
Sem.: 7:05 - 9:35

COLORS (R) (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:00 - 2:25 - 4:45 - 7:10 - 9:40
Sem.: 7:10 - 9:40

BIG (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:20 - 2:35 - 4:50 - 7:05 - 9:30
Sem.: 7:05 - 9:30

CENTRE-VILLE
2001 Université, 849-4518

ÉCLAIR DE LUNE (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LA VIE EST BELLE (G)
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

BROADCAST NEWS (ang.) (G)
1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:30

POLICE ACADEMY #5 (G)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

AU REVOIR LES ENFANTS
(Français sous-titrés anglais) (G)
1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

UN ZOO LA NUIT (14 ans)
(Français sous-titrés anglais) - 1:00 - 5:15 - 9:30

TRAVELLING NORTH (G) - 3:15 - 7:30

TOO OUTRAGEOUS (G)
1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35

TAMPOPO (G) (Japonais sous-titrés anglais)
1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:45 - 10:00

BILOXI BLUES (G)
1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS
Roxboro, 284-3141

MILAGRO (Français) (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:40

TRAQUÉE (G) Dolby Stereo
1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:40 - 9:50

2ème film: SUSPECT ET DANGEREUX
3:15 - 7:25

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE
(G) - 1:20 - 3:30 - 5:40 - 7:50 - 10:00

FRANTIC (R) (G) / 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:40

CRÉMAZIE
1000, rue Peel, 398-4210

TRAQUÉE (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:30 - 5:00 - 8:30 / Sem.: 8:30

2ème film: SUSPECT ET DANGEREUX
Sem. et Dim.: 2:55 - 7:15 / Sem.: 7:15

LE DAUPHIN
Rue de la Loi, 721-5001

LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stereo
Ven. au mar.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00
Dim.: 1:00 - 4:00 - 8:00

BROADCAST NEWS (R) (G) Ven.: 7:00 - 9:30
Sem.: 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30
Dim.: 1:00 - 3:30 - 6:00 - 8:30

EGYPTIEN
1405, rue Peel, 843-3112

BIG (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

SHOOT TO KILL (G) Dolby Stereo
Ven. au mar.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30

WHITE MISCHIEF (G) Dolby Stereo
1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:40

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine, 412-2421

BALSA (G) Dolby Stereo THX
12:30 - 2:30 - 4:30 - 7:00 - 9:10

CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stereo
Ven. au mar.: 12:45 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15

MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stereo
2:00 - 4:40 - 7:00 - 9:25

PERSONAL SERVICES (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

JEANS-TALON
2ème film: SHOOT TO KILL - 7:00 - 9:00

BETEUSE (G)
Sem. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sem.: 7:15 - 9:15

LONGUEUIL
1000, rue Longueuil, 479-1451

BETEUSE (G)
Sem. et Dim.: 1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Sem.: 7:30 - 9:30

BILOXI BLUES (R) (G)
Sem. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:00 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

PLACE DU CANADA
1000, rue Peel, 411-4191

THE LAST EMPEREUR (G) Dolby Stereo THX
Ven. au mar.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00

BETEUSE (G) Sem.: 7:25 - 9:20
Sem. et Dim.: 1:30 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:20

BILOXI BLUES (R) (G)
Sem. et Dim.: 1:50 - 3:50 - 5:50 - 7:50 - 9:55
Sem.: 7:50 - 9:55

ASTRE
940, Leclerc, 327-5001

CHATEAUGUAY CINE-PARC VAUDREUIL CINE-PARC ST-EUSTACHE
117 St-Jean Baptiste, 688-0141

TRANSCAN (SOUTHEAST) 405-5154

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

ROUTE 15 (SOUTHEAST) 412-6666

PLACE ALEXIS NIHON
1000, rue Alexis Nihon, 435-4246

BIG (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

COLORS (14 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20

BLOOD SPORT (14 ans)
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:30 - 9:40

POINTE-CLAIRE
6341 Transcan (SOUTHEAST) 430-7184

3 MEN AND A BABY (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

COLORS (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

BIG (G) Dolby Stereo THX
Sem. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Sem.: 7:15 - 9:30

BLOOD SPORT (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

GALSA (G) Dolby Stereo
Ven.: 7:15 - 9:15
Sem. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

ST-DENIS
1500, rue St-Denis, 845-1222

BETEUSE (G)
12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:15

LE PACTE (14 ans)
12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:10 - 9:25

SQUARE DÉCARIE
Département de la Santé, 341-3100

BIG (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

THE LAST EMPEREUR (G)
Ven.: 6:00 - 9:00
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Dim.: 1:00 - 4:00 - 8:00

ASTRE
1000, rue Peel, 327-5001

RAMBO #3 (Ang.) (14 ans)
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

BETEUSE (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

BLOOD SPORT (14 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim.: 12:30 - 2:15 - 4:35 - 6:55 - 9:15
Sem.: 7:45 - 9:45 / Sem.: 7:30 - 9:30

GALSA (G)
Ven.: 7:15 - 9:15 / Sem. et Dim.: 12:30 - 2:15 - 4:35 - 6:55 - 9:15

MONTRÉAL
1544, rue Peel, 412-2421

LIAISON FATALE (14 ans)
Sem. et Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:25
Sem.: 7:10 - 9:25

ÉCLAIR DE LUNE (G)
Sem. et Dim.: 12:30 - 1:30 - 3:40 - 5:50 - 8:00 - 10:10

OMEGA
Cinéma MCM, 2675, St-Hubert, 412-1422

MILAGRO (G)
Sem. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35
Sem.: 7:30 - 9:35

1 000 000 DE MERCI À NOS AUDITEURS QUI, CHAQUE JOUR, ÉCOUTENT LE SEUL, LE VRAI NO 1

CKOI 97.7 fm
le Son de Montréal

Johnny Clegg en vedette «spéciale» au Festival de jazz

■ Le Sud-Africain Johnny Clegg et son groupe Savuka seront les vedettes de l'événement spécial Alcan, le spectacle gratuit sur la scène devant le Complexe Desjardins, le mardi 5 juillet, journée de relâche des concerts en salle du Festival de jazz de Montréal.

Clegg, qui a triomphé au Festival de Bourges en France et connaît un beau succès présentement en Europe, en sera à sa première nord-américaine avec son nouveau groupe, lui qu'on a déjà vu à Montréal avec Juluka. Quelques jours plus tard, ce musicien blanc sud-africain partira en tournée avec Steve Winwood.

Deux autres shows africains seront présentés sur la même scène, le dimanche: Mamma Tongue, de Gambie, le 3, et Doudou N'Diaye Rose, du Sénégal, le 10. Les autres spectacles gratuits seront dévoilés lors d'une conférence de presse la semaine prochaine.

Par ailleurs, le Britannique Mike Westbrook a dû annuler sa tournée nord-américaine. En remplacement de son spectacle Westbrook-Rossini, le 9 juillet à 23 h 30 au Spectrum, on aura droit à une deuxième représentation du show de son compatriote Bill Bruford qui affichait complet depuis longtemps le même jour à 18 h 30. Le tromboniste Ray Anderson qui était au même programme que Westbrook, sera des deux shows de Bruford.

Quelques ajouts enfin: le flûtiste canadien Moe Koffman et le pianiste Gonzalo Rubalcaba, dont le spectacle dans le cadre de la Nuit Cubaine affiche complet, se joindront à Dizzy Gillespie à la salle Wilfrid-Pelletier, le 2 juillet à 21 h.

En 1988, la Place des Arts devient le site principal du Festival. La rue Sainte-Catherine entre Jeanne-

Mance et Saint-Urbain sera donc fermée à la circulation automobile toute la journée et on y fera de l'animation à compter de midi. La rue Saint-Denis sera également fermée, mais l'animation ne s'y fera qu'à compter de 18 h.

En plus de la grande scène devant le Complexe Desjardins et de la scène Labatt Blues, on montera en pleine rue Sainte-Catherine un chapiteau sous lequel on pourra voir, chaque jour à 14 h, une pièce de théâtre pour enfants de la troupe Tess Imaginaire intitulée *La petite histoire du jazz*.

Quelques bijoux d'Elvis...

Associated Press
NEW YORK

■ Trente-et-un bijoux offerts en 1974 par Elvis Presley à une ancienne petite amie ont été vendus à New York, lors d'une vente aux enchères qui a attiré fans et collectionneurs des États-Unis, d'Europe et d'Asie.

Selon la maison Christie's, les bijoux, parmi lesquels on trouvait des pendentifs en or et des bracelets d'émeraude ou de diamants, ont été adjugés pour un total de \$82 000.

Certaines pièces ont été vendues de deux à 10 fois leur estimation, a noté Robin Ahrens, porte-parole de Christie's. Un avocat qui a souhaité conserver l'anonymat s'est offert neuf bijoux pour \$28 000, dont un opale de 22 carats. Les bijoux dispersés, faisaient partie d'un lot de 355 bijoux, pour un total de \$5 169 527.




grand luxe
COLLECTION INTERNATIONALE

Magnifiques peignoirs
en tissu éponge pour hommes et dames
Taille universelle • 10 teintes mode



CHOIX DE 10 COLORIS

- Blanc
- Bleu roi
- Bleu saphir
- Vert émeraude
- Jade
- Noyer
- Gris fumée
- Rouge vif
- Jaune canari
- Saumon

Seulement
100 \$
Taille universelle
servant à tous et toutes



Luxeux tissu éponge, épais et absorbant, pour la sortie du bain ou simplement la détente

Ces élégants peignoirs, de notre collection internationale

- grand luxe • sont faits de 90% coton, 10% polyester et rehaussés de jolies surpiqûres ton sur ton, disposées sur sept rangées aux poignets, aux poches et tout le long des pans. L'écusson ajoute la touche finale d'élégance distinctive.

Un cadeau de choix pour
la Fête des pères le dimanche 19 juin

MAGASINEZ DANS TOUS NOS MAGASINS OU

COMMANDE POSTALE — TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ — (514) 288-4653, poste 235
A. GOLD & SONS, 2050, rue BLEURY, BUREAU 100, MONTRÉAL, Qc H3A 2J5

Faites-moi parvenir ☐ 1 Peignoir Grand Luxe, à 100\$.

Faites-moi parvenir ☐ 2 Peignoirs Grand Luxe, à 100\$. Total 200\$.

Ajouter 4\$ de frais de livraison pour 1 ou 2 peignoir(s).

1er choix de teinte _____ 2e choix de teinte _____ 3e choix de teinte _____

Ci-joint ☐ mandat-poste ☐ chèque (pas de P.S.L.)

Portez à mon compte ☐ Amex ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ Carte Blanche ☐ A. Gold & Sons

Numéro de carte _____ Date d'expiration _____

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

PLACE VERTU •
CENTRE ROCKLAND •
960, rue STE-CATHERINE O. •
FAIRVIEW PTE-CLAIRE •



• PROMENADES
SAINT-BRUNO
• CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, Carte A. Gold & Sons

L'arbre des tropiques / Tout le charme de la perversité

JEAN BEAUNOYER
QUÉBEC

■ La plus belle soirée de théâtre de la Quinzaine a eu lieu mercredi dernier alors qu'on présentait deux œuvres majeures dont *L'arbre des tropiques*, de Yukio Mishima, considéré comme la per-

sonnalité littéraire la plus importante de l'Orient.

L'intervention du metteur en scène Werner Schroeter nous aura permis d'assister à un théâtre qui se situe au beau milieu de l'Orient et l'Occident. C'est un théâtre déchirant qui se joue dans l'absolu. Les personnages sont ha-

Une remarquable performance des comédiens mais surtout une mise en scène qui est un véritable petit chef-d'œuvre dans le genre. Tous les personnages sont constamment présents et évoluent dans un espace limité par des grill-

les.

Le père tout au fond, est immobile mais imposant. La mère se couche près des bougies. La fille malade est couchée. Condamnée par une mystérieuse maladie, elle provoque les événements avec la dernière force d'une mourante. Elle demande à son frère d'exé-

ter sa mère qui représente le mal selon elle. La mère désire son fils. Le désir est si proche de la mort dans cette pièce. On se touche, on se caresse, on s'embrasse et on veut tuer. Des personnages en quête d'absolu, des personnages ivres de vie qui tentent la mort. Une tragédie qui a tout le char-

me de la perversité, tout l'ensorcellement du mal. Une œuvre inoubliable.

Der tropische Baum ou *L'arbre des tropiques* de Yukio Mishima mis en scène de Werner Schroeter avec Peter Kern, Elisabeth Kreljir, Karina Fallenstein, Arpad Krupa et Petra Redinger. Une production du Dusseldorfer Schauspielhaus au Grand Théâtre de Québec.

Born Guilty

Une autre sorte de théâtre

■ Cette pièce qui sera jouée à Broadway incessamment, devrait connaître beaucoup de succès. À Québec, les comédiens n'ont pas eu la vie facile, il faut bien l'admettre. Le soir de la première, on a retardé le spectacle pour permettre à ceux qui avaient vu *L'arbre des tropiques* à 19 h, de ne pas rater le début de cette pièce pour le moins intense. Nous avons donc quitté le Conservatoire de Québec autour d'une heure du matin. Joyeux marathon de théâtre, s'il en fut.

Mais quelle soirée!

Born guilty, c'est du théâtre-vérité. C'est la confession troublante, déchirante parfois d'enfants de nazis. D'enfants (qui approchent la quarantaine aujourd'hui) qui sont écrasés par la lourdeur de leur hérité.

Le théâtre lève le voile sur un des grands tabous de notre époque: le nazisme d'après-guerre. L'auteur, Peter Sichrovsky, a mené une enquête auprès de 40 enfants de nazis. Il en a conservé sept extraits pour la pièce.

On les voit sur scène, tous habillés en blanc et chacun d'eux se racontera. Des Autrichiens qui s'expriment parfois péniblement en anglais. Mais c'est touchant, accablant et c'est joué magistralement. Alors que la fatigue menace les spectateurs passé minuit, on s'accroche encore à ces personnages qui semblent plus vrais que nature.

L'un d'eux raconte qu'il est gai parce qu'il ne veut plus perpétuer cette race. Une jeune fille raconte qu'elle ne peut imaginer son père, homme tranquille au foyer, papagâteau, assassin de millions de juifs.

La meilleure scène est jouée par un frère et une sœur qui ont une vision complètement opposée sur «l'héroïsme» de leur père. Le frère a même voulu pratiquer le judaïsme pour faire oublier son hérité. Sa sœur vénère encore son père qui n'a fait que son devoir. À l'avant-scène, une paire de bottes nazies qu'elle caresse affectueusement. Lui, flanqué les bottes à la poubelle et hurle: «Oui mon père a été un grand militaire et un assassin».

L'ironie, c'est qu'il trahit dans son comportement des attitudes nazies: il voudrait exterminer tous les anciens nazis.

Une femme raconte sa difficulté d'aimer, une autre parle de ses voyages en Argentine où il fallait sans cesse démentir parce que poursuivi. Personne ne s'en sort. C'est une génération perdue, écrasée, ils sont «autant de bombes à retardement» selon l'auteur.

Une pièce importante de notre époque. Une autre sorte de théâtre.

Born guilty, de Peter Sichrovsky par le théâtre Der Kreiss dans une mise en scène de Georges Tabori.

J. B.

Yvonne Hubert meurt à 93 ans

■ Yvonne Hubert, l'un des plus réputés professeurs de piano du Canada, est décédée à son domicile d'Outremont, à l'âge de 93 ans.

Durant sa longue carrière, Mme Hubert a formé deux générations de pianistes, dont beaucoup devaient acquiescer par la suite une réputation internationale. On peut citer notamment Henri Brassard, Jania Foalkowska, André Laplante, Louis Lortie, William Tritt, Michel Dussault, Gilles Manny, William Stevens et Ronald Turini.

Originaire de Mouscron, en Belgique, Yvonne Hubert entra au Conservatoire de Paris en 1906, étudiant avec Marguerite Long et Alfred Cortot. Elle vint s'établir à Montréal en 1926, et en 1944, elle se joignait au personnel enseignant du Conservatoire de musique du Québec, fondé par Wilfrid Pelletier deux ans plus tôt. Elle devait y enseigner jusqu'en 1971.

Mme Hubert avait obtenu la Médaille du Conseil canadien de la musique et était diplômée d'honneur du Conseil des arts.

La Quinzaine

bités par la mort, comme si la perspective d'une autre vie était essentielle pour survivre.

Ces personnages sont brûlants, excessifs, assoiffés de sang et de vengeance. Ils font tous partie de la même famille dominée par un père tyrannique. C'est pervers, incestueux, provoquant tout au long d'un drame qui oppose ce père répugnant par sa lourdeur physique, son autorité écrasante à sa femme et ses enfants.

Ils répondent au mal par le mal et projettent tous de le tuer. Ils n'y parviendront pas. Alors les enfants décident de disparaître. Un mal de vivre magnifiquement illustré. Une peinture sombre d'un monde qui se meurt mais un tableau qui a été exécuté par un maître génial.

SOLDE

30% à 50% DE RABAIS SUR TOUT NOTRE INVENTAIRE

HELEN PRESTON
1243, BOULEVARD LAIRD
VILLE MONT-ROYAL

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS OFFRE

100 LITS À 50% et 60% DE RABAIS GARANTI PUR LAITON (BRASS)

LA SAMEDI 10h - 17H

Nombreux modèles disponibles, dont certains en porcelaine. Les rabais s'appliquent sur tous les modèles et dimensions. Les prix mentionnés s'entendent sur lits doubles.

14350, boul. Guin ouest, Pierrefonds (coin St-Jean, Transcanadienne jusqu'à St-Jean, nord J)

620-5875

FINI LES LIGNES D'ATTENTE

FINI LES FRAIS DE STATIONNEMENT

FINI LES CASSE-CROÛTE DISPENDIEUX

ASSOYEZ-VOUS CONFORTABLEMENT ET

RELAXEZ DEVANT UN BON FILM. AVEC

BEAUMARK

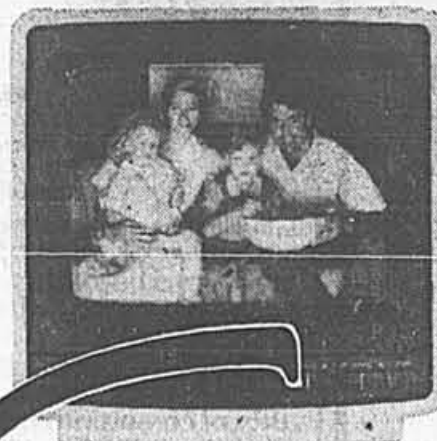


MAGNÉSCOPE HAUTE QUALITÉ. Avec minuterie 14 jours/4 programmations, enregistrement 1 bouton, câblodélecteur intégré et télécommande de luxe à accès direct. N° VHQ2110. **399\$**

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 21 PO
Une vraie perfection! Avec possibilité de 125 canaux, accès direct instantané aux canaux, décodeur stéréo MTS et PDV intégrés, écran plat, contrôle automatique de la couleur, 4 haut-parleurs, entrée vidéo et entrées/sorties audio ainsi qu'affichage de l'heure, des canaux et de la minuterie-sommeil à l'écran. N° HB2125RMS. **599\$**
681, APPAREILS ÉLECTRONIQUES

TÉLÉCOULEUR 10 PO
Avec possibilité de 68 canaux, syntonisation électronique, prise pour écouteurs. Se branche aussi dans l'allume-cigarette. N° HB10W **349\$**

TÉLÉCOULEUR 14 PO
Avec télécommande, possibilité de 139 canaux, affichage des canaux à D.E.L., syntonisation au quartz et contrôle automatique de la couleur. N° 1525R **359\$**



SIMPSON CÈSSE DE DÉFRAYER LA TAXE LE 11 JUIN

Profitez en dès maintenant afin d'économiser sur ces appareils Beaumark! Nous parerons l'équivalent de la taxe de vente provinciale sur tout achat de gros appareils ménagers: téléviseurs, magnétoscopes, stéréos, radios, tapis, tentures, meubles, équipement de bureau y compris les machines à écrire et les calculatrices, appareils photo et objectifs, équipement d'exercice et de hockey, raquettes, bicyclettes, ouvre-portes de garage, barbecues, outils, bagages et meubles d'enfants. Renseignez-vous dans les magasins Simpson pour de plus amples détails et consultez la liste des exceptions.



Simpson

MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

Dû à l'inventaire, notre centre d'aubaines mode Le Grenier au centre-ville, 8e étage rouvrira le lundi 13 juin.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

AVIS LÉGAUX- APPEL D'OFFRES- SOUMISSIONS - ENCANS

Q Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

BSA-88-EX-09
pour 10 h 30 (heure locale)
le mercredi 22 juin 1988

Région Saint-Laurent

VENTE DE MATÉRIEL USAGÉ
(SURPLUS D'ACTIF)

VÉHICULES

41 automobiles
30 camionnettes
13 camions
4 motoneiges
6 remorques
2 tricycles
2 chenillettes
1 grue Gailon
115 lots de matériel divers

EXAMEN DU MATÉRIEL

Les 14, 15 et 16 juin 1988
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
et le 16 juin 1988 de 17 h à 20 h
à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
11355, boul. Henri-Bourassa est
Montréal
(Demander Jacques Barbe)

ADMISSIBILITÉ

Toute personne physique ou morale
répondant aux conditions précisées
dans le document d'appel d'offres. Ce
document peut être consulté ou obtenu
gratuitement les jours d'examen du
matériel à l'endroit mentionné ci-
dessus.

GARANTIE DE SOUMISSION

10% du montant total soumissionné.
Cette garantie devra être sous forme
de chèque visé ou de mandat à l'ordre
d'Hydro-Québec.

Pour renseignements:

François Guilbault
(514) 383-2508

Hydro-Québec se réserve le droit de
rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

La Commission Scolaire
Jerome-LeRoyer



APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES: No 88-36
ENGAGEMENT DE PERSONNEL
D'APPOINT - AGENT PAYEUR
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
1988-89

Les documents et conditions de soumission
seront disponibles à partir du
VENDREDI 10 JUIN 1988, au bureau
de Mme Jocelyne Tourangeau, 550, 53e
Avenue, Pointe-aux-Trembles (Québec)
H1A 2J7. (Pour informations: 642-
9520, poste 208.)

Date d'ouverture des soumissions, le
MARDI 28 JUIN 1988, à 14 heures, au
même endroit.

POINTE-AUX-TREMBLES,
le 8 juin 1988.

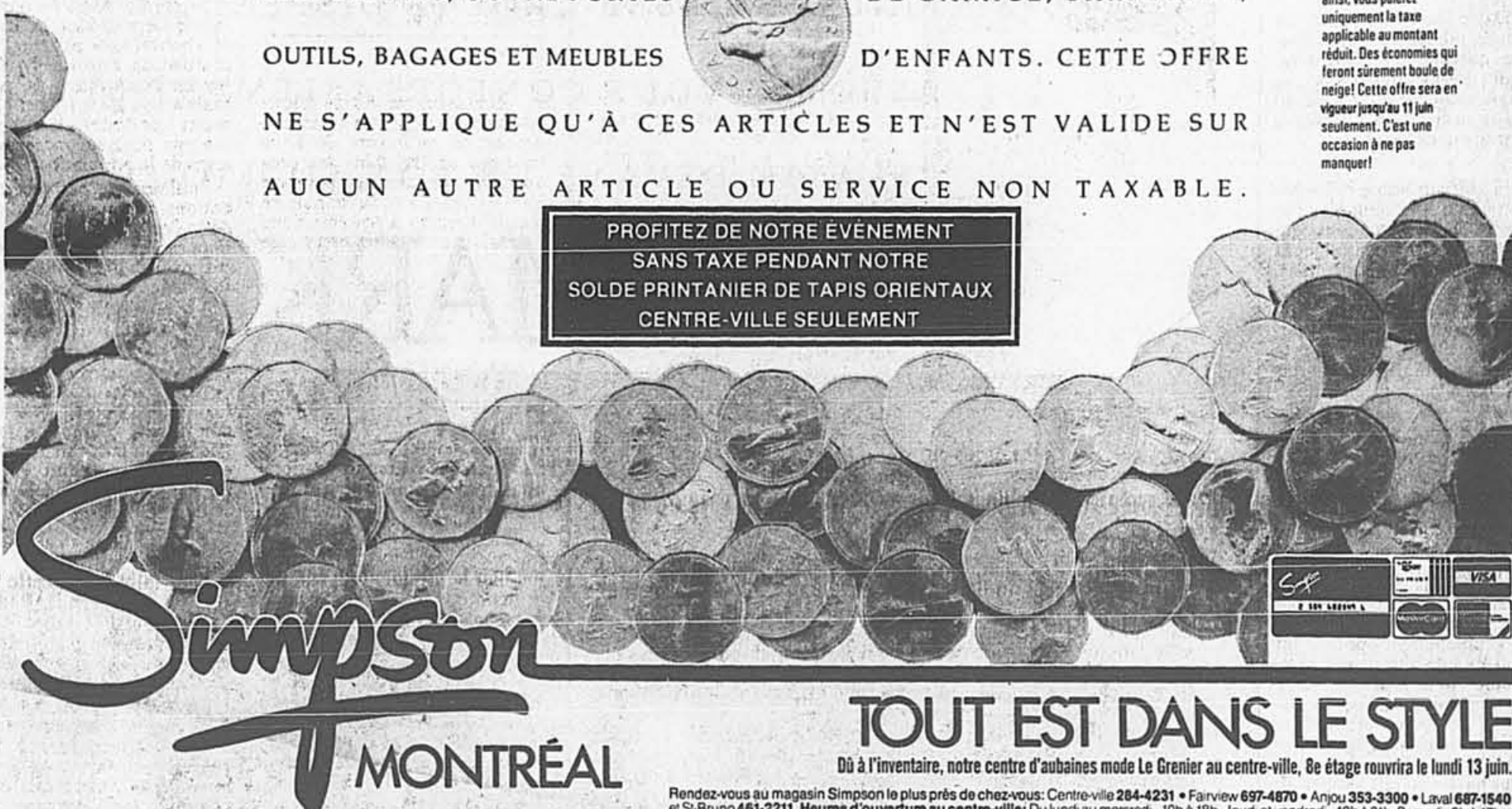
Jean Tondreau
Secrétaire général

DERNIER JOUR! LE SAMEDI 11 JUIN

SIMPSON PAIE LA TAXE

NOUS PAIERONS L'ÉQUIVALENT DE LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE SUR
TOUT ACHAT DE GROS APPAREILS MÉNAGERS, TÉLÉVISEURS, MAGNÉTO-
SCOPES, STÉRÉOS, RADIOS, TAPIS, TENTURES, MEUBLES, ÉQUIPEMENT DE
BUREAU Y COMPRIS MACHINES À ÉCRIRE ET CALCULATRICES, APPAREILS-
PHOTO ET OBJECTIFS, ÉQUIPEMENT D'EXERCICE ET DE HOCKEY, RAQUETTES,
BICYCLETES, OUVERTE-PORTES DE GARAGE, BARBECUES,
OUTILS, BAGAGES ET MEUBLES D'ENFANTS. CETTE OFFRE
NE S'APPLIQUE QU'À CES ARTICLES ET N'EST VALIDE SUR
AUCUN AUTRE ARTICLE OU SERVICE NON TAXABLE.

PROFITEZ DE NOTRE ÉVÉNEMENT
SANS TAXE PENDANT NOTRE
SOLDE PRINTANIER DE TAPIS ORIENTAUX
CENTRE-VILLE SEULEMENT



TOUT EST DANS LE STYLE

Du à l'inventaire, notre centre d'aubaines mode Le Grenier au centre-ville, 8e étage ouvrira le lundi 13 juin.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4670 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h



Office national
des transports
du Canada

National
Transportation
Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no 2-A1141-2
Rôle no 88207

DATE: 10 juin 1988

142855 CANADA LTÉE EXERÇANT SON ACTIVITÉ
SOUS LE NOM DE

AIR ST-HUBERT ENR.

— DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN
D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA
DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

142855 Canada Ltée exerçant son activité sous le nom de Air St-Hubert Enr. a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à St-Hubert (Québec) avec des avions du groupe C.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposée au plus tard le 11 juillet 1988 et une copie en sera signifiée au même moment au demandeur. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messenger à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, par télex (no 0534254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Si vous désirez de plus amples informations, veuillez communiquer avec la soussignée ou Mme E.A. Kalmakoff au (819) 997-6226.

C. Beauparlant

Pour W. Mercer, directeur
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché
et de l'analyse du marché
Office national des transports

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

LONGUEUIL

APPEL D'OFFRES

DATE D'OUVERTURE: 29 JUIN 1988

PROJET: RUES CUVILLIER, CARDINAL, ST-CHARLES,
INT. BOUL. R. THERRIEN/CURÉ POIRIER,
INT. R. THERRIEN/LA FONTAINE, GIROUX
— égout, aqueduc, structure de la chaussée,
bordure, trottoir, pavage

CONTRAT NO: 88-6-20

SOUMISSION NO: 88-154

QUANTITÉS APPROXIMATIVES:

- + — 800 m. lin. de tuyaux d'égout de 150 à 600 mm de diamètre
- + — 300 m. lin. de tuyaux d'aqueduc de 150 à 200 mm de diamètre
- + — 300 m. lin. de structure de la chaussée de type «A»
- + — 500 m. lin. de bordure de béton
- + — 200 m. lin. de trottoir de béton
- + — 750 m. lin. de pavage de 8,5 m à 11,0 m de largeur

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIRECTION DU GÉNIE ET DES TRAVAUX PUBLICS au 777, de la rue d'Auvergne, 31ème étage à Longueuil, à compter du 13 juin 1988.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 50 \$ pour chaque exemplaire complet de chacun des projets; ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la ville de Longueuil.

Les soumissions doivent être rapportées avant 11 h 00 au:

BUREAU DU GREFFIER
VILLE DE LONGUEUIL
300, RUE ST-CHARLES OUEST
LONGUEUIL (QUÉBEC)
J4H 1E6

et seront ouvertes la même date à 11 h 00.

La ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Seuls les entrepreneurs en électricité du Québec sont invités à soumissionner sur ce projet.

Le directeur, approvisionnements
André Lamoureux



AVIS

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée du Conseil est convoquée pour le mercredi 15 juin 1988, à 17h00, en l'Hôtel de Ville de Montréal, 275 est, rue Notre-Dame.

Une période de questions est prévue au début de cette assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent s'enregistrer dans les 15 minutes précédant le début de l'assemblée.

Le secrétaire par intérim,
Nicole Lafond

Montréal, Québec
Le 10 juin 1988



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de Tracy
Comité de Richelieu
Appel d'offres no: 247-3-01-41-04

La fourniture et la pose de conduites de refoulement et d'égouts; travaux de réfection de voirie et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Tracy; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de Lanaudière; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Tracy: a/s M. Louis Cardin, ing., directeur des services techniques, 3025, boulevard de la Mairie, Tracy (Québec) J3R 1C2. Le jeudi 7 juillet 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 89 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Pierre Beauregard. Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.
Directeur, gestion des contrats

Suite des Avis légaux, Appels d'offres,
Soumissions et Encans en pages C 13 et C 14

Canada